



PANORAMA DE LA VIE ÉTUDIANTE : PRATIQUES URBAINES ET RAPPORT À LA VILLE

Analyse de l'enquête 2019-2020

DÉCEMBRE 2020

TABLE DES MATIÈRES

1.	Objectifs de l'étude	4
2.	Contexte régional	5
3.	Méthodologie	9
3.1.	Conception et mise en œuvre de l'enquête	9
3.2.	Analyse des données	11
4.	Analyse des résultats	12
4.1.	Description du panel.....	12
4.2.	Étudiants internationaux	19
4.3.	Logement.....	27
4.4.	Mobilité	46
4.5.	Vie de quartier/vie urbaine.....	50
4.6.	Activités sportives.....	52
4.7.	Activités culturelles.....	57
4.8.	Sentiment d'insécurité	61
4.9.	Budget et consommation.....	66
4.10.	Emploi	68
4.11.	Le regard des étudiants sur leur vie en région bruxelloise.....	75
5.	Conclusions et recommandations	81
5.1.	Attractivité nationale et internationale	81
5.2.	Communication régionale	82
5.3.	Étudiants internationaux	83
5.4.	Logement.....	84
5.5.	Budget et emploi	85
5.6.	Mobilité et vie de quartier.....	85

COLOPHON

Auteurs

Rodrigo Albea, Elisa Donders, Alice Glorie

Avec le soutien de Virginie Maghe et Morgane Van Laethem (IBSA)

Remerciements

Benoît Demeester, Nathalie Duchene, Augustin Habra, Carole Thays (relecture)

Editeur responsable

Gert Nys

perspective.brussels

Rue de Namur, 59 – 1000 Bruxelles

Dépôt légal D/2020/14.054/23

Date de réalisation

Novembre 2020

Contact

Rodrigo Albea - ralbea@perspective.brussels

Elisa Donders - edonders@perspective.brussels

Alice Glorie - aglorie@perspective.brussels



1. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Cinq ans après une première enquête mais également après le lancement de politiques régionales orientées spécifiquement vers les étudiants, et compte tenu de la volonté de l'actuel Gouvernement de poursuivre cette dynamique, il était temps de « reprendre la température » du côté de ce public stratégiquement important pour la Région bruxelloise. Avec plus de 104.000 étudiants dans l'enseignement supérieur subsidié, la Région bruxelloise est la plus grande ville étudiante du pays. Pour mener à bien une politique urbaine adaptée aux besoins de ses citoyens, il est essentiel de connaître de manière précise leur situation en termes de conditions de vie et de pratiques quotidiennes, ainsi que leurs attentes.

C'est pourquoi **perspective.brussels** souhaitait actualiser la première enquête sur le « **Panorama de la vie étudiante : pratiques urbaines et rapport à la ville** », menée et diffusée entre 2013 et 2015, en se focalisant sur des aspects qui traduisent le lien des étudiants à la ville (mobilité, logement, emploi, vie culturelle et sportive...).

perspective.brussels a adapté et relancé cette enquête auprès des étudiants bruxellois fin octobre 2019. L'enquête a été clôturée fin avril 2020.

L'enquête ne prend pas en compte les effets de la crise sanitaire liée au Covid-19. Elle a été lancée avant la pandémie et la plupart des réponses sont antérieures au 17 mars 2020, début du premier confinement.

Pour perspective.brussels, en tant que centre d'expertise pour l'aménagement du territoire, cette enquête poursuit deux objectifs principaux :

- > évaluer les **usages et les besoins** (actuels ou futurs) en termes d'aménités urbaines, en particulier en matière de logement, de mobilité, de consommation, de loisirs (offre culturelle, récréative, sportive, etc.) et d'emploi (jobs étudiants) ;
- > donner une **cartographique territorialisée** de ces usages (de la vie de quartier au territoire régional) afin d'avoir la vision la plus exhaustive possible sur l'ensemble du territoire régional.

Les résultats présentés dans ce rapport concernent les étudiants de **la grande majorité des Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) subventionnées** (Universités, Hautes Écoles et Écoles Supérieures des Arts) bruxelloises.

2. CONTEXTE RÉGIONAL

Bruxelles est une ville étudiante de premier plan, tant en termes de nombre d'inscrits que de personnel. Pour l'année scolaire 2019-2020, un total de 50 institutions subventionnées par la Vlaamse Overheid ou la Fédération Wallonie-Bruxelles sont présentes sur le territoire de la Région (voir en annexe la liste complète des IES) :

- > 5 universités - l'Université libre de Bruxelles (ULB), la Vrije Universiteit Brussel (VUB), l'Université Saint-Louis-Bruxelles (USL-B), l'Université catholique de Louvain (UCL) et la Katholieke Universiteit Leuven (KUL) - qui comptabilisent à elles seules 63.578 étudiants pour l'année scolaire 2019-2020 ;
- > 10 Hautes Écoles qui comptent plus de 36.368 étudiants ;
- > 9 Écoles Supérieures des Arts (ESA) accueillant plus de 4.311 étudiants¹ ;
- > 26 établissements de promotion sociale².

Deux aspects méritent cependant d'être relevés : d'une part, le mouvement important de fusions d'institutions ; et, d'autre part, les spécificités des réseaux francophone et néerlandophone. Ainsi, deux Écoles Supérieures des Arts néerlandophones (Royal Institute for Cinema, Theatre & Sound – RITCS et le Koninklijk Conservatorium Brussel - KCB) font partie intégrante de la Erasmushogeschool (une Haute École), tandis que la LUCA School of Arts est une institution indépendante. La promotion sociale, du côté francophone, est considérée comme un type d'enseignement à part entière. Et du côté néerlandophone, son équivalent est intégré dans les Hautes Écoles depuis 2018.

Outre l'aspect quantitatif (nombre d'étudiants et d'institutions), Bruxelles jouit d'une attractivité à la fois nationale et internationale, accueillant un nombre important d'étudiants venus des différentes provinces du pays mais aussi de l'étranger.

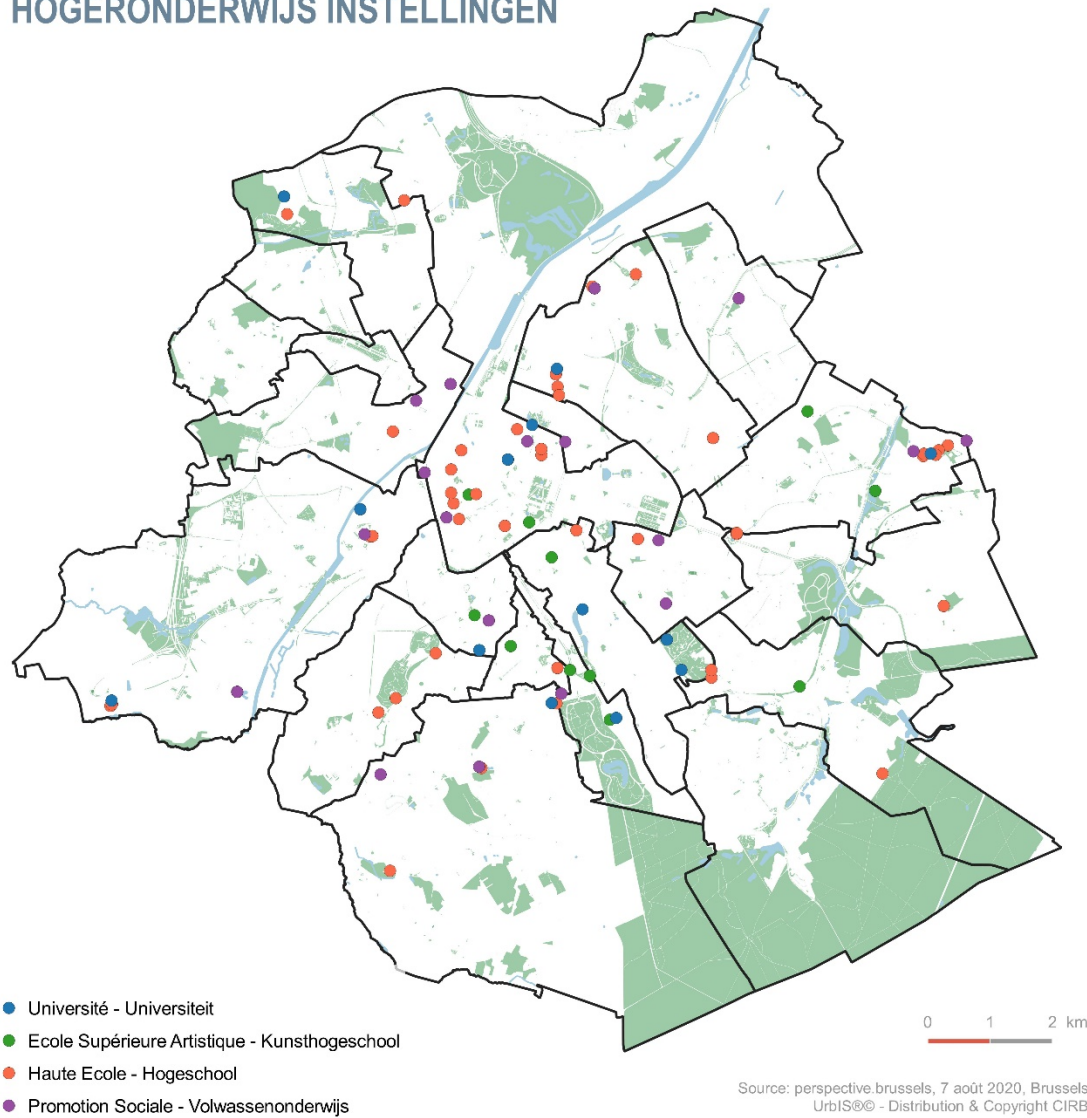
La répartition des institutions d'enseignement supérieur est particulièrement diffuse sur le territoire régional, puisque 14 des 19 communes bruxelloises accueillent un ou plusieurs sites d'enseignement supérieur.

¹ Certaines Institutions d'Enseignement Supérieur n'ont pas communiqué leur nombre d'inscrits.

² L'analyse des résultats ne tient pas compte de ce type d'enseignement, comme expliqué dans le §3.2. À noter également qu'au moment de la diffusion de l'enquête, l'enseignement de promotion sociale comptait 28 établissements.

FIGURE 1 : CARTE DE LA LOCALISATION DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

**INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
HOGERONDERWIJS INSTELLINGEN**



La vie étudiante a des conséquences importantes sur les différentes composantes de la ville (habitat, mobilité, espaces publics, commerces...) mais sa présence n'est pas toujours visible et clairement identifiée en Région bruxelloise. Les différentes fonctions et identités de la Région (capitale européenne, nationale, communautaire, grande ville) contribuent à ce manque de visibilité. L'implantation dispersée et parfois excentrée des établissements sur le territoire régional participe également à la faible reconnaissance de Bruxelles comme principale ville étudiante du pays.

La Région de Bruxelles-Capitale est consciente de la valeur ajoutée de la présence étudiante sur son territoire et de l'intérêt de la mettre en évidence, ainsi que de maintenir et développer la vocation estudiantine de Bruxelles, tant dans une optique de rayonnement belge et international que de développement économique et social.

Pour cela, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a déjà pris certaines actions, parmi lesquelles :

1. La mise en place d'un Plan Logement Étudiant depuis juillet 2015

- > Cinq mesures visant à augmenter l'offre et la qualité du logement étudiant en Région bruxelloise :
 - création d'une Agence Immobilière Sociale Étudiante (AISE, fin 2015) qui fonctionne selon le principe des Agences Immobilières Sociales (AIS) et s'adresse exclusivement aux étudiants ;
 - soutien de projets de type intergénérationnel incluant des logements étudiants ;
 - création d'un label « logement étudiant de qualité » (2017) ;
 - modification du Règlement Régional d'Urbanisme (2017) ;
 - implantation d'une cité internationale étudiante (sur l'ancien site des Casernes d'Ixelles, devenu Usquare).
- > Une mesure visant à améliorer la sécurité juridique de l'étudiant en matière de logement via la création du « bail étudiant » (fin 2016).
- > Deux mesures visant à assurer un accompagnement de l'étudiant dans le logement :
 - création de partenariats avec les Associations d'Insertion Par le Logement (AIPL, 2016) ;
 - développement d'outils pour favoriser la recherche de logements étudiants (2016).
- > Une mesure transversale visant à constituer un monitoring continu de l'évolution du logement étudiant.
- > Une mesure visant à constituer un Comité de pilotage composé de représentants des deux ministres concernés, afin d'assurer le suivi des mesures.

2. La création d'une Cellule Vie Étudiante (CVE) depuis fin 2018 (signature d'une convention partenariale) au sein de perspective.brussels

- > La mise sur pied de ce dispositif a fait suite à plusieurs constats et recommandations issus d'une série d'études, enquêtes et consultations menées auprès des étudiants et des acteurs de terrain, avec l'objectif de compléter les services déjà offerts par les institutions d'enseignement supérieur et portant sur des thématiques propres à la vie urbaine de la Région de Bruxelles-Capitale.
- > Quatre missions sont attribuées à la CVE, actuellement constituée de deux agents au sein de perspective.brussels :
 - informer les étudiants ;
 - faciliter des services et des équipements ;
 - sensibiliser les étudiants (enjeux régionaux) ;

- participer à la promotion de Bruxelles en tant que ville étudiante.

Un travail, piloté en collaboration avec un Comité d'expertise constitué de membres issus du terrain, a traduit ces missions en un premier Plan d'action quinquennal pour la période 2020-2025. Ce plan a été approuvé par le Gouvernement régional en février 2020.

3. La valorisation des « quartiers universitaires » et la promotion de la ville étudiante, précisées dans la Déclaration de Politique Régionale de la législature en cours (2019-2024)

- > « Bien que la Région ne soit pas compétente pour l'enseignement supérieur, les activités qui se développent dans les universités, les hautes écoles et les hôpitaux académiques ont des effets dans de multiples domaines de compétence régionale (formation et emploi, logement, mobilité, etc.). Les établissements d'enseignement supérieur, et les universités en particulier, sont inscrits dans leur environnement urbain, et nouent d'étroites relations avec la Région et les communes. Le Gouvernement entend soutenir cette dynamique en poursuivant sa politique d'accueil de la vie étudiante, notamment en soutenant les moyens dédiés au logement étudiant. Une attention spécifique sera portée à la valorisation des différents quartiers universitaires. » (p.63 de la Déclaration)
- > Le Gouvernement « (...) poursuivra l'investissement et la promotion de Bruxelles comme une région accueillant les congrès, ainsi que comme une destination étudiante, culturelle et sportive. » (p.123 de la Déclaration)

Si ces actions et intentions démontrent une réelle prise en compte de la vie étudiante, Bruxelles n'en est encore qu'aux débuts de cette démarche³. Ainsi, comparée à d'autres villes, la Région devra encore entreprendre certaines actions permettant de pérenniser cette situation bénéfique, afin que :

1. les étudiants **continuent à choisir Bruxelles pour effectuer leurs études supérieures**, notamment pour des raisons liées aux qualités urbaines de la Région (autant que pour la qualité de l'enseignement) ;
2. les étudiants « **investissent** » la ville, **c'est-à-dire s'approprient leur quartier** et la Région dans son ensemble, et contribuent ainsi à la vitalité, à l'identité, au dynamisme, à la créativité de la ville ; Outre les effets positifs que cela génère immédiatement pour la ville en termes de vie économique, sociale et culturelle, cette familiarité des étudiants avec le fait urbain renforce leur ancrage, leur attachement à la ville et leur appréciation des qualités urbaines ;
3. les étudiants ne quittent pas la Région une fois leurs études terminées et **choisissent d'habiter durablement Bruxelles** parce qu'ils en **apprécient les atouts** et qu'ils ont trouvé sur le territoire régional un cadre de vie adapté à l'évolution de leurs besoins (famille, etc.).

La présente étude se veut un appui en termes de connaissance et d'analyse, pour mieux répondre à une préoccupation majeure de ces dernières années dans le contexte régional bruxellois : augmenter la résilience de la jeunesse face aux défis de l'emploi, de la compétitivité et de la croissance démographique. Ainsi, améliorer les conditions de vie des étudiants est une façon, certes partielle mais essentielle, de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes et d'assurer la qualité de vie durant ces années de formation, ainsi que d'installer les bases de leur vie d'adulte à Bruxelles.

³ La journée d'études « Étudiants en Ville » organisée par perspective.brussels le 24 avril 2019 à Usquare, a marqué le lancement officiel de la Cellule Vie Étudiante bruxelloise, avec une série de débats et notamment des invités des villes de Strasbourg (France) et d'Anvers, qui ont exposé leurs dispositifs respectifs, mis en place depuis plusieurs années.

3. MÉTHODOLOGIE

3.1. CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUÊTE

Les sondés

La **base de sondage** est constituée de l'ensemble des institutions subventionnées par la Vlaamse Overheid ou la Fédération Wallonie-Bruxelles présentes sur le territoire de la Région bruxelloise. Cela représentait, en octobre 2019 :

- > 5 Universités : l'Université libre de Bruxelles (ULB), la Vrije Universiteit Brussel (VUB), l'Université Saint-Louis-Bruxelles (USL-B), l'Université catholique de Louvain (UCL) et la Katholieke Universiteit Leuven (KUL), avec 63.578 étudiants ;
- > 10 Hautes Écoles, avec plus de 36.368 étudiants ;
- > 9 Écoles Supérieures des Arts, avec plus de 4.311 étudiants ;
- > 28 établissements de promotion sociale.

Le questionnaire

Avec plus de 200 questions possibles selon le profil de l'étudiant (belge, international, ayant un job, vivant dans un logement étudiant...), le questionnaire, structuré et anonyme, propose principalement des questions de type fermé, souvent complétées d'une question ouverte (« pourquoi ? » ou « préciser »). L'analyse quantitative est donc doublée d'une analyse qualitative, basée sur les commentaires des étudiants via les questions ouvertes. En outre, une série de variables ont été croisées dans le but de dégager certains liens explicatifs.

Les résultats du questionnaire pourront aussi être complétés par la suite, sur des points précis, via d'autres méthodes de travail (entretiens, observations sur le terrain...).

La diffusion

Il s'agit d'un questionnaire auto-administré par le répondant (rempli donc sur base volontaire), diffusé avec le soutien des établissements. Une campagne d'affichage a été réalisée dans les différents campus.

Le questionnaire a été envoyé par voie électronique à tous les étudiants inscrits (bachelier, master...) dans chaque IES. Cette diffusion a été assurée par les institutions elles-mêmes et en collaboration avec les associations qui les regroupent (le Pôle académique de Bruxelles pour les institutions francophones et la vzw Brik pour les néerlandophones).



**ETUDIANT·E
BRUXELLOIS·E ?**

TON Participe à l'enquête
sur la vie étudiante à Bruxelles.
Des centaines de cadeaux à gagner !

AVIS COMPTE !

 www.bestudent.be



En plus d'une première diffusion dès la fin du mois d'octobre, des relances par courriel ont été effectuées pour améliorer le taux de réponse de certaines institutions ; la première en janvier-février et la seconde en avril.

La première relance comprenait également la diffusion de flyers dans divers lieux, y compris des study spaces (salles d'étude) pendant la session d'examens de janvier. Une campagne Facebook a également été lancée en février.

La seconde relance prévoyait initialement la présence de stewards dans différents campus en mars 2020, mais l'action n'a pas pu avoir lieu en raison du Covid-19 et des mesures sanitaires. Cette relance s'est donc effectuée au mois d'avril, une nouvelle fois via Facebook et courriels.

La période de collecte

Le questionnaire a été mis en ligne fin octobre 2019. L'enquête a été clôturée fin avril 2020.

L'enquête ne prend donc pas en compte les effets de la crise sanitaire liée au Covid-19. Elle a été lancée avant la pandémie et la plupart des réponses sont antérieures au 17 mars 2020, début du confinement. À titre indicatif, sur un total de 4.857 réponses, 385 ont été collectées après la mi-mars 2020.



3.2. ANALYSE DES DONNÉES

Taux de réponse et établissements écartés

Au total, 4.857 étudiants ont répondu au questionnaire et **4.643 réponses ont été prises en compte** pour cette analyse.

- > Les IES avec un taux de réponse inférieur à 1% ont été écartées de l'analyse : la Haute École Léonard de Vinci, la Haute École « Groupe ICHEC-ECAM-ISFSC », l'École Supérieure des Arts du Cirque, (ESAC), l'ESA, Le 75, l'École Supérieure des Arts de l'Image, l'École Supérieure des Arts et l'École de Recherche Graphique (ERG).
- > Les IES promotion sociale ont également été écartées, étant donné le taux de réponse assez faible (pour la majorité <1%) et le profil spécifique de leurs étudiants.

Les 4.643 réponses correspondent à un **taux de réponse de 4,9% d'une population de 94.902 étudiants** si l'on tient compte exclusivement du nombre d'étudiants inscrits dans les institutions analysées. Si l'on tient compte aussi des institutions écartées (hors promotion sociale), **la population étudiante bruxelloise réelle dépasse cependant les 104.000 inscrits**, avec 57% de femmes et 43% d'hommes. L'analyse de cette enquête prend donc en compte près de **90% de la population étudiante réelle**.

Redressement

Un premier redressement de l'échantillon a été fait sur base du genre. Effectivement, sur 4.643 réponses prises en compte, le taux de réponse féminine est de 68,7%, alors que les femmes représentent 57% de la population étudiante réelle.

Par ailleurs, étant donné que le taux de réponse de **chaque établissement** ne correspond pas à **son poids réel par rapport à la population étudiante réelle**, il a été choisi de redresser les réponses de chaque institution de l'échantillon par rapport à leur proportion réelle.

Limitations

Si le taux de réponse reste important pour ce type d'enquête, force est de constater que plusieurs institutions nous ont signalé que les étudiants étaient de plus en plus sollicités pour des enquêtes ou des recherches. Notons également que les moyens de communication et les préférences des jeunes évoluent rapidement, le courriel n'étant pas toujours le support le plus efficace pour les atteindre (certains résultats de l'enquête vont d'ailleurs dans ce sens, voir § 4.11).

Autre difficulté rencontrée lors de la collecte des données auprès des institutions : les données des établissements francophones d'enseignement supérieur non universitaire (y compris de Promotion sociale) sont soumises au Décret du 27 décembre 1993 portant sur diverses mesures en matière de culture, de santé, d'enseignement et de budget, qui empêche la diffusion de données par établissement. Cela mène à l'obligation de consulter chaque institution pour lui demander de nous communiquer ses données ou de demander des données officielles agrégées. Par ailleurs, les données sont disponibles avec une année scolaire de retard. Pour les universités francophones, les données doivent être demandées aux universités car aucune source officielle ne dispose à l'heure actuelle de données récentes sur la population universitaire. Ce sera néanmoins le cas dans un proche avenir. Côté néerlandophone, les données sont disponibles en open data par établissement mais, comme pour toutes les données relatives à l'enseignement, elles sont publiées avec une année de retard.

4. ANALYSE DES RÉSULTATS

4.1. DESCRIPTION DU PANEL

Genre et âge

Au total, 4.643 réponses ont été prises en compte, parmi lesquelles 68,7% de femmes et 30,6% d'hommes tandis que 0,6% ont indiqué un genre autre : une surreprésentation par rapport au taux réel de 57% de femmes de la population étudiante. Un premier redressement de l'échantillon a été fait dans ce sens.

Si l'enquête offrait la possibilité d'indiquer l'appartenance à un genre « autre », les chiffres obtenus des IES ne font pas cette distinction, raison pour laquelle ces réponses n'ont pas été prises en compte.

La plupart des répondants sont nés entre 1998 et 2000. **L'âge médian des étudiants de l'échantillon est de 22 ans**, ce qui correspond à l'âge moyen des étudiants de la première enquête réalisée entre 2013 et 2015.

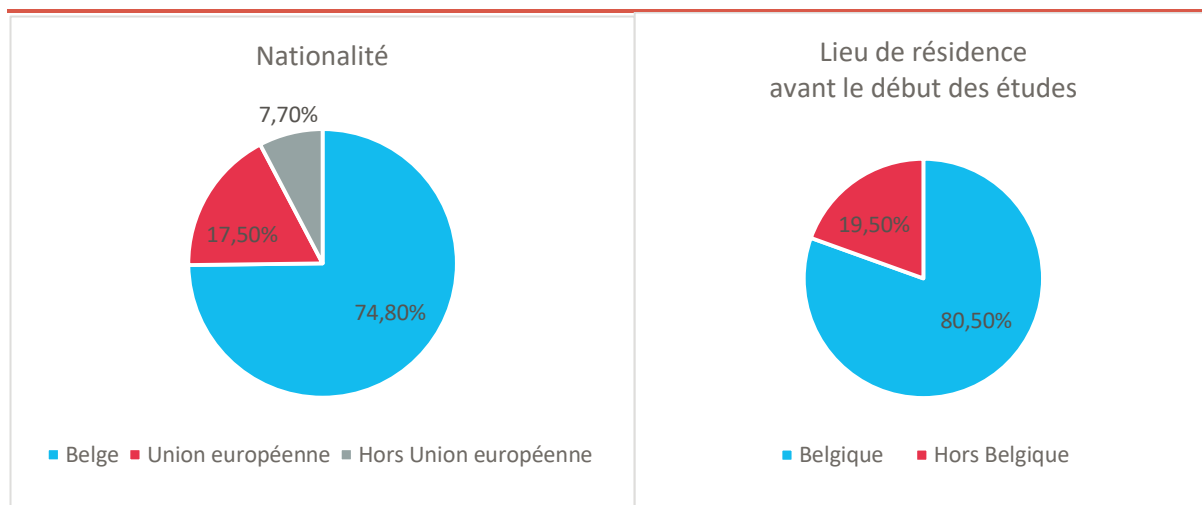
Nationalité et lieu d'origine

La grande majorité des répondants est de nationalité belge (74,8%). Cela représente **une légère augmentation du nombre d'étudiants étrangers, qui constituent 25,2% des répondants contre 21% dans l'enquête réalisée entre 2013 et 2015**. 17% des étudiants sont issus d'autres pays de l'Union européenne (UE) et 8 % de pays hors UE.

80% des étudiants habitaient la Belgique avant de commencer leurs études, 20% vivaient à l'étranger. Environ 9% des étudiants non belges habitaient déjà la Belgique avant de commencer leurs études et 19,5% des étudiants (belges et non belges) habitaient hors Belgique avant leurs études. Ces derniers représentent les étudiants internationaux (voir §4.2) ayant choisi la Belgique pour poursuivre leurs études.



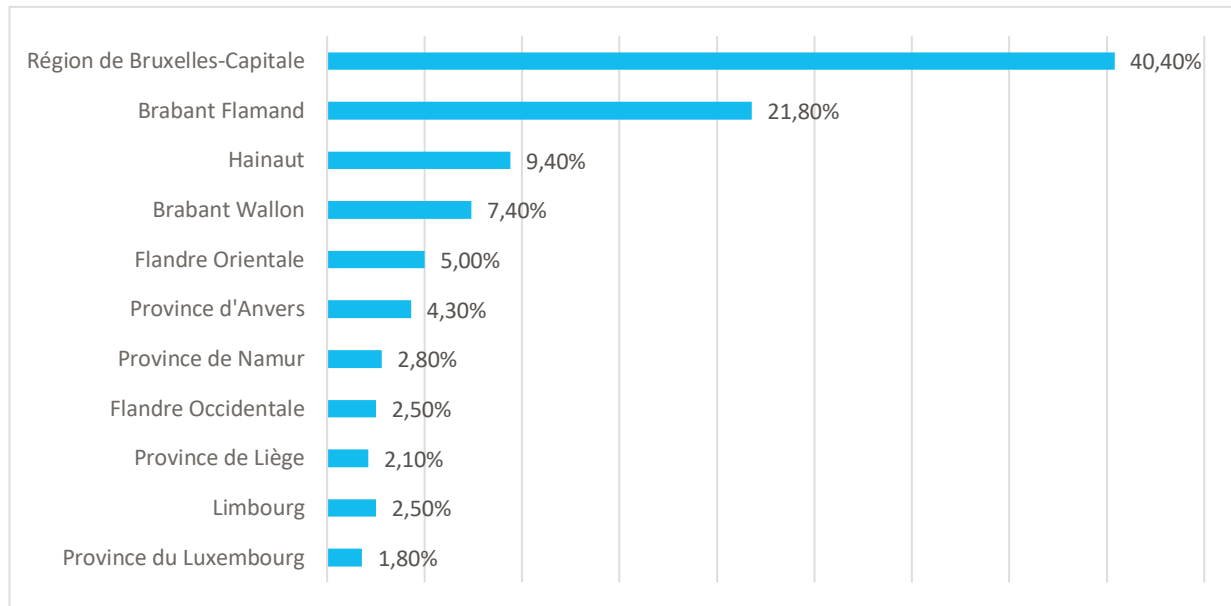
FIGURES 2&3 : NATIONALITÉ ET LIEU DE RÉSIDENCE AVANT LE DÉBUT DES ÉTUDES



40,4% des étudiants belges viennent de la Région Bruxelles-Capitale. Ils représentent 32,4% de l'ensemble du panel, chiffre très proche de celui constaté lors de la première enquête. Autrement dit, 67,6% des répondants n'habitaient pas Bruxelles avant leurs études.

Parmi les Belges, 21,8% viennent du Brabant flamand, 9,4% du Hainaut et 7,4% du Brabant wallon. Les autres provinces, plus éloignées de Bruxelles, ont un taux inférieur à 5%.

FIGURE 4 : LIEU DE RÉSIDENCE AVANT LE DÉBUT DES ÉTUDES



Statut légal et langue

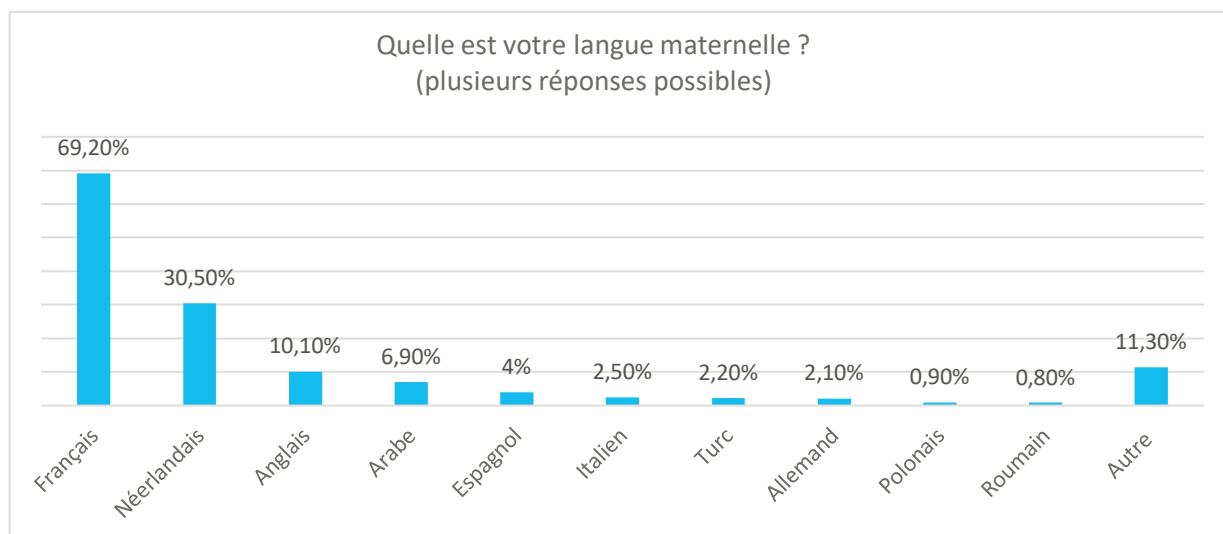
La grande majorité des étudiants interrogés sont célibataires. 3,4% des étudiants sont parents et ont un enfant.

Environ la moitié des parents d'étudiants interrogés ont eux-mêmes un diplôme d'enseignement supérieur de type court ou long/universitaire.

69,2% des étudiants ayant répondu à l'enquête ont pour langue maternelle le français et 30,5% le néerlandais, 10% l'anglais et 7% l'Arabe (plusieurs réponses étaient possible). Autres langues importantes parlées par les étudiants sont l'espagnol, l'italien et le turc.

32% des étudiants à deux langues maternelles et sont donc bilingues, 9% des étudiants est même trilingue.

FIGURE 5 : LANGUE(S)



Répartition par IES et par type d'enseignement

Au total, 4.857 étudiants ont répondu au questionnaire et 4.643 réponses ont été prises en compte pour cette analyse dont 2.542 réponses d'étudiants universitaires, 1.836 réponses d'étudiants des Hautes Écoles, 265 des Écoles Supérieures des Arts.

Pour les IES ici analysées, la population est de 94.902 inscrits pour l'année académique 2019-2020⁴.

Autrement dit 4.643 (soit 4,9%) des étudiants ont répondu à l'enquête dont :

- > 2.542 issus des Universités soit 67,1% ;
- > 1.836 en provenance des Hautes Écoles soit 27% ;
- > 265 inscrits dans les Écoles Supérieures des Arts soit 5,9 %.

⁴ Pour les établissements suivants le nombre d'inscrits de l'année scolaire 2018-2019 a été utilisé : Groupe ICHEC/ISC Saint-Louis-IFSC, EPHEC, HE2B et Conservatoire royal de Bruxelles, les IES n'ayant pas transmis leur nombre d'inscrits 2019-2020.

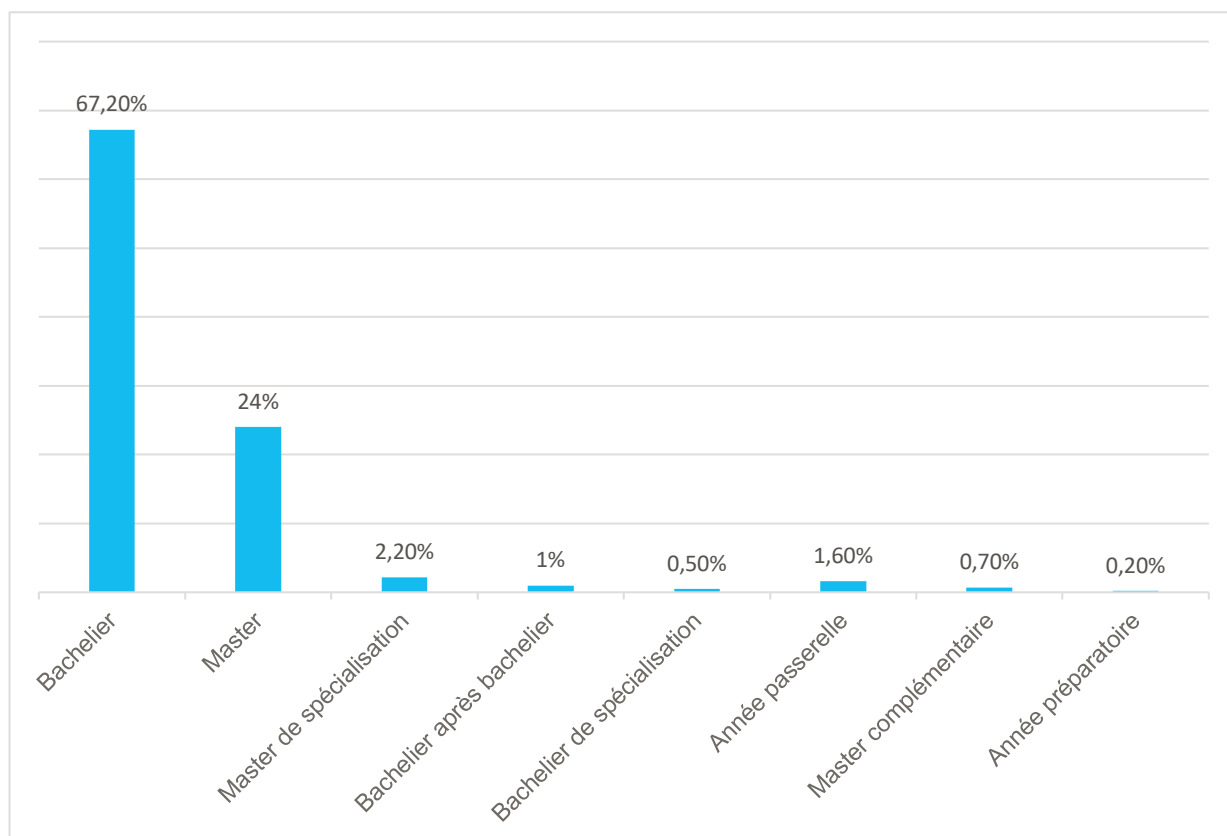
TABLEAU 1 : TAUX DE RÉPONSE ET POIDS DE CHAQUE IES DANS LA POPULATION ÉTUDIANTE RÉELLE

	Taux de réponse (%)	Part de la population de l'IES dans la population étudiante totale (%)
HAUTES ÉCOLES		
Lucia de Brouckère	5,91	1,36
Haute École de Bruxelles - Brabant (HE2B)	7,91	3,79
Haute École Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine	7,31	3,00
Haute École Francisco Ferrer	2,63	3,53
EPHEC	2,86	3,95
Haute École Galilée	41,22	1,15
Odisee	4,71	5,07
Erasmushogeschool	6,16	6,69
TOTAL HAUTES ÉCOLES	6,77	28,52
ÉCOLES SUPÉRIEURES ARTISTIQUES		
LUCA School of ARTS (campus Lucas)	2,94	1,36
Conservatoire royal de Bruxelles	1,74	0,73
INSAS	9,18	0,33
ESA Saint-Luc	5,30	0,73
Académie royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles (ARBA)	18,16	0,56
ENSAV La Cambre	7,15	0,77
TOTAL ÉCOLES SUPÉRIEURES ARTISTIQUES	6,23	4,49
UNIVERSITÉS		
ULB	3,75	32,75
UCL	6,40	7,90
VUB	2,24	17,26
USL-B	1,43	4,05
KU Leuven / campus Brussel	10,96	4,36
KU Leuven / faculteit architectuur	3,33	0,66
TOTAL UNIVERSITÉS	4,00	67,00
TOTAAL	4,89	100,00

Niveau d'étude

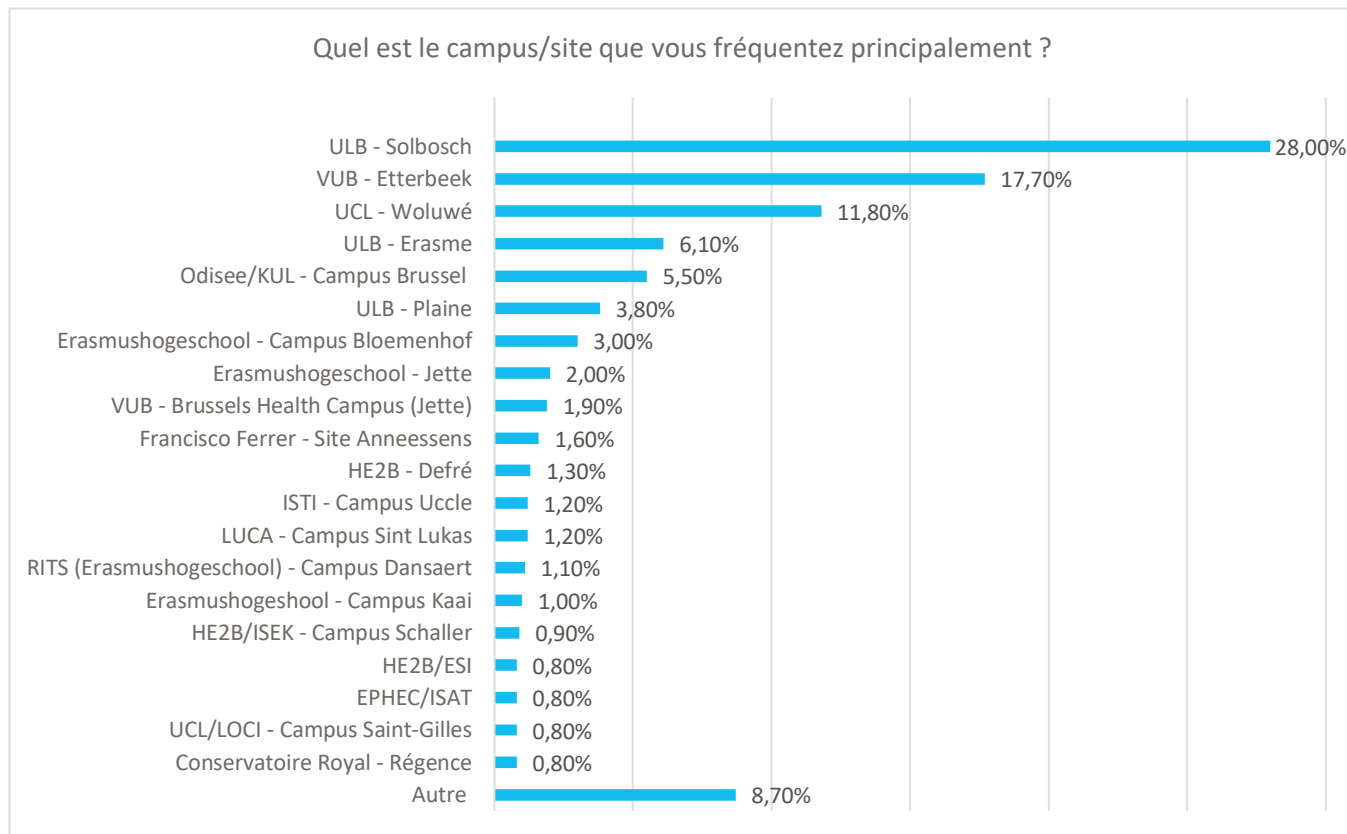
67,2% des répondants suivent une formation Bachelier et 24% sont en Master. Il a été impossible de redresser l'échantillon à partir de cette information, étant donné le manque de données provenant des IES.

FIGURE 6 : NIVEAU D'ÉTUDE



Pour les établissements ayant plus qu'une implantation, la répartition par campus est la suivante :

FIGURE 7 : CAMPUS/SITE



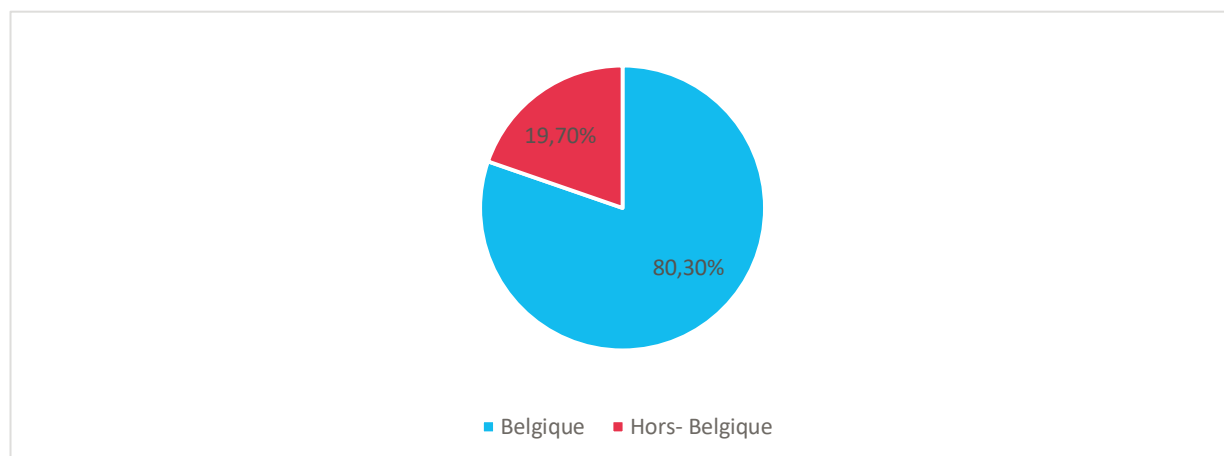
4.2. ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Nous définissons l'**étudiant international** comme un étudiant qui n'habitait pas en Belgique avant ses études dans l'enseignement supérieur. L'étudiant international a donc fait le choix de venir à Bruxelles pour étudier et nous verrons plus loin notamment pourquoi ce choix a été fait.

Cette définition a une conséquence sur la manière de traiter les étudiants internationaux dans les statistiques. En effet, on ne prendra pas leur nationalité comme principal critère mais plutôt le fait d'avoir habité, ou non, en Belgique avant le début de leurs études, y compris les expatriés belges qui reviennent à Bruxelles pour leurs études⁵. Avec ce critère, le pourcentage d'étudiants internationaux parmi nos répondants est de 20% (soit 915 répondants). Nous notons que ceci correspond au même pourcentage constaté lors de la première enquête régionale.

La grande majorité de ces étudiants internationaux (63,9%) n'habitaient pas en Belgique avant le début de leurs études mais dans un des pays de l'Union européenne. Les autres 36,1% habitaient en dehors de l'Union européenne.

FIGURE 8 : LIEU DE RÉSIDENCE AVANT LE DÉBUT DES ÉTUDES



Nationalité

Parmi les répondants qui n'habitaient pas en Belgique avant le début des leurs études, une grande majorité (91,4%) n'a pas la nationalité belge. 57,7% sont des femmes et 42,3% des hommes.

Parmi les étudiants non belges, la grande majorité possède une nationalité européenne, soit 60,6 % des étudiants internationaux.

⁵ Si Bruxelles est reconnue aujourd'hui comme la deuxième ville la plus internationale au monde après Dubaï (selon l'Organisation Internationale pour les Migrations), en termes de nationalités présentes sur son territoire, il est certain, comme vu plus haut, que nombre d'habitants de la capitale ne possèdent pas la nationalité belge et figurent, à un moment donné, parmi les inscrits dans l'enseignement supérieur. Ils représentent donc les étudiants étrangers qui habitaient déjà en Belgique avant leurs études supérieures.

FIGURE 9 : NATIONALITÉ

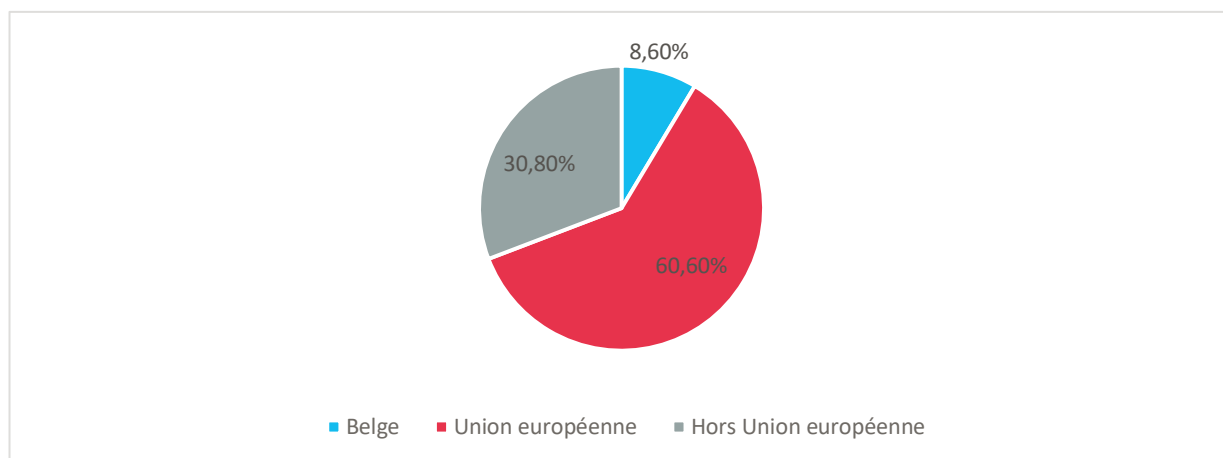


TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES NATIONALITÉS

Nationalités	%
Belge	8,6
UE	60,6
- Français	54,6
- Italiens	8,6
- Espagnols	6,7
- Néerlandais	5,9
- Autres	24,2
Hors UE	30,8
- Congolais	9,4
- Camerounais	8,0
- Marocains	7,4

Parmi les étudiants internationaux, les européens sont majoritairement de nationalité française (54,6%), suivis de loin par les Italiens (8,6 %), les Espagnols (6,7%) et les Néerlandais (5,9%). Il est frappant de constater, concernant les étudiants de nationalité française, qu'ils sont majoritairement inscrits en Haute École (68,1%) et en École Supérieure des Arts (64,9%). Ceci pourrait s'expliquer par les différences de procédures d'examens d'entrée et l'attractivité de certaines filières en Belgique par rapport à la France.

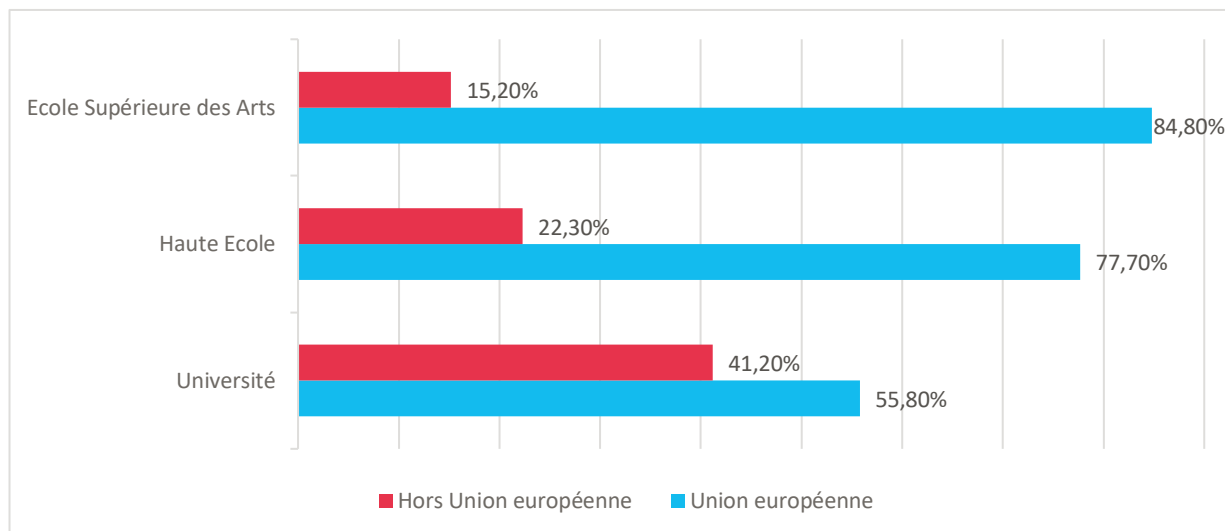
Parmi les 24,2% de réponses « autres » comme nationalité européenne, on trouve principalement des Allemands, des Luxembourgeois, des Roumains et des Grecs.

Parmi les 30,8% qui n'ont pas une nationalité européenne, la diversité est grande. Les trois nationalités les plus citées sont congolaise, camerounaise et marocaine.

En croisant la nationalité des étudiants internationaux (Union européenne et hors Union européenne) avec le type d'établissement, nous remarquons que l'écart entre étudiants UE et non UE est plus important en Haute École et École Supérieure des Arts qu'à l'université.

Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'une grande proportion d'étudiants en école d'arts et Haute École sont de nationalité française.

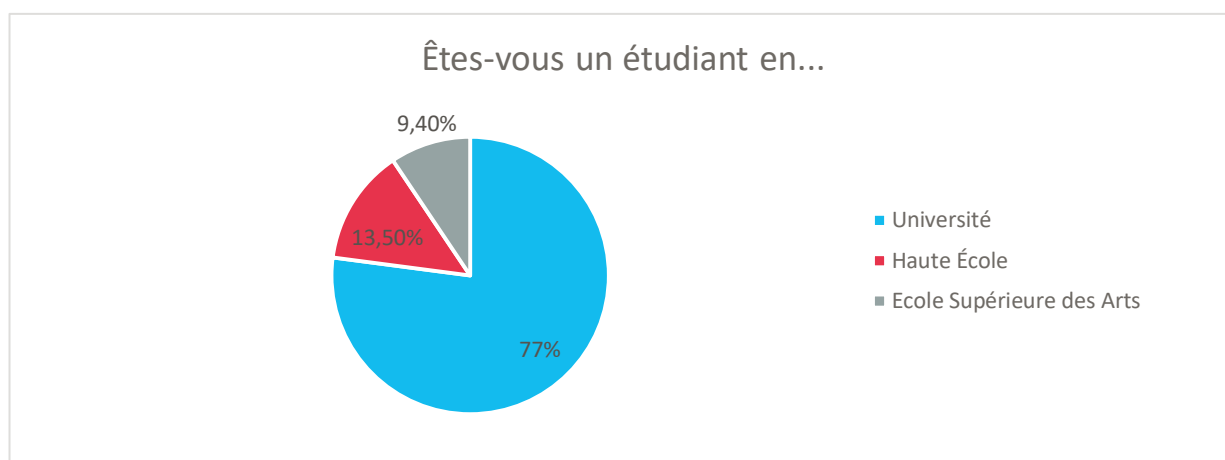
FIGURE 10 : NATIONALITÉ SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT



Type d'établissements et niveau d'études

Sur la population des étudiants internationaux, 77 % sont inscrits à l'Université, 13,5 % en Haute École et 9,4 % dans l'enseignement supérieur artistique. L'Université comprend donc le plus grand nombre d'étudiants internationaux inscrits parmi les répondants.

FIGURE 11 : INSCRIPTIONS PAR TYPE D'ENSEIGNEMENT



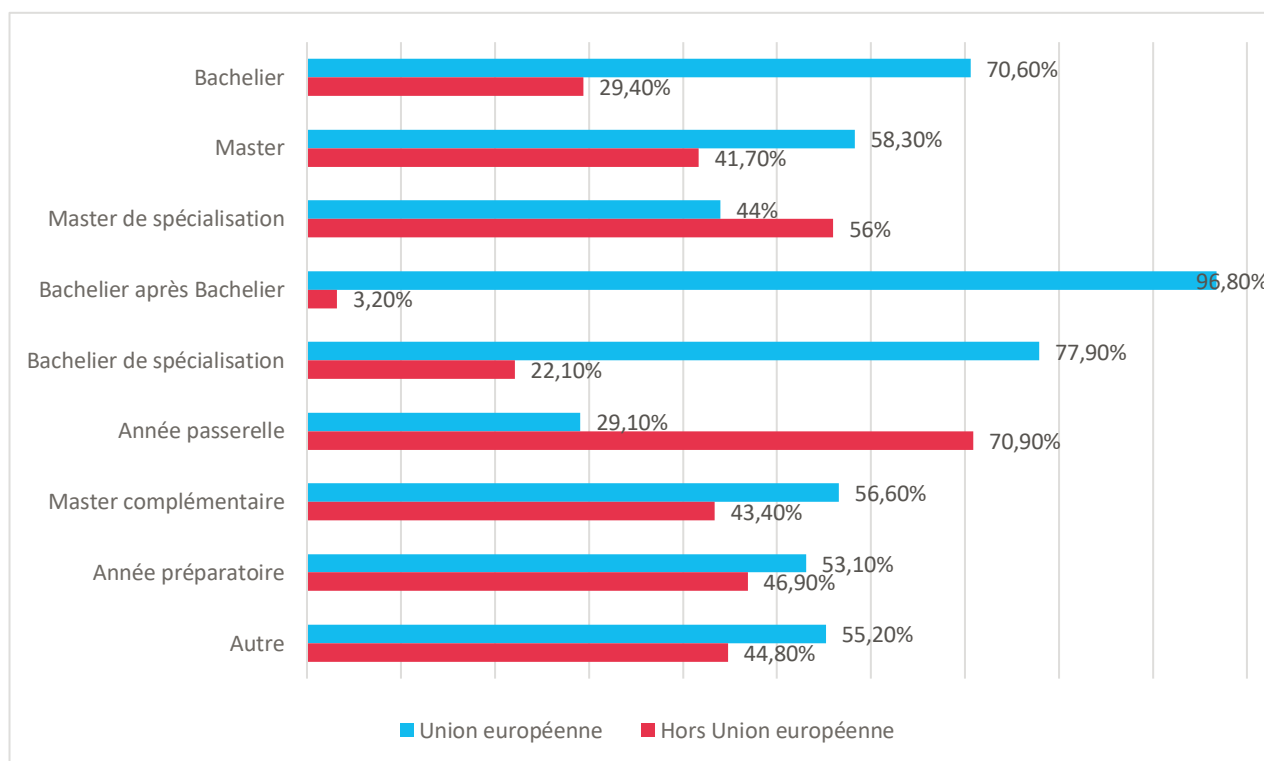
L'ULB est l'établissement qui compte le plus grand nombre d'étudiants internationaux (41,6% dont 29,9% sur le campus du Solbosch).

En ce qui concerne le niveau d'études, 49,1 % des étudiants internationaux sont inscrits dans le cycle du Bachelier et 37,8 % en Master. Parmi les 4,9% de réponses indiquées comme autres (à savoir qui ne concernent ni le bachelier ou le master de spécialisation ou complémentaire) la majorité est inscrite en doctorat (79,8 %).

Si l'on croise le niveau d'études avec la provenance des étudiants, on constate que 70,6% des européens sont inscrits en Bachelier et 58,3% en master. Les niveaux d'études les plus représentés parmi les européens sont le bachelier après bachelier avec 96,8% d'inscrits et le bachelier de spécialisation avec 77,9% d'inscrits.

Parmi les étudiants hors Union européenne, 29,4% sont inscrits en Bachelier et 41,7% en master. Les niveaux d'études les plus représentés sont l'année passerelle avec 70,9% d'inscrits et le master de spécialisation avec 56% d'inscrits.

FIGURE 12 : NIVEAU D'ÉTUDES SELON LA NATIONALITÉ



Concernant la durée d'inscription des étudiants internationaux. 83,9 % sont inscrits pour plusieurs années académiques. Seulement 7,8 % des étudiants sont inscrits pour une année académique et 8,4 % le sont pour 6 mois ou moins.

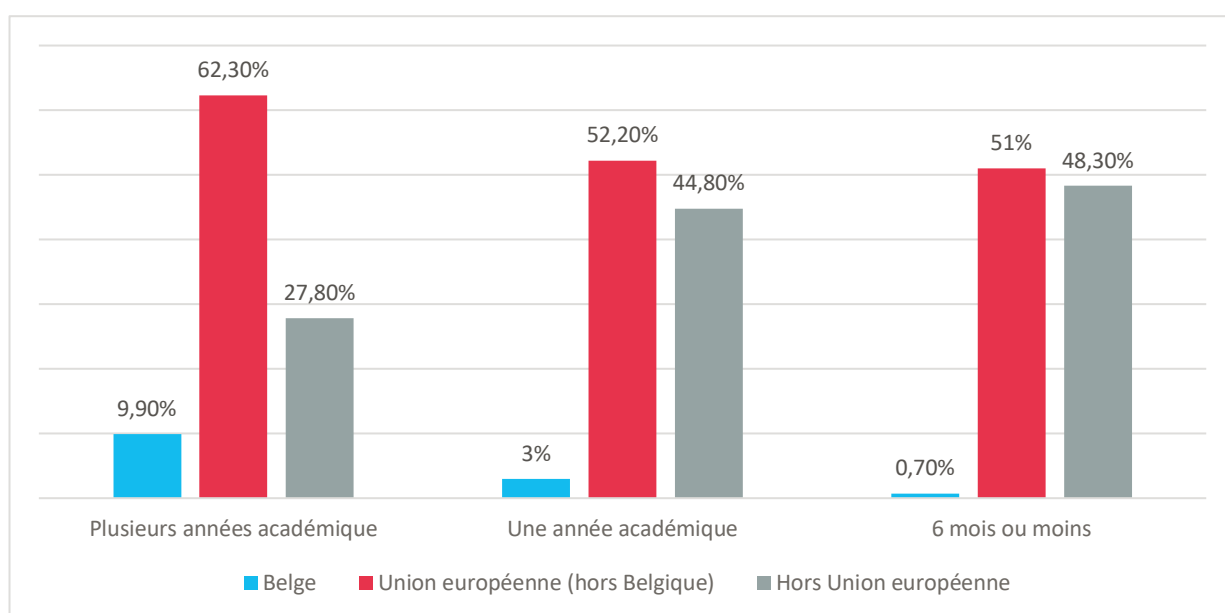
En ce qui concerne le type d'inscription, **89,3 % des étudiants internationaux affirment s'être inscrits pour la totalité de leurs études en Région bruxelloise**. 6 % des répondants sont des étudiants Erasmus (cela veut dire avec une inscription principale dans un établissement en dehors de Bruxelles) et 4,7 % sont dans un autre programme d'échange.

Si on croise la durée d'étude en région bruxelloise avec le fait d'être européen ou non, on constate que 62,3 % des étudiants internationaux qui s'inscrivent pour plusieurs années proviennent de l'Union européenne (Belgique non incluse) et 27,8% des inscrits ne proviennent pas de l'Union européenne. En revanche, parmi ceux qui s'inscrivent pour 6 mois ou moins, il y a peu d'écart entre ceux qui proviennent

de l'Union européenne (51%) et ceux des pays non européens (48,3%). Cette différence pourrait sans doute s'expliquer par la proximité géographique ou le coût plus abordable et les démarches administratives moins importantes pour les Européens.

On notera que 71% des étudiants internationaux interrogés ont choisi un établissement francophone. Ce chiffre élevé s'explique très probablement par la connaissance du français. Cela correspond également à la proportion globale de la population estudiantine interrogée en Région bruxelloise. Comme écrit plus haut, 69,2% des étudiants (habitant en région bruxelloise) ont répondu avoir comme langue maternelle le français.

FIGURE 13 : DURÉE DE L'ÉCHANGE SELON LA NATIONALITÉ



Accueil des étudiants internationaux et démarches administratives

Une majorité des étudiants internationaux ont bénéficié d'une journée d'accueil (53,1%) et d'une séance d'information (40,9%). Un tiers (31,3%) n'ont reçu aucune information.

Parmi les dispositifs d'accueil proposés, sont mentionnés en ordre décroissant la journée d'accueil, les séances d'informations, le parrainage, la réception de brochures et de welcome packs.

En ce qui concerne les services administratifs, 67,7 % des étudiants internationaux se sont rendus dans des services administratifs de la commune dans laquelle ils résident. Comme pour tout étranger arrivant en Belgique, les services communaux ont un rôle important à jouer et donc, également pour les étudiants.

Les trois premières raisons pour lesquelles les étudiants internationaux se déplacent à la commune, sachant qu'un étudiant a pu en cocher plusieurs, sont par ordre décroissant : une domiciliation (66,4 %), un permis de séjour (44,9%), des demandes d'informations (19,5%).

L'insatisfaction paraît très généralisée concernant les services communaux, même si peu d'étudiants (21% parmi ceux ayant fait une démarche administrative) ont répondu à la question de savoir s'ils sont satisfaits de la manière dont ces démarches se sont déroulées : 78,1 % ne sont pas satisfaits.

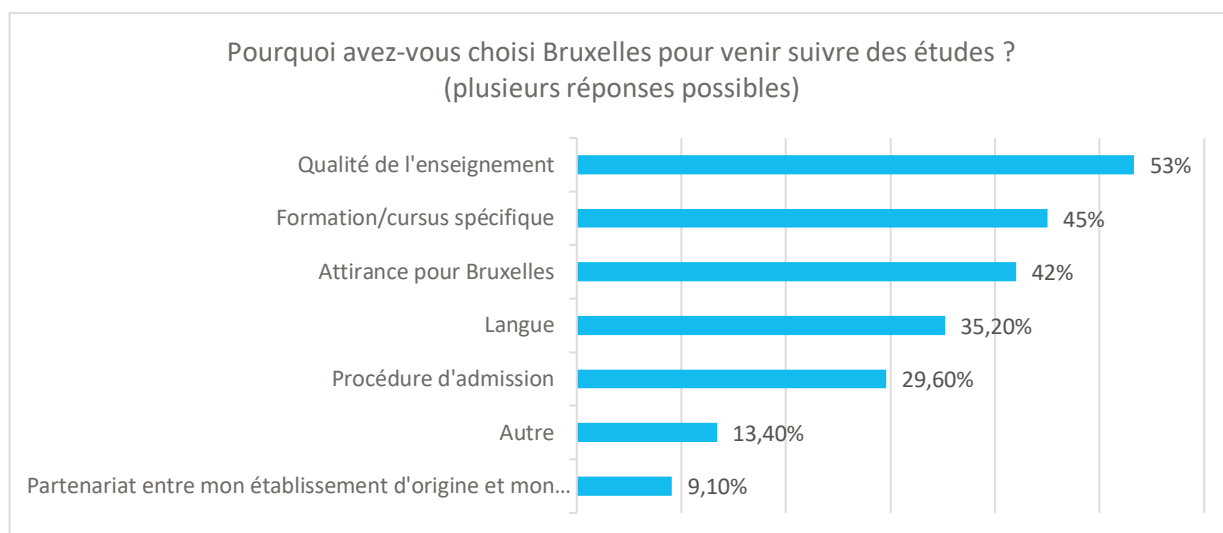
53,8 % des étudiants internationaux ont eu besoin de se rendre dans un autre service que le service administratif communal. Ces autres services sont notamment la banque (55,3 %), une demande d'équivalence de diplôme (53,1%) et la mutuelle (45,5 %).

Choix de Bruxelles comme lieu d'études

Pourquoi les étudiants internationaux ont-ils choisi Bruxelles et en sont-ils satisfaits ?

A cette question, le choix a été donné aux étudiants internationaux de cocher plusieurs réponses. Les résultats pondérés montrent que plus de la moitié des étudiants internationaux, soit 53,3 %, ont choisi Bruxelles pour la qualité de l'enseignement ; 45 % pour les formations spécifiques et 42 % pour l'attrance pour Bruxelles. Parmi les réponses brutes (premier choix dans le classement de la question par ordre de priorité), la qualité de l'enseignement est celle qui a été le plus mentionnée (34,6%) suivie de la langue (35,2%) et des procédures d'admission (29,6%).

FIGURE 14 : CHOIX DE BRUXELLES

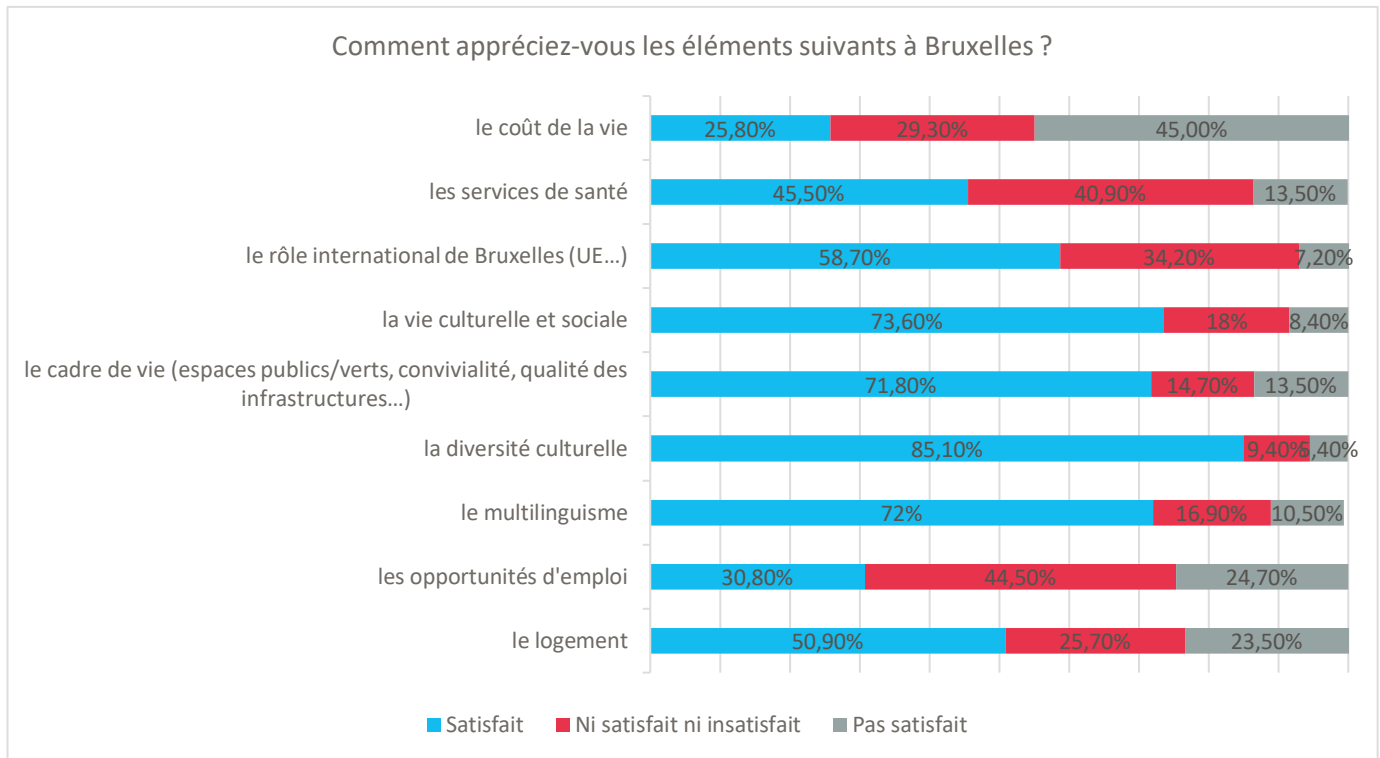


Parmi les 13,4% d'autres raisons qui ont poussé les étudiants à choisir Bruxelles, on trouve principalement des raisons familiales.

Concernant la satisfaction des étudiants internationaux :

- > 85,1% sont satisfaits de la diversité culturelle
- > 73,6% sont satisfaits de la vie sociale et culturelle en Région bruxelloise
- > 72,6% sont satisfaits du multilinguisme présent à Bruxelles
- > 71,8% sont satisfaits du cadre de vie (espaces publics/verts, convivialité, infrastructures)
- > 50,9 % sont satisfaits du logement
- > 30,8% sont satisfaits des opportunités d'emploi
- > 58,7% sont satisfaits du rôle international de Bruxelles
- > 45,5% sont satisfaits des services de santé
- > 45% des étudiants internationaux ne sont pas satisfaits du coût de la vie en Région bruxelloise

FIGURE 15 : SATISFACTION

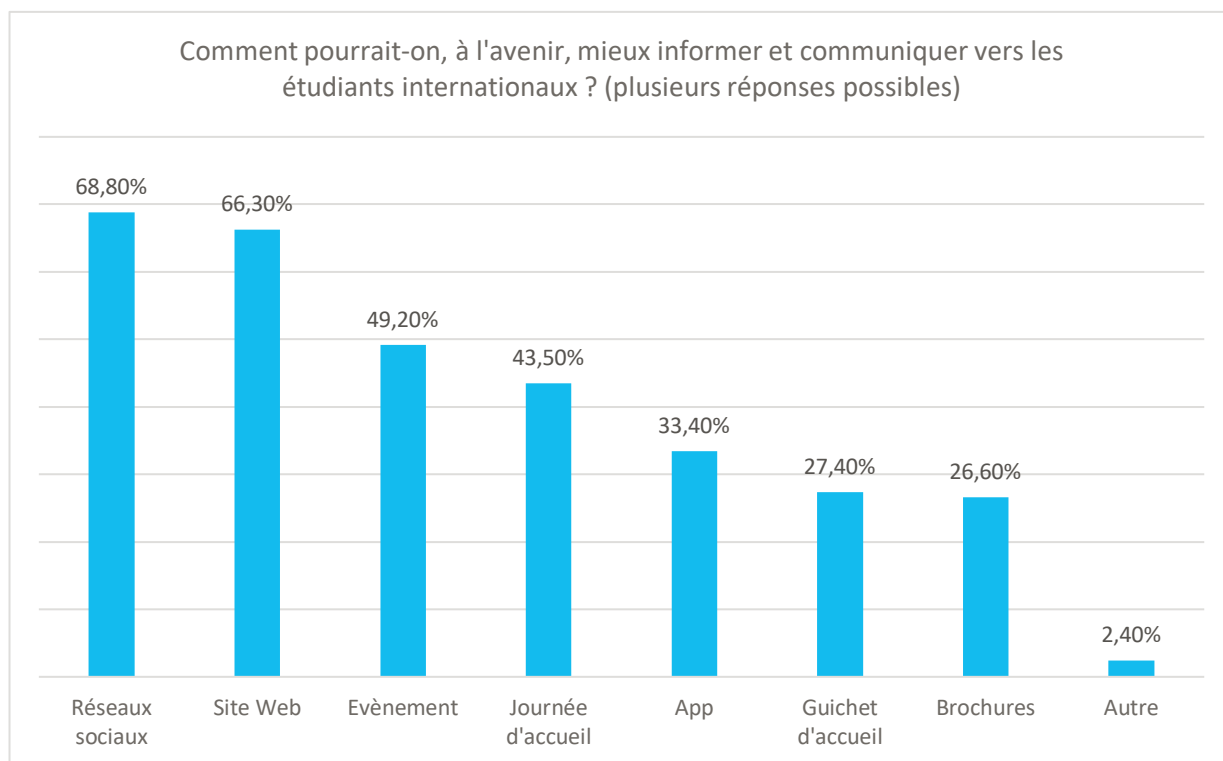


Satisfaction des étudiants quant à la communication avant et pendant leur séjour

À la question de savoir comment on pourrait, à l'avenir, mieux les informer et mieux communiquer avec eux, 67,5% des étudiants internationaux estiment que la communication devrait se faire via les réseaux sociaux et 65,2 % estiment qu'un site web serait utile.

Un peu moins de la moitié (48,4%) pense que communiquer via des évènements serait une bonne idée et moins de 30 % optent pour un guichet d'accueil ou des brochures.

FIGURE 16 : COMMUNICATION



67,3 % des étudiants internationaux auraient souhaité avoir plus d'informations concernant les démarches administratives et 56,4 % concernant le logement. Le domaine sur lequel les étudiants ont le moins besoin d'informations est celui des transports (24,5% des réponses).

Pour compléter l'analyse de la thématique des étudiants internationaux, il a été demandé aux répondants de faire des recommandations vers les futurs étudiants. 40% des étudiants ont répondu à cette question non-obligatoire.

La plupart des étudiants recommandent de s'y prendre bien à l'avance pour chercher un logement et de faire des économies car le coût de la vie à Bruxelles est élevé.

Parmi les autres recommandations, on notera le fait de faire connaissance avec les Bruxellois, de ne pas hésiter à demander des informations et de se promener dans la ville. Pour les démarches administratives il vaut mieux bien parler le français ou le néerlandais ou venir accompagné. De manière générale, les étudiants internationaux recommandent également de disposer de quelques bases en français ou en néerlandais.

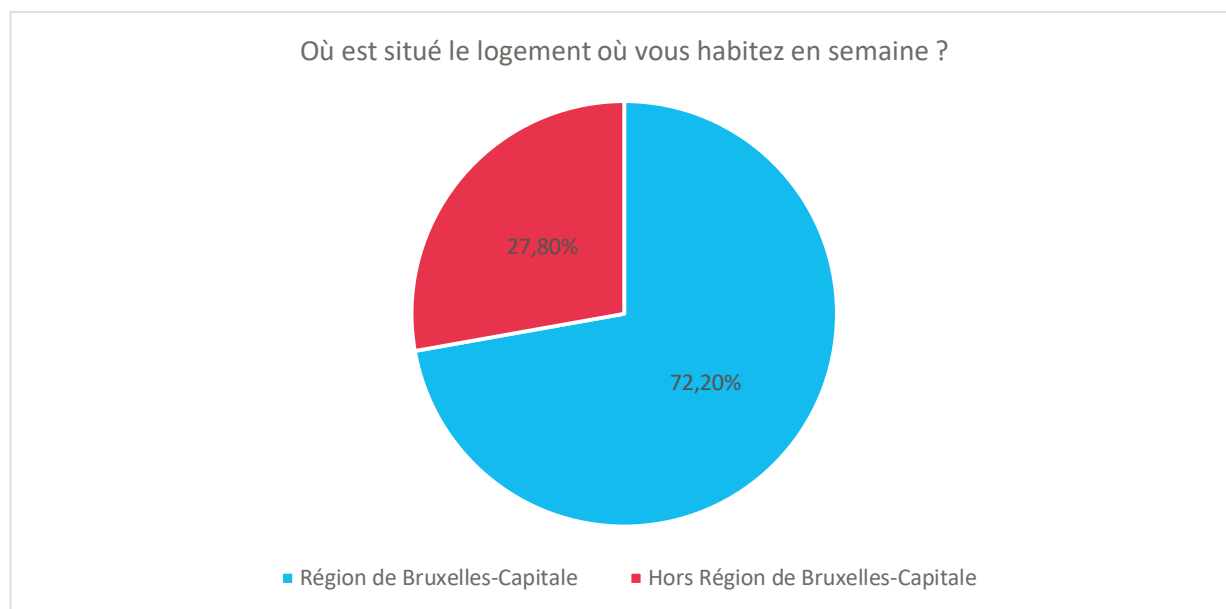
4.3. LOGEMENT

Où habitent les étudiants ? Avec leurs parents, en colocation ou seuls ? Dans quel type de logement ? Combien payent-ils pour leur loyer et quelles sont les difficultés dans la recherche d'un logement étudiant à Bruxelles ? Le logement étudiant joue un rôle essentiel dans la vie étudiante et a un impact important dans la planification urbaine à Bruxelles.

Lieu de résidence

Il a été demandé aux étudiants, en premier, où est situé le logement où ils habitent *en semaine*. Nous constatons que **72% des étudiants interrogés habitent en Région bruxelloise**.

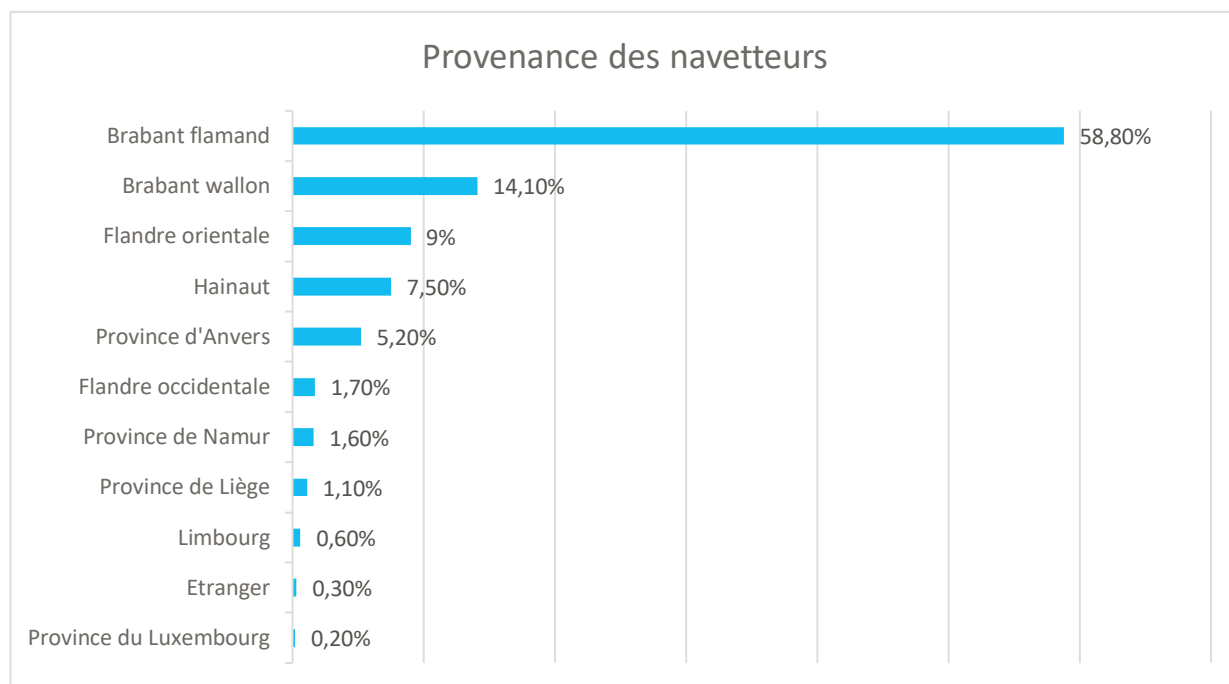
FIGURE 17: LIEU DE RÉSIDENCE



Sur base d'une population-mère de 94.902 étudiants, ce taux de 72% représente une extrapolation de 68.300 étudiants⁶. Parmi les navetteurs (soit une extrapolation de 26.600 étudiants), la majorité vient du Brabant flamand (58,8%), suivi du Brabant wallon (14,1%), de la Flandre orientale (9%) et du Hainaut (7,5%).

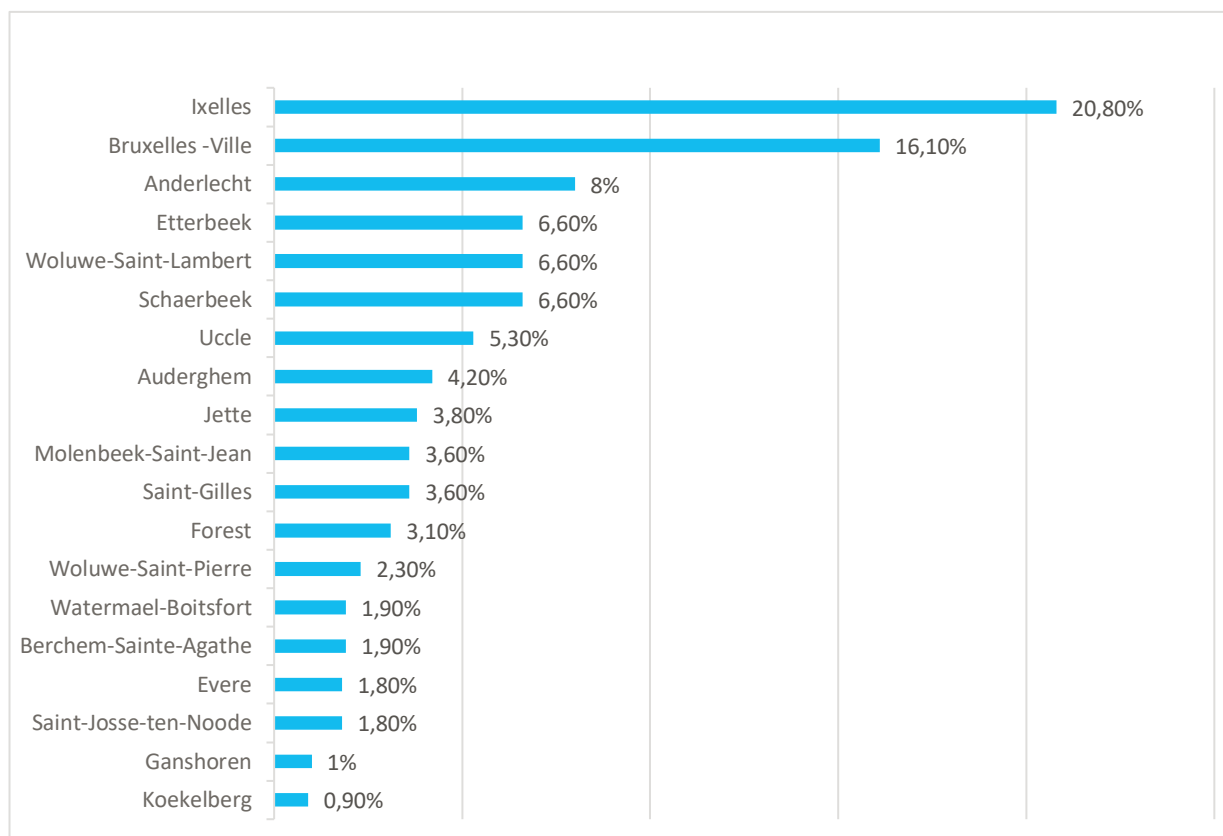
⁶ Comme vu plus haut (§ 3.2.1) nous travaillons avec un taux de presque 90% de la population étudiante réelle. L'extrapolation s'élèverait donc à 74.880 pour une population réelle de 104.000 étudiants.

FIGURE 18 : LIEU DE RÉSIDENCE HORS RÉGION BRUXELLOISE



Pour les 72% des répondants qui habitent la Région de Bruxelles-Capitale, il leur a été demandé de préciser leur commune de résidence. Si les 50 IES sont dispersées dans 14 des 19 communes bruxelloises, l'on constate que parmi les répondants **sept communes concentrent 70% de la population d'étudiants résidant en RBC**. Ces communes (Ixelles, Etterbeek ou Anderlecht...) hébergent les plus grandes institutions de la Région (ULB, VUB, UCL, USL-B). Les sept communes sont, dans l'ordre : Ixelles, Bruxelles-Ville, Anderlecht, Etterbeek, Woluwe-Saint-Lambert, Schaerbeek et Uccle.

FIGURE 19 : LIEU DE RÉSIDENCE - COMMUNES BRUXELLOISES



Les étudiants internationaux choisissent pratiquement les mêmes communes que les belges pour y habiter, à proportion encore plus forte. Ixelles, Bruxelles-Ville, Anderlecht, Etterbeek et Woluwe-Saint-Lambert (cinq communes) concentrent 70,7% des internationaux. **Ixelles et Bruxelles-Ville concentrent pratiquement la moitié de la population des étudiants internationaux (47,7%).**

Selon le type d'enseignement, la commune de résidence de l'étudiant varie également : les inscrits à l'Université, en enseignement artistique ou dans les institutions néerlandophones de manière générale indiquent, à taux légèrement variables, Ixelles et Bruxelles-Ville comme les deux principales communes où ils habitent. Or **dans les Hautes Écoles, Ixelles arrive seulement en cinquième place en termes de logement**, derrière Bruxelles-Ville, Anderlecht, Schaerbeek et Jette. **Parmi les universitaires, Ixelles est le premier choix et concentre un quart des étudiants résidant en Région bruxelloise.**

Domicile parental

Après la répartition territoriale des lieux de résidence des étudiants, nous nous intéressons à leurs choix en termes de logement, le premier critère étant de savoir s'ils sont toujours hébergés au sein du noyau familial, ou s'ils ont pu et voulu choisir de quitter le domicile parental.

Près de la moitié des étudiants interrogés habite chez ses parents ou avec un membre de la famille (le choix « autre » indiquant surtout des liens familiaux). Selon le type d'enseignement des nuances sont observées. Les étudiants des Hautes Écoles sont 61,4% à habiter chez leurs parents contre 42,7 % pour les universitaires.

Un tiers des étudiants restés chez ses parents n'est pas parti pour des raisons financières. En même temps, pour 23,6% de l'ensemble des interrogés, habiter chez ses parents reste le « logement idéal » (voir §logement idéal).

FIGURE 20 : LIEU DE RÉSIDENCE - DOMICILE PARENTAL OU AILLEURS

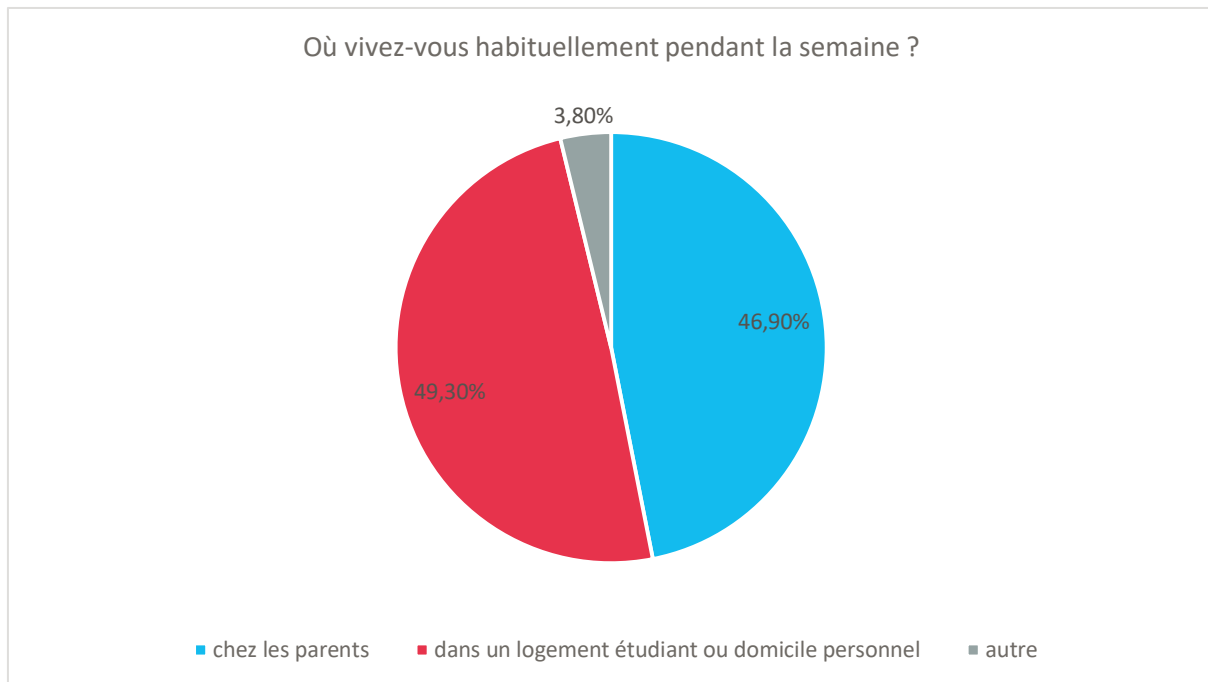
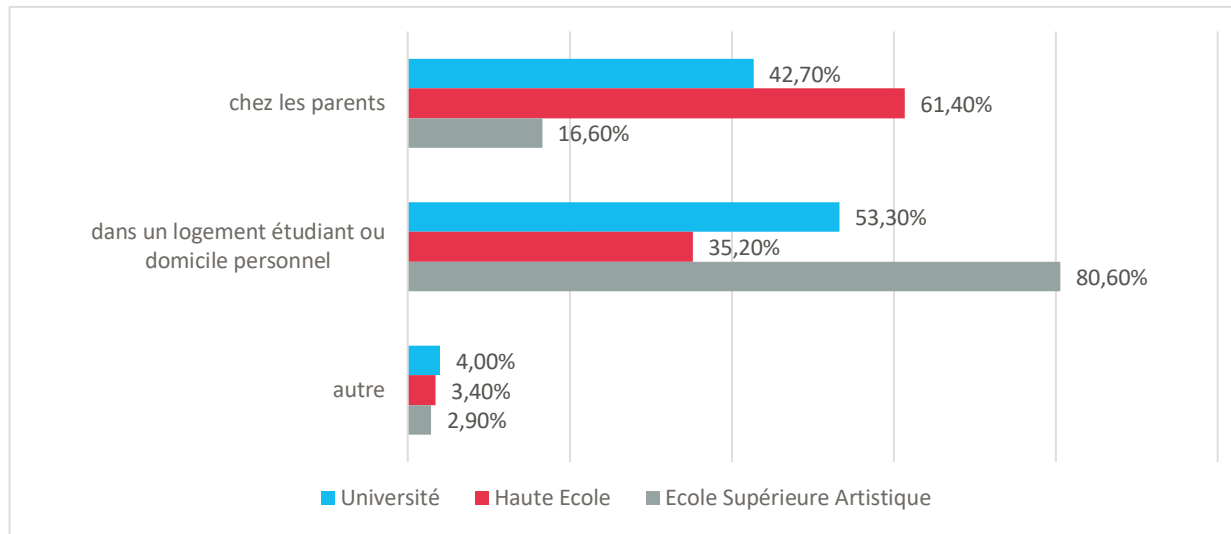


FIGURE 21 : DOMICILE PARENTAL SELON TYPE ENSEIGNEMENT



Logement étudiant

Un « logement étudiant » représente tout type d’habitation en dehors du domicile parental (studio, résidence étudiante, colocation, chambre chez l’habitant...). La catégorie « domicile personnel » se réfère aux étudiants installés de manière durable (propriétaires ou inscrits en horaire décalé). Nous analysons ici les spécificités du logement étudiant.

Si comme nous venons d’indiquer plus haut, presque la moitié de répondants qui habite chez ses parents, de l’autre côté de la balance nous constatons que **49,3% des interrogés habitent dans un « logement étudiant » ou dans un « domicile personnel »**. Ce taux représente une extrapolation d’environ **46.800 étudiants**. En pourcentage, c’est un chiffre constant par rapport à l’enquête de 2013-2015⁷.

⁷ À titre indicatif, la première enquête présentait une extrapolation de 35.500 étudiants en logement étudiant ou domicile personnel. Nous constatons donc une augmentation nette de 11.300 étudiants.

L'analyse sans la catégorie du domicile personnel indique que **33,7 % des interrogés occupent un logement étudiant pendant la semaine**

Cette proportion change de manière significative selon le type d'enseignement suivi et se présente ainsi :

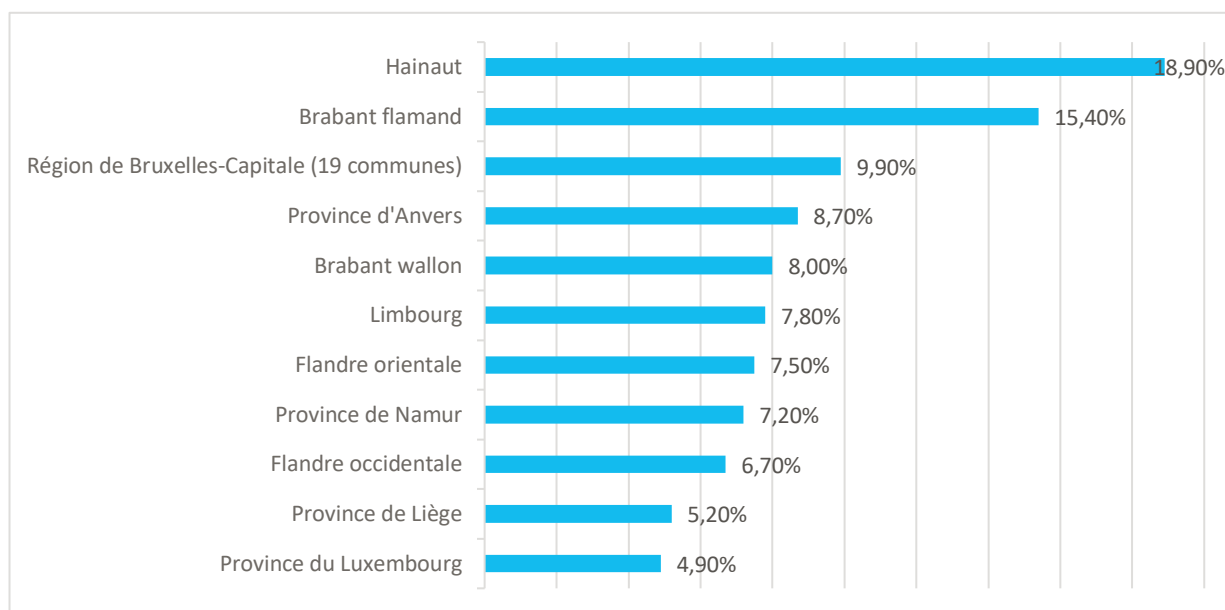
- > Dans les Hautes Écoles, ils représentent 23,2 % ;
- > Les universitaires sont 37,1% à habiter dans un logement étudiant ;
- > Cette proportion monte à 51,8% pour les étudiants des Écoles Supérieures d'art, qui, rappelons-le, attirent une population internationale importante.

Les étudiants internationaux représentent 31% des occupants d'un logement étudiant.

Lieu d'origine des étudiants occupant un logement étudiant

La première province d'origine des étudiants vivant dans un logement étudiant est la province de Hainaut avec 18,9%. Suit ensuite la province du Brabant flamand avec 15,4%. Le troisième lieu d'origine le plus représenté est la Région bruxelloise, avec près de 10% : certains Bruxellois quittent le domicile parental pour rejoindre un logement étudiant. La figure suivante présente la répartition des lieux d'origine de ces étudiants :

FIGURE 22 : LOGEMENT ÉTUDIANT - LIEU D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS BELGES



Pour rappel, l'origine des étudiants internationaux (précisément, leur nationalité) est détaillée plus haut (§ 4.2.1).

Parmi les répondants habitant un logement étudiant, une **large majorité (72,1 %) reste domiciliée chez ses parents**. On observe aussi qu'ils sont 53% à ne pas occuper leur logement pendant les week-end.

Localisation des logements étudiants

La localisation des logements étudiants confirme une concentration (attendue) à Ixelles, Bruxelles-Ville et Etterbeek, étant donné la proximité des campus d'institutions importantes en termes de population étudiante (en effet ULB et VUB enregistrent ensemble le plus grand nombre d'inscriptions) et qui gèrent un certain parc de résidences étudiantes. Ces trois communes accueillent 60% des interrogés habitant un logement étudiant. Or, pour rappel (figure 19), l'addition de ces mêmes communes totalise 43,5% si l'on tient compte de l'ensemble du panel.

Par rapport à la première enquête, nous vérifions une légère croissance pour Ixelles (de 27% à 31,5%), Bruxelles-Ville (de 13% à 17,9%), le statu quo pour Etterbeek et un chiffre moins important pour Woluwé-Saint-Lambert (de 14% à 8,1%).

FIGURE 23 : LOGEMENT ÉTUDIANT - RÉPARTITION PAR COMMUNE BRUXELLOISE

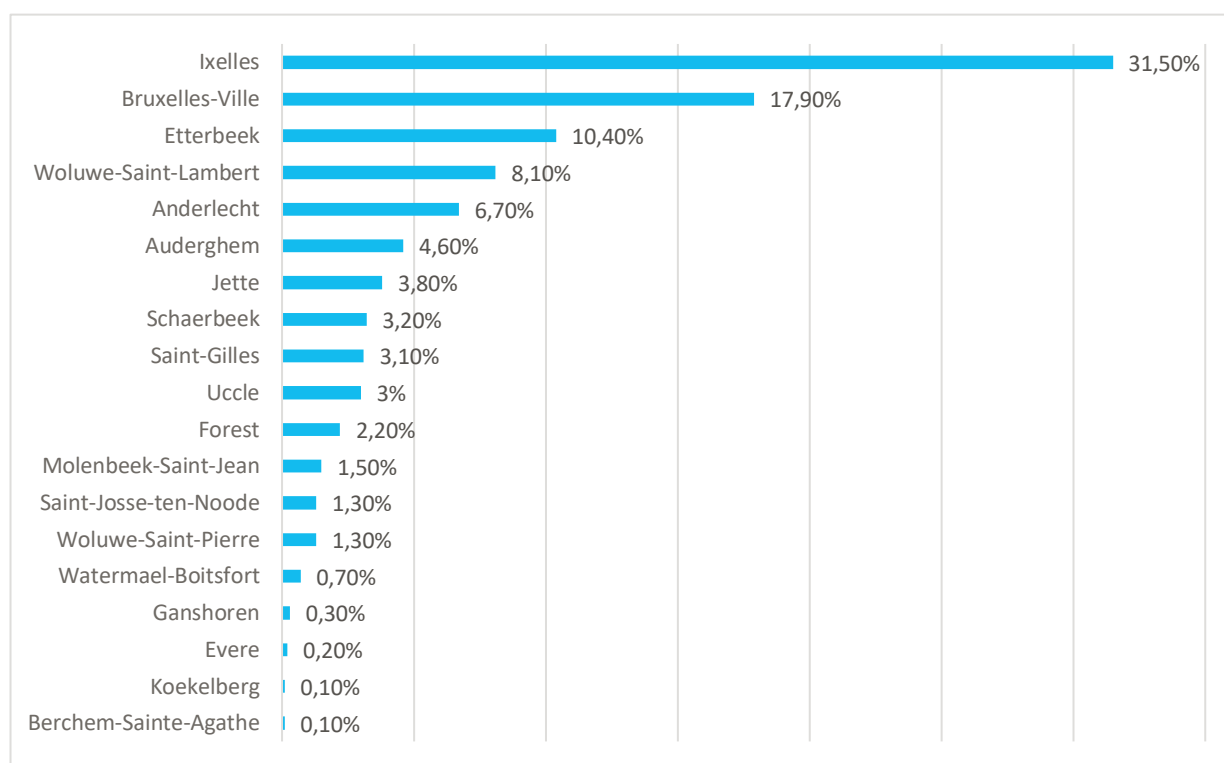


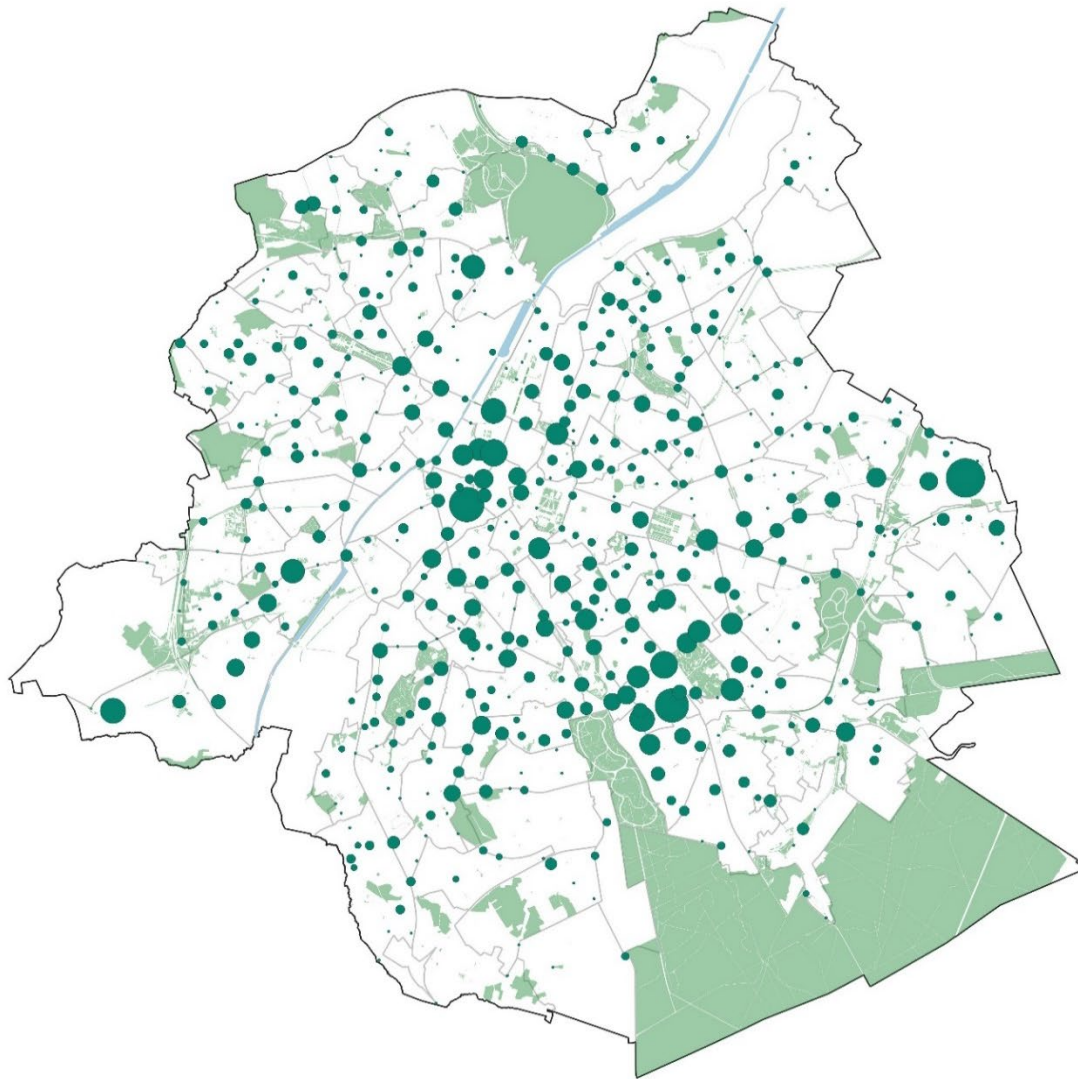
FIGURE 24 : CARTE DE L'EMPLACEMENT DES LOGEMENTS ÉTUDIANTS⁸

LOGEMENT ETUDIANT - 2020

Arrêt STIB le plus proche

STUDENTENWONING - 2020

Dichtsbijzijnde MIVB halte



Nombre d'étudiants - Aantal studenten



Espace vert - Groene ruimte

Canal - Kanaal

Quartiers - Wijken

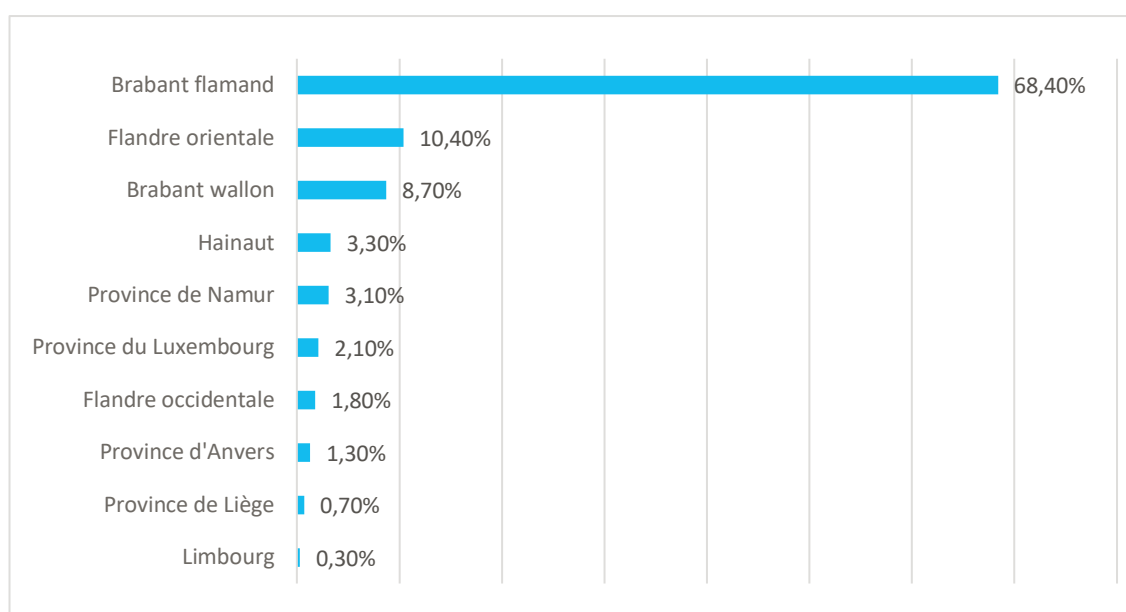
0 1 2 km

⁸ Carte établie sur base de la question demandant aux étudiants d'indiquer le nom de l'arrêt STIB le plus proche de leur logement.

Une part restreinte de cette population habitant un logement étudiant (6,6%, ou une extrapolation de 2.100 étudiants) vit en dehors de la Région. Ce sont des navetteurs ayant quitté le domicile parental mais qui choisissent d'habiter un logement étudiant en dehors de la Région bruxelloise. La plupart d'entre eux (68,4%) habite le Brabant flamand. L'attractivité d'une ville typiquement estudiantine comme Leuven pourrait être à la base de ce chiffre.

Si cela explicite la complexité et les nuances de la réalité du logement étudiant, l'on peut également s'interroger ici sur l'attractivité de Bruxelles (problématiques d'une grande ville) et de son marché immobilier (prix élevés) pour ces étudiants.

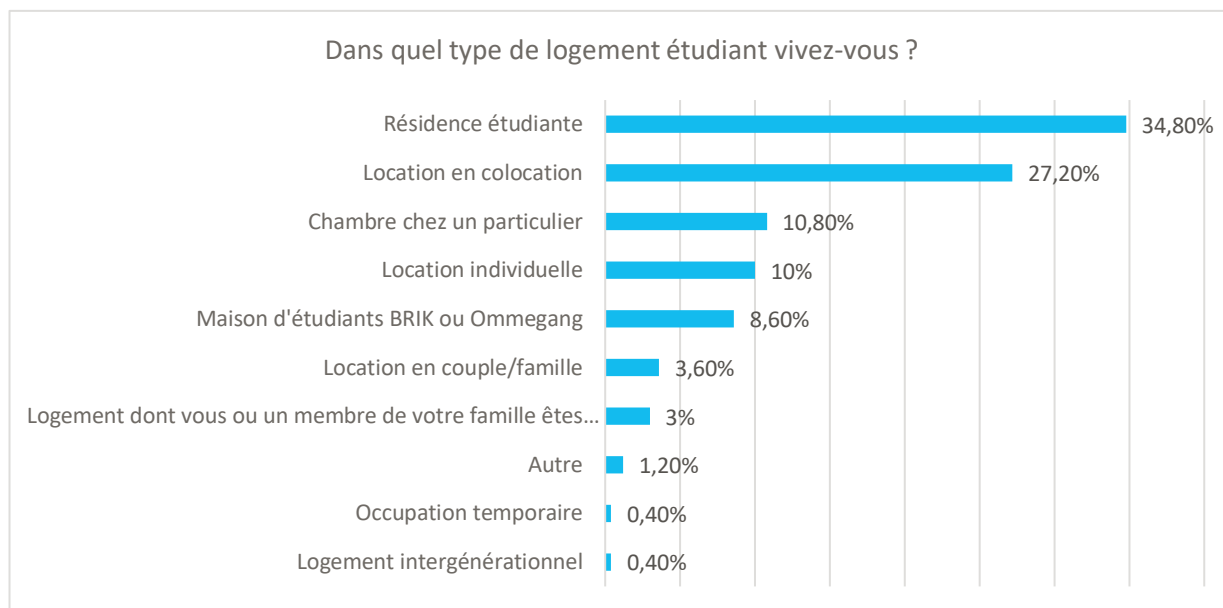
FIGURE 25 : LOGEMENT ÉTUDIANT – REPARTITION HORS RÉGION BRUXELLOISE



Typologie des logements étudiants

La **résidence étudiante et la colocation** sont les types de logement les plus choisis et **représentent ensemble 62% du marché « logement étudiant »**. Ce chiffre augmente à 70,6% si l'on considère les maisons d'étudiants Brik et Ommegang comme une sous-typologie de la « résidence étudiante » (parfois aussi colocation).

FIGURE 26 : LOGEMENT ÉTUDIANT - TYPOLOGIE



Une variation et une différenciation importantes par rapport à la synthèse de la première enquête sont à noter. Le questionnaire de 2013-2015 mentionnait « résidence universitaire », dont le résultat représentait 13% des répondants. Désormais, la typologie a été élargie au terme « résidence étudiante », qui englobe à la fois les résidences gérées par les institutions (de tout type) et les résidences gérées par les promoteurs spécialisés, dont beaucoup ont été ouvertes ces dernières années.

En termes de typologie également, les différences entre réseaux et types d'enseignement sont importantes : pour les inscrits dans les institutions francophones, colocation (36,8%) et résidence étudiante (31,2%) représentent ensemble 68% du logement étudiant. Les inscrits en institution néerlandophone habitent majoritairement (56,4%) dans les résidences étudiantes et/ou dans des Maisons d'étudiants Brik. Cette donnée laisserait supposer une meilleure offre et/ou attractivité, proportionnelle, en termes de résidence étudiante dans l'enseignement néerlandophone. Nous pouvons encore ajouter que, de manière générale, les inscrits dans le réseau néerlandophone sont proportionnellement plus nombreux (38,5%) à habiter dans un logement étudiant, le taux pour les inscrits dans les IES francophones étant de 31,1%. Autre élément, parmi les locataires des IES francophones, ils sont 42% à déclarer avoir rencontré des difficultés pour trouver un logement, tandis que pour les IES néerlandophones ils sont 30,4%.

En moyenne, les colocations sont occupées par 4 personnes⁹. Même si ce mode de logement était un choix plus marqué auprès des étudiants interrogés entre 2013 et 2015 – on passe de 32% à l'époque à un taux de 27% aujourd'hui – les chiffres montrent, également, que la colocation reste le deuxième choix du « logement idéal » pour l'ensemble du panel (y compris ceux qui habitent encore chez leurs parents, donc).

⁹ A titre indicatif, le dernier Observatoire des Loyers de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (enquête 2018, page 43) fait état de 11 % des logements bruxellois occupés par des colocations, pour une taille moyenne de la colocation de 2,8 locataires.

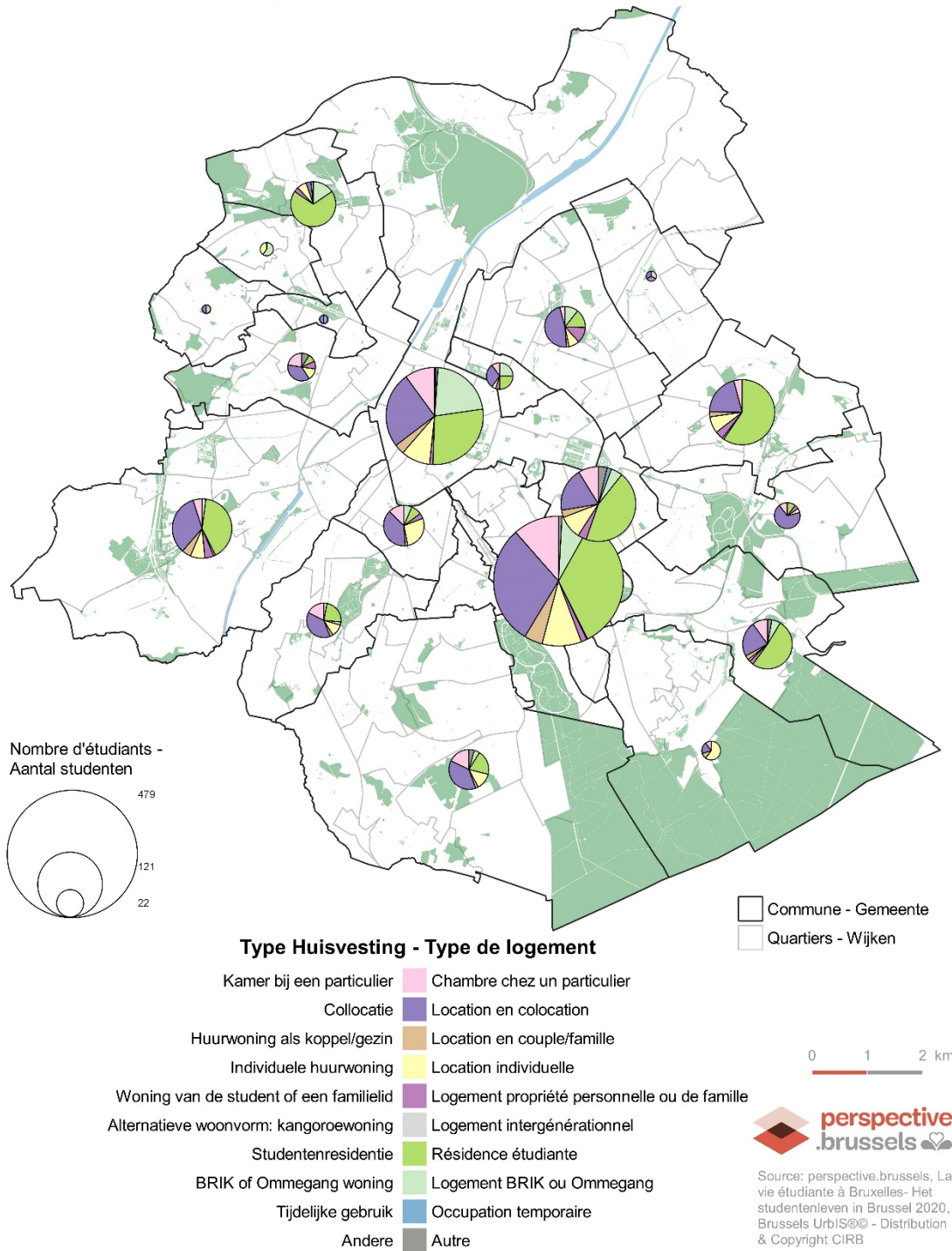
FIGURE 27 : CARTE TYPOLOGIE LOGEMENT ÉTUDIANT – REPARTITION PAR COMMUNE BRUXELLOISE

TYPES DE LOGEMENT ÉTUDIANT - 2020

Etudiants ne vivant pas chez leurs parents

TYPE STUDENTENWONINGEN - 2020

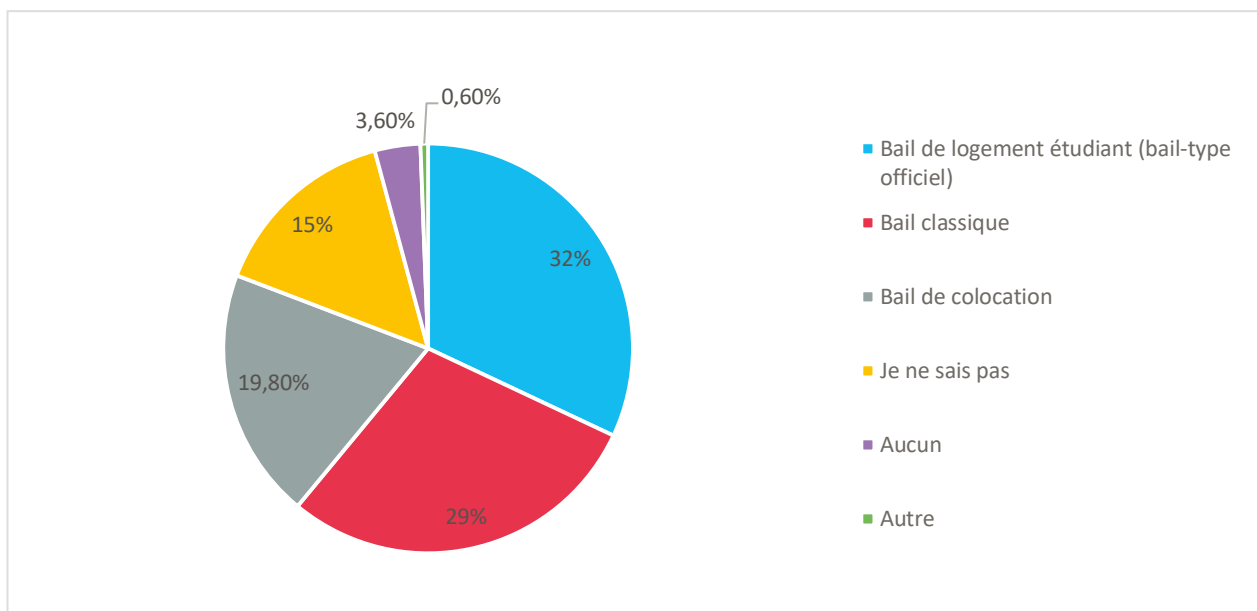
Studenten die niet bij hun ouders wonen



Contrat de location et prix des logements étudiants

Il existe différents types de bail disponibles sur le marché, qui répondent à la diversité dans la manière de se loger choisie par les étudiants. Néanmoins, le « bail étudiant », mis en place par la Région de Bruxelles-Capitale en janvier 2018, semble à ce jour être le plus utilisé, suivi de près par le bail classique. Reste à noter que 15% des interrogés ne connaissent pas leur type de contrat de location. Ce taux expressif de répondants qui ne connaissent pas leur type de bail nous invite à prendre avec précaution le taux de réponse pour l'utilisation du bail étudiant, étant donné les subtilités des différences avec le bail classique.

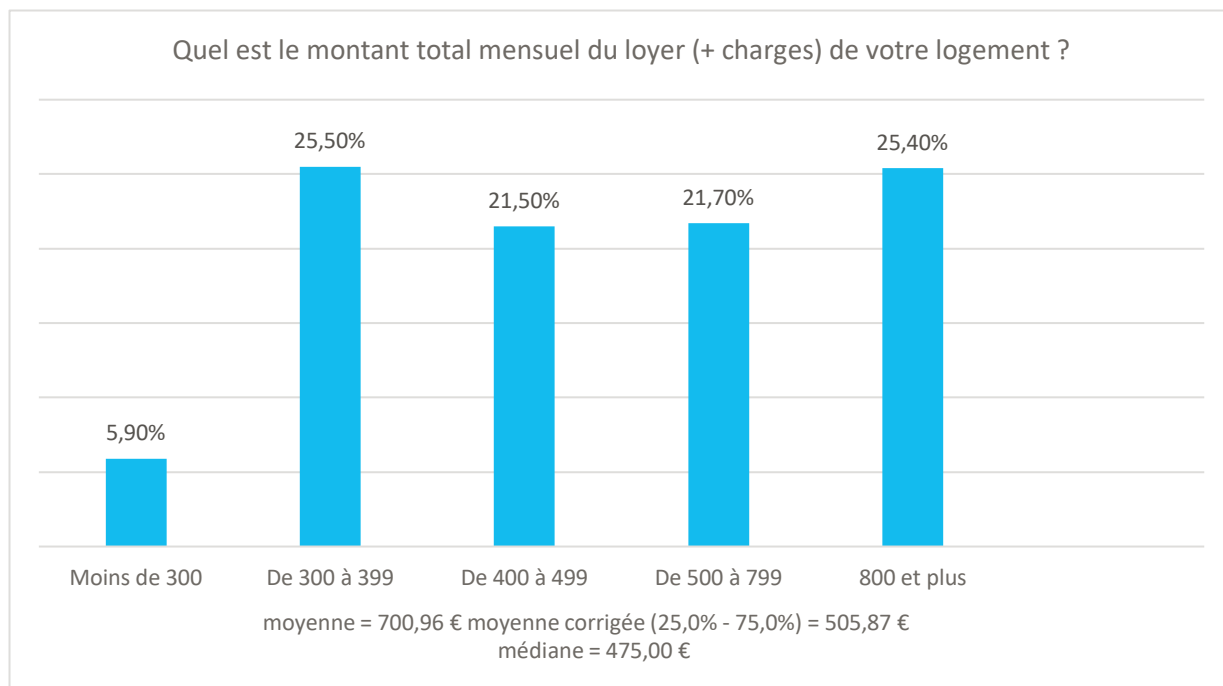
FIGURE 28 : LOGEMENT ÉTUDIANT - TYPE DE CONTRAT DE LOCATION



Parmi ceux qui sont au courant des conditions, **la durée de 12 mois est d'application pour 66% des répondants**. Les baux de 12 mois et les baux de 10 mois correspondent à 82,9% du marché.

Le prix médian de la location d'un logement étudiant (chambre, résidence universitaire, colocation...) pour un loyer charges comprises est de 475€.

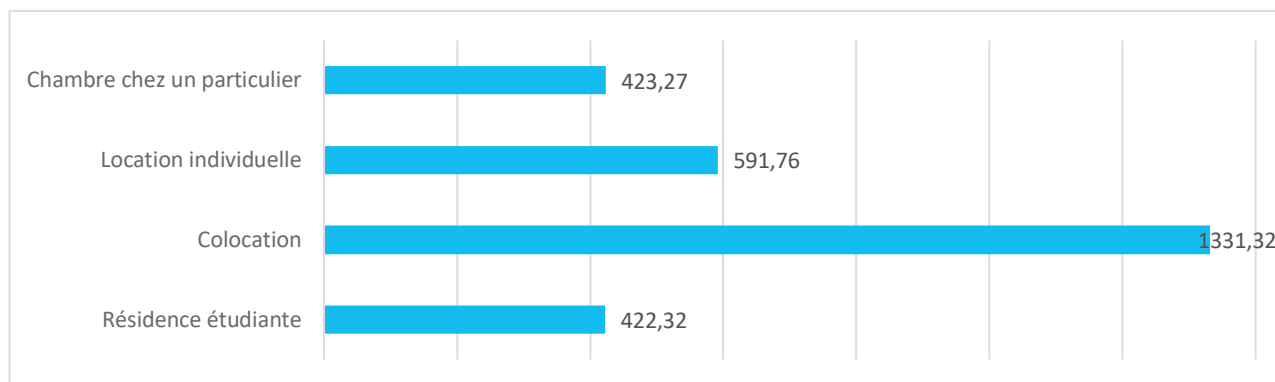
FIGURE 29 : LOGEMENT ÉTUDIANT - LOYER CHARGES COMPRISES



Si la moyenne semble élevée (700,96 €) pour un loyer charges comprises, elle reflète une distribution des loyers poussée vers le haut, étant donné par exemple le loyer moyen des colocations (1.331 €). La moyenne corrigée¹⁰, pour l'ensemble de cet échantillon spécifique, est de 505,87 €. Le loyer médian est de 475 €, ce qui représente une augmentation de 75 € par rapport aux chiffres de l'enquête de 2013-2015.

Le loyer moyen des logements étudiants les plus cités (par les répondants concernés par la question) est détaillé ci-après:

FIGURE 30 : LOGEMENT ÉTUDIANT - LOYER MOYEN PAR TYPE DE LOGEMENT

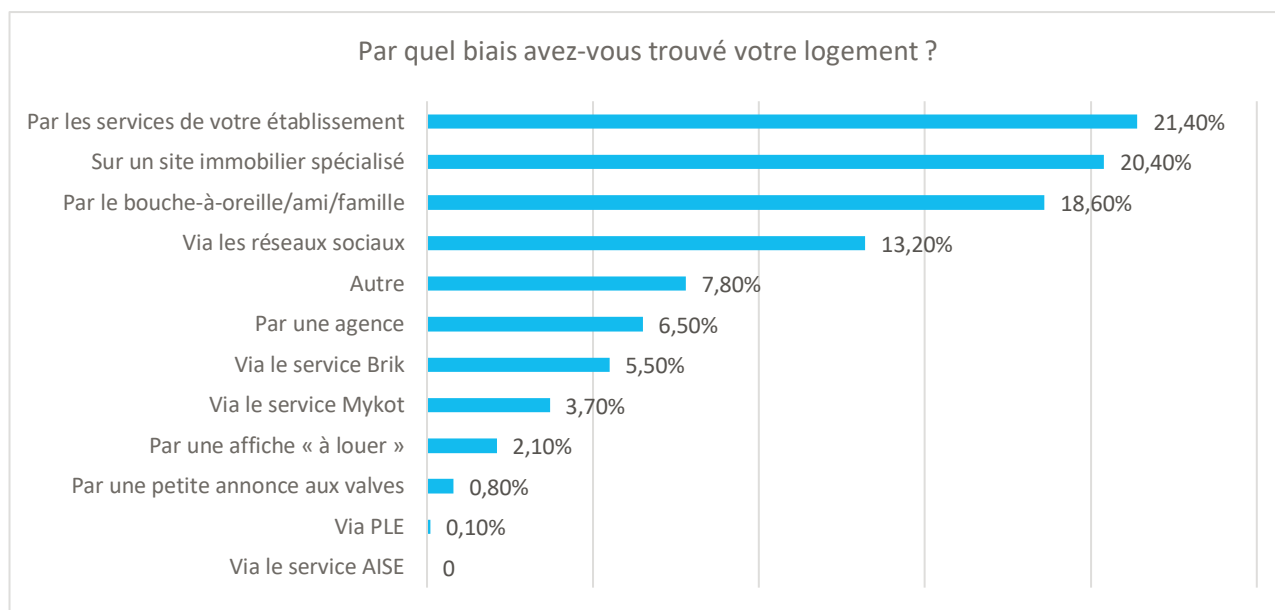


¹⁰ La moyenne corrigée comprend les 50% des valeurs médianes. Par exemple, sur un échantillon de 100, on enlève les 25 les plus petites et les 25 les plus grandes : m (25% - 75%).

Recherche d'un logement

La recherche d'un logement étudiant peut se faire de multiples manières. Ainsi, les résultats sont assez variés pour la question « Par quel biais avez-vous trouvé votre logement ? ». A noter : **le biais que l'on peut qualifier d'informel – bouche-à-oreille, réseaux sociaux – représente 32% des réponses.**

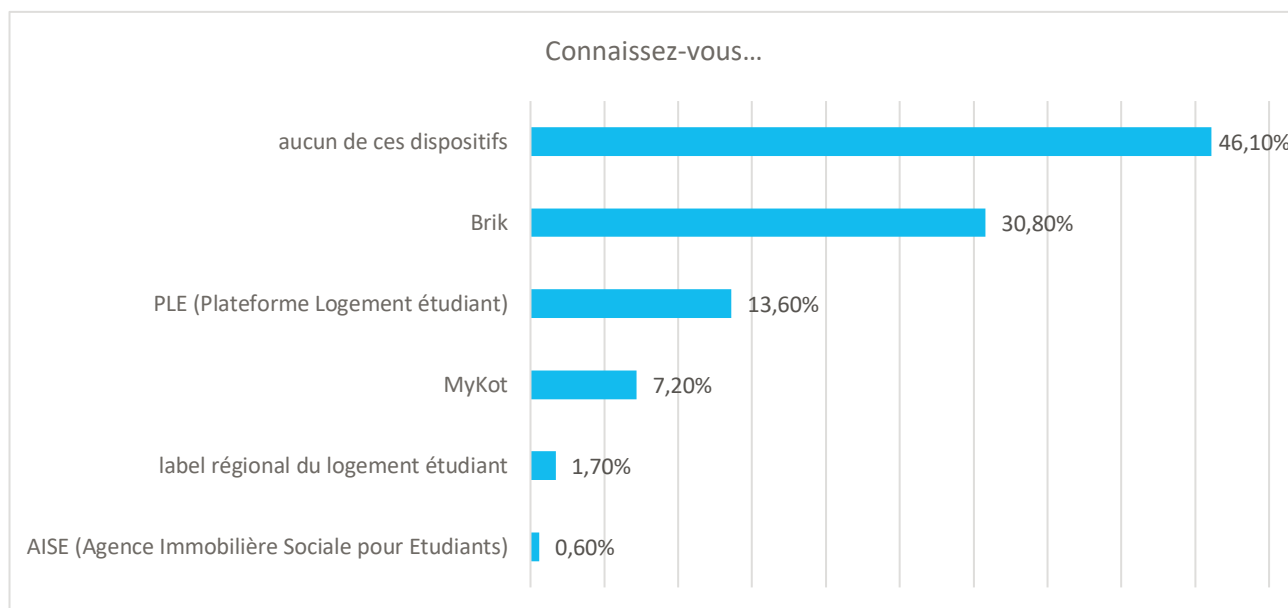
FIGURE 31 : LOGEMENT ÉTUDIANT - MOYENS DE RECHERCHE



Les logements trouvés via des services spécialisés comme Brik, Mykot et PLE représentent ensemble 10% des réponses du panel des résidents dans les logements étudiants.

Néanmoins, les **dispositifs existant pour la recherche, la qualité du logement ou la location sociale** (Brik, label régional, PLE, AISE...) **restent méconnus d'une grande partie des interrogés (46,1%)**. Cette donnée diffère selon le réseau d'enseignement. Du côté néerlandophone, l'association Brik est connue à 68,7% et la réponse « aucun des dispositifs » compte 15,1%. Pour les inscrits dans les IES francophones, ils sont 67,1% à ne connaître aucun dispositif, mais 22,5% à connaître le site web MyKot (collaboration PLE et Brik) pour trouver un kot. Il paraît donc qu'un effort en termes de communication reste à faire, notamment côté francophone. C'est une donnée qui confirme également le besoin d'une approche territoriale, multilingue, de la part de la Région, soit la mission première de la nouvelle Cellule Vie étudiante de Perspective.

FIGURE 32 : RECHERCHE LOGEMENT - CONNAISSANCE OUTILS RÉGIONAUX



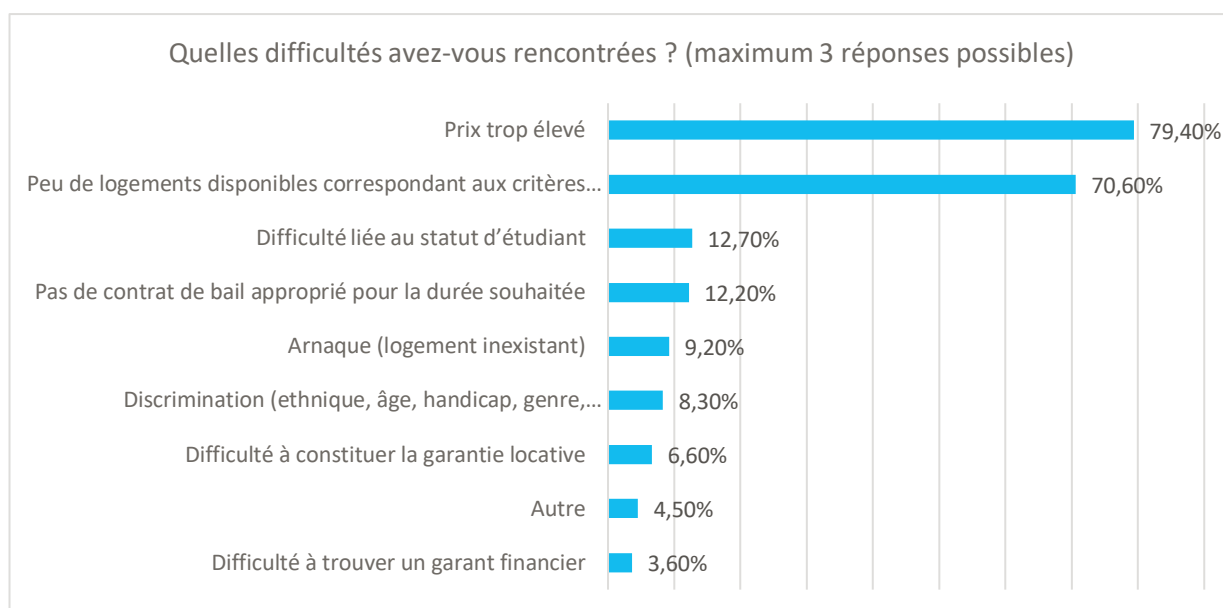
Difficultés et attentes

37% des étudiants locataires ont rencontré des difficultés à trouver un logement. Ce score s’améliore de 5% par rapport à l’enquête précédente. Il reste néanmoins important et confirme encore la nécessité des dispositifs spécifiques comme la PLE, Mykot ou l’AISE pour aider les étudiants.

Parmi les étudiants internationaux, ils sont 47,2% à signaler avoir rencontré des difficultés.

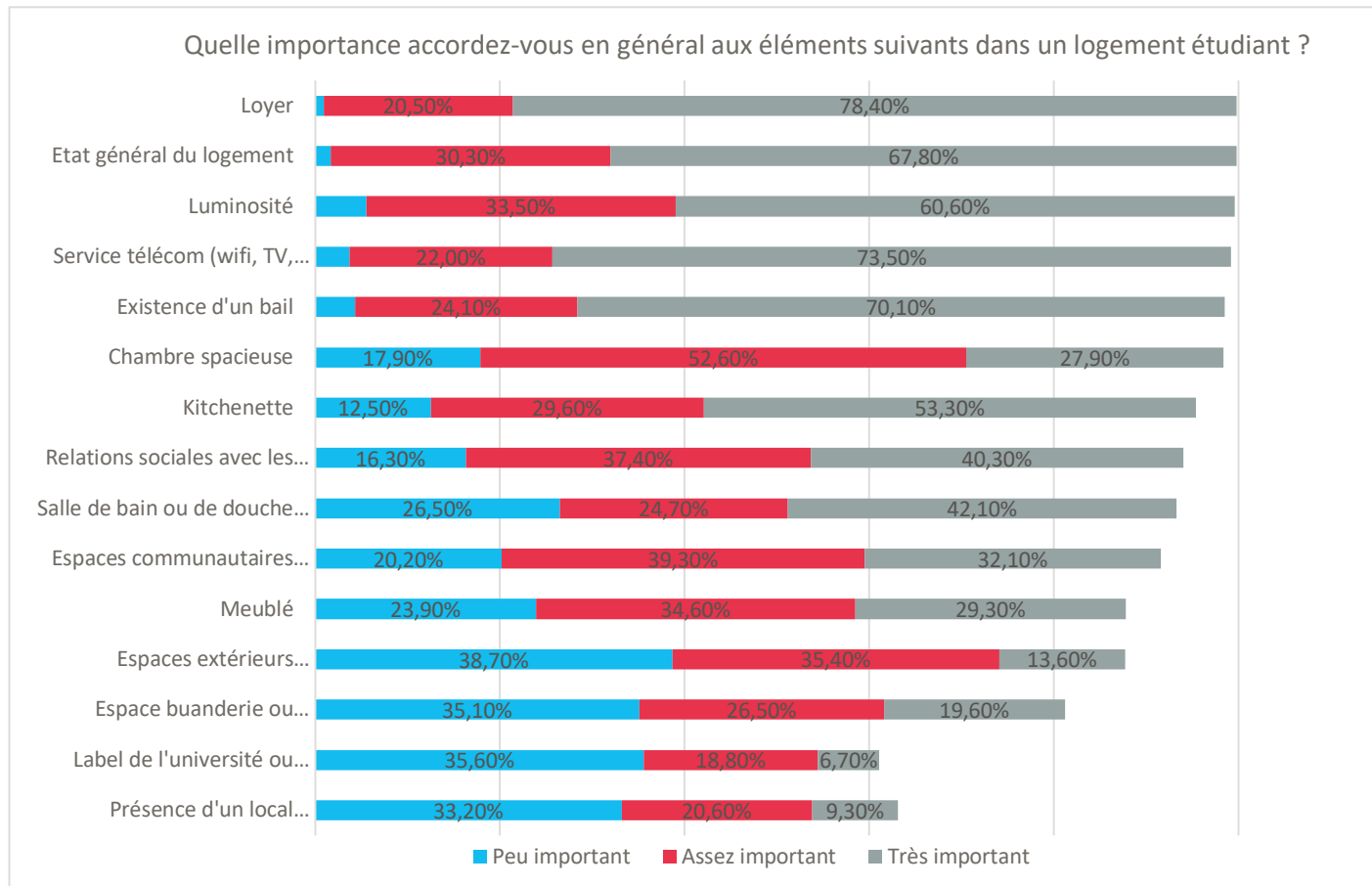
Pour ceux qui ont eu du mal à trouver leur logement, **les principales et très majoritaires difficultés sont le prix trop élevé et le peu de logements correspondant aux critères de l’étudiant.**

FIGURE 33: RECHERCHE LOGEMENT – DIFFICULTÉS



Quant aux attentes en matière de logement, les étudiants placent le loyer, les services télécom, l'état général du logement et l'existence d'un bail comme des critères très importants. La luminosité, la présence d'une kitchenette et la salle de bain individuelle sont également assez importantes.

FIGURE 34 : RECHERCHE LOGEMENT - CRITÈRES



Satisfaction et problèmes

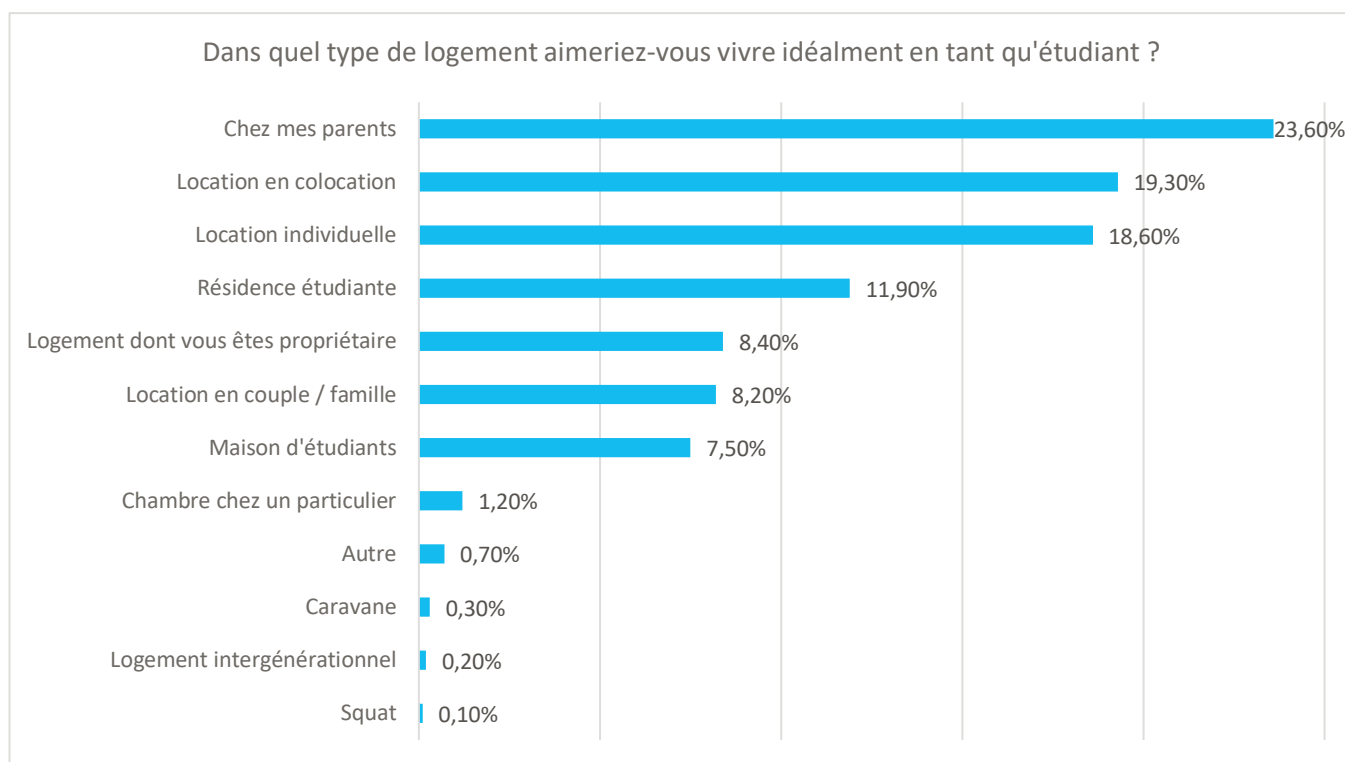
Une large majorité d'étudiants (87%) est satisfaite de son logement. Le rapport qualité/prix est, néanmoins, pointé comme problématique pour 24,5% des étudiants. Parmi les locataires, ils sont seulement 17,2% à se déclarer pas du tout ou peu satisfaits de leur rapport avec le propriétaire / bailleur.

Les principaux problèmes rencontrés dans leur logement sont l'isolation acoustique et l'isolation thermique. La connexion internet est aussi source de problèmes.

Logement idéal

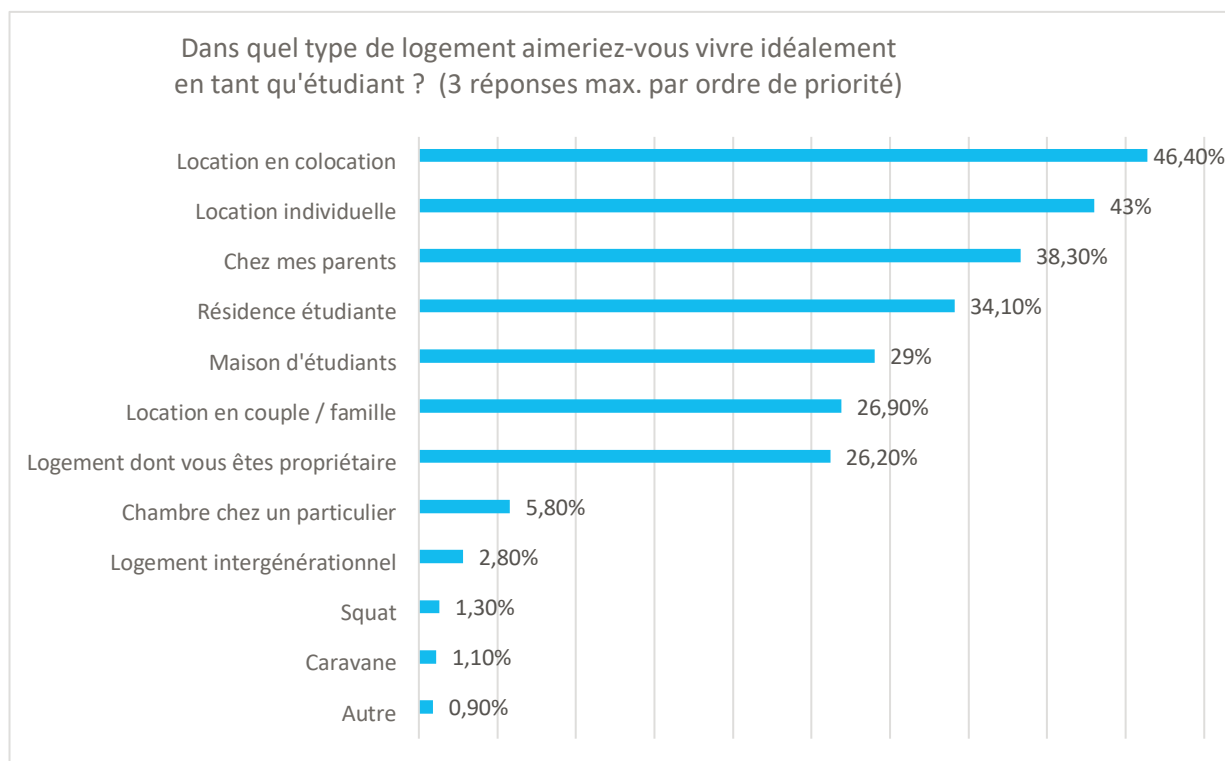
Même si le domicile parental est le champion du « logement idéal » parmi les réponses brutes (premier choix dans le classement de la question par ordre de priorité, voir figure 34), l'on constate que le souhait de vivre en dehors du cercle familial est largement majoritaire. Il apparaît clair aussi que l'étudiant souhaite se retrouver parmi ses pairs, que ce soit en colocation, résidence ou maison d'étudiants : ensemble, ces critères correspondent à 39% des réponses. Élément qui peut encore attester cette tendance, la chambre chez un particulier apparaît comme un choix de raison, étant donné qu'elle correspond à 11% des logements étudiants (parmi les locataires interrogés), mais seulement 1,2% pour le premier choix en termes de « logement idéal » (pour l'ensemble du panel).

FIGURE 35 : LOGEMENT IDÉAL – PREMIÈRE PRIORITÉ



Les réponses tenant compte de l'ordre de priorité choisi par l'étudiant et de leur importance selon incidence, confirment cette analyse tout en rajoutant des nuances. Ainsi, la maison parentale arrive en troisième place, mais l'écart n'est pas excessif avec les deux premiers choix du palmarès (colocation et location individuelle).

FIGURE 36 : LOGEMENT IDÉAL – PRIORITÉS PONDÉRÉES

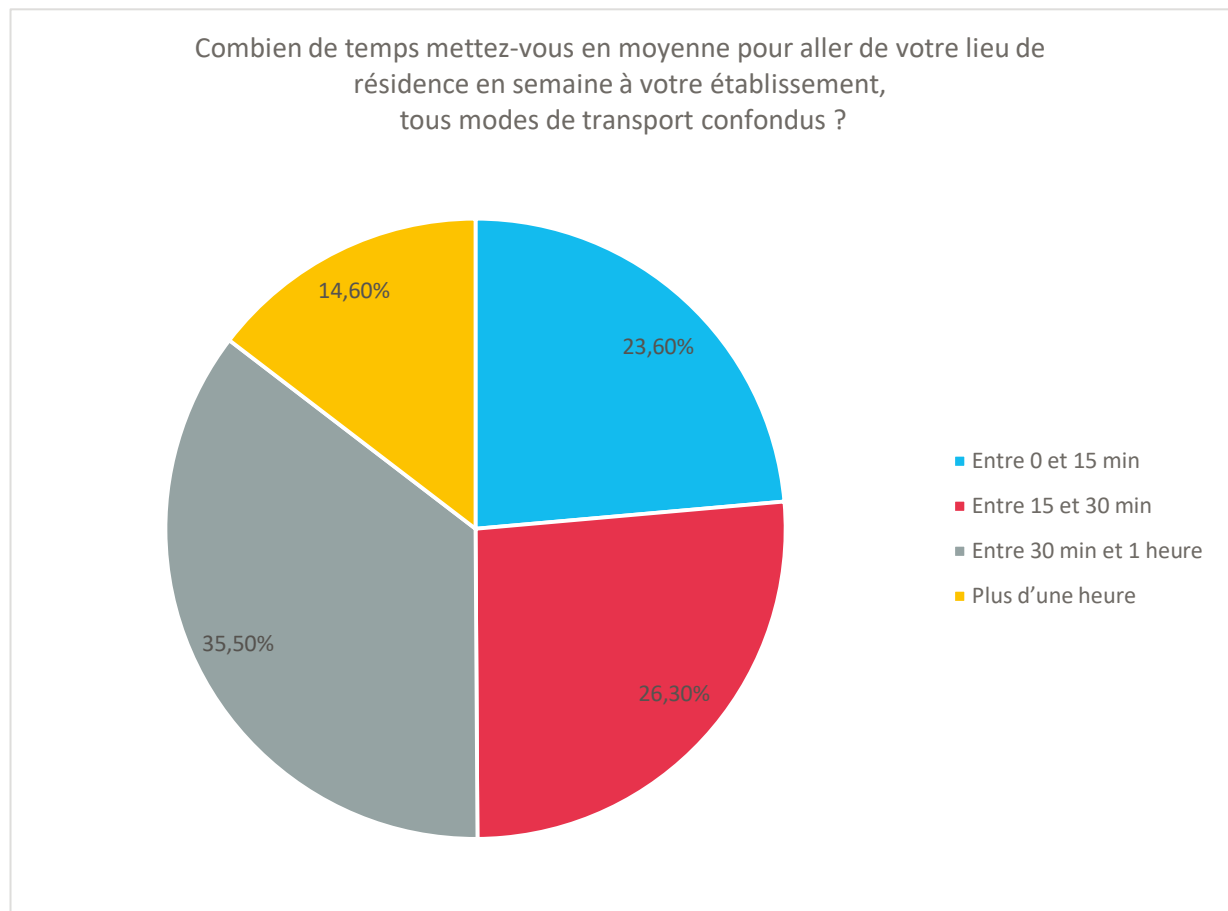


4.4. MOBILITÉ

Temps de trajet entre le logement et l'établissement

Plus de 50% des étudiants met moins d'une heure pour arriver à son établissement. Ils sont 14% à mettre plus d'une heure pour effectuer le trajet entre domicile et lieu d'étude et 35,5% entre 30 minutes et une heure.

FIGURE 37 : DUREE DU TRAJET DOMICILE - LIEU D'ETUDE



Modes de transport utilisés

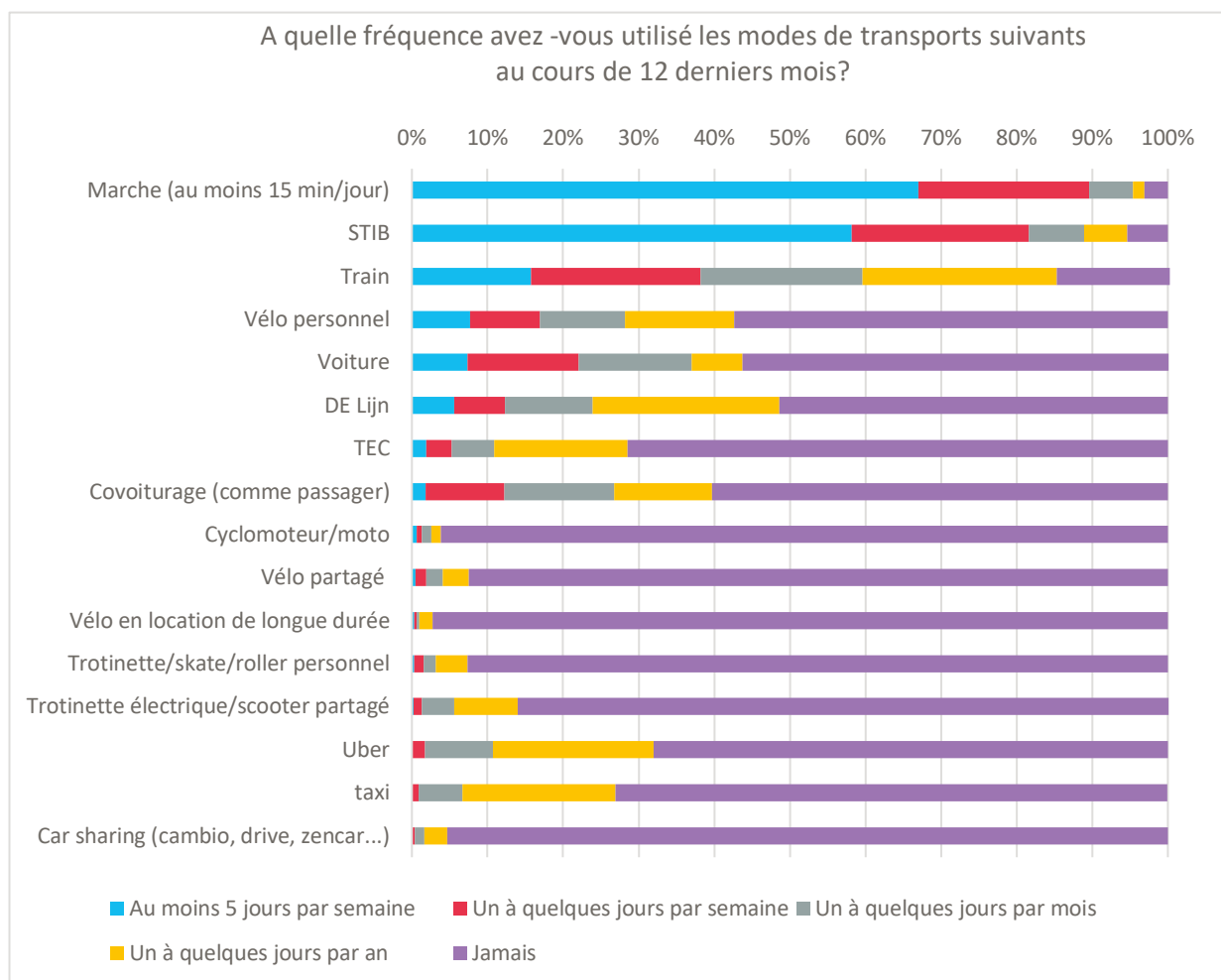
Les étudiants se déplacent majoritairement (au moins 5 jours par semaine) principalement à pied (67%) et en transports en commun bruxellois (58%). Presque 16% des étudiants utilise le train au moins 5 jours par semaine. La marche peut également être utilisée en combinaison avec les autres modes de déplacements. Taxi et Uber sont utilisés seulement 'un à quelques jours par an'.

Le train est le plus utilisé par les étudiants venant du Brabant flamand (43% au moins 5 jours par semaine) suivi par le Brabant Wallon et le Hainaut. 10% des Bruxellois utilisent également le train pour se déplacer.

Le TEC est le plus utilisé par les étudiants du Brabant Wallon (48% quotidiennement) et du Hainaut (18% au moins 5 jours par semaine), de la RBC (11%), suivi par les autres provinces wallonnes.

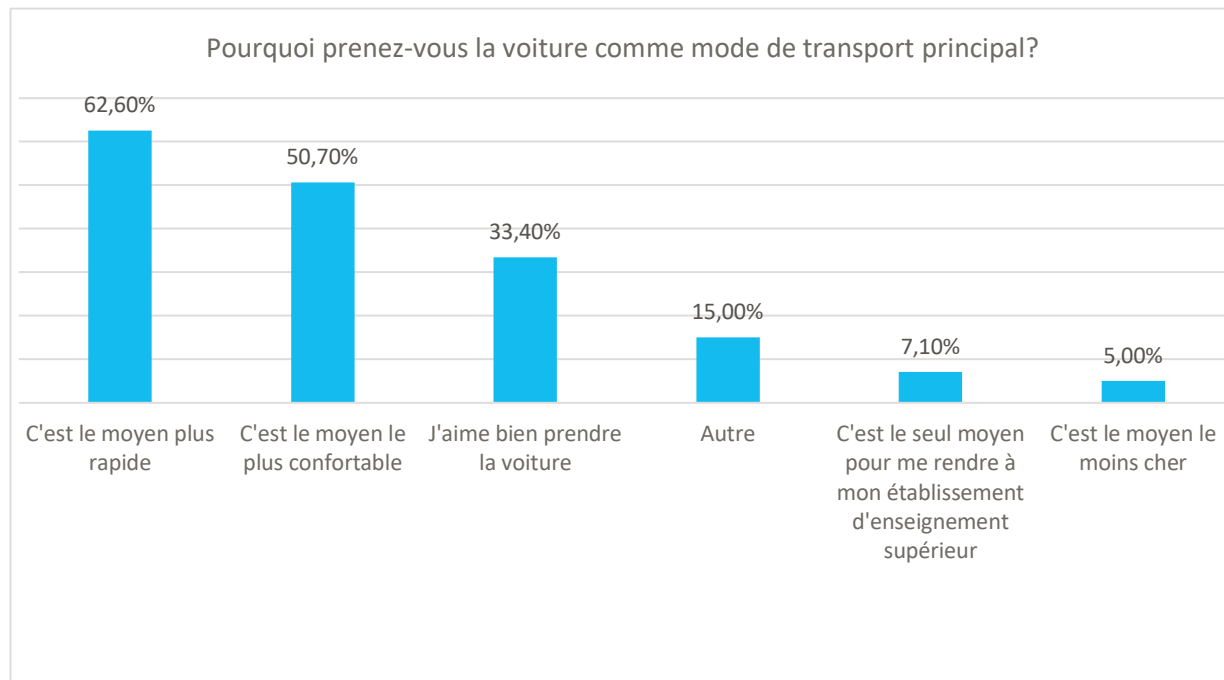
L'utilisation de la voiture est plus fréquente (16,4%) pour les étudiants habitant en dehors de la Région de Bruxelles-Capitale. C'est surtout les étudiants habitant le Brabant Flamand (32%), le Brabant Wallon (15%) et le Hainaut (11%) - suivi par la Flandre orientale (6%) et la province d'Anvers (3%) - qui utilisent quotidiennement leur voiture pour accéder à leur lieu d'étude.

FIGURE 38 : FRÉQUENCE D'UTILISATION DES MODES DE TRANSPORTS



La voiture

FIGURE 39 : RAISONS D'USAGE DE LA VOITURE



L'utilisation de la voiture est plus présente chez les étudiants hors cursus régulier (bachelier ou master) mais faisant une suite à leur bachelier (un bachelier après bachelier, bachelier de spécialisation, année passerelle...).

Pour 62% des étudiants qui prennent la voiture pour venir à leur IES, la voiture leur semble le moyen le plus rapide et pour 50,7% le plus confortable.

Leur voiture est principalement garée dans la rue (54%) ou dans le parking de l'établissement (33,5%) et près de 20% dans un parking privé.

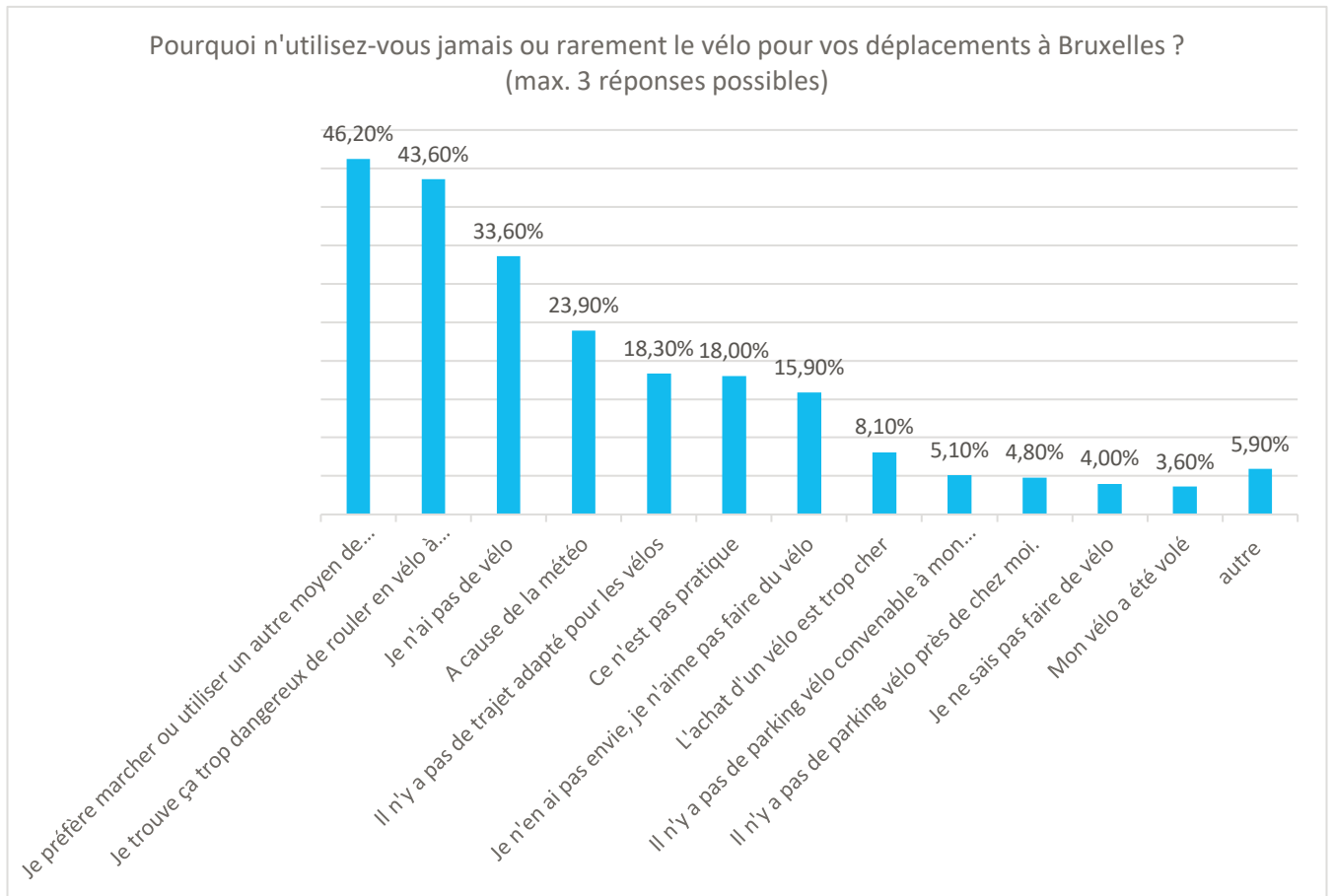
Le vélo

Le vélo personnel est utilisé quotidiennement par 7,7% des étudiants et 9,2% des étudiants utilise le vélo personnel plusieurs fois par semaine.

En revanche, presque 60% des étudiants n'utilisent jamais leur vélo à Bruxelles. Les raisons évoquées sont :

- > Ils ont une préférence pour autres moyens de se déplacer (marche, transports en commun...);
- > Ils estiment que c'est trop dangereux de rouler en vélo à Bruxelles;
- > La météo n'invite pas à prendre son vélo pour se déplacer;
- > Les trajets ne sont pas adaptés à prendre son vélo;
- > On n'aime pas faire du vélo.

FIGURE 40 : RAISONS DE NE PAS UTILISER LE VÉLO



4.5. VIE DE QUARTIER/VIE URBAINE

Satisfaction du quartier

52,5% des étudiants se disent satisfaits et même 23,6% très satisfaits de leur quartier. Moins de 10% est insatisfait de leur quartier.

FIGURE 41: SATISFACTION

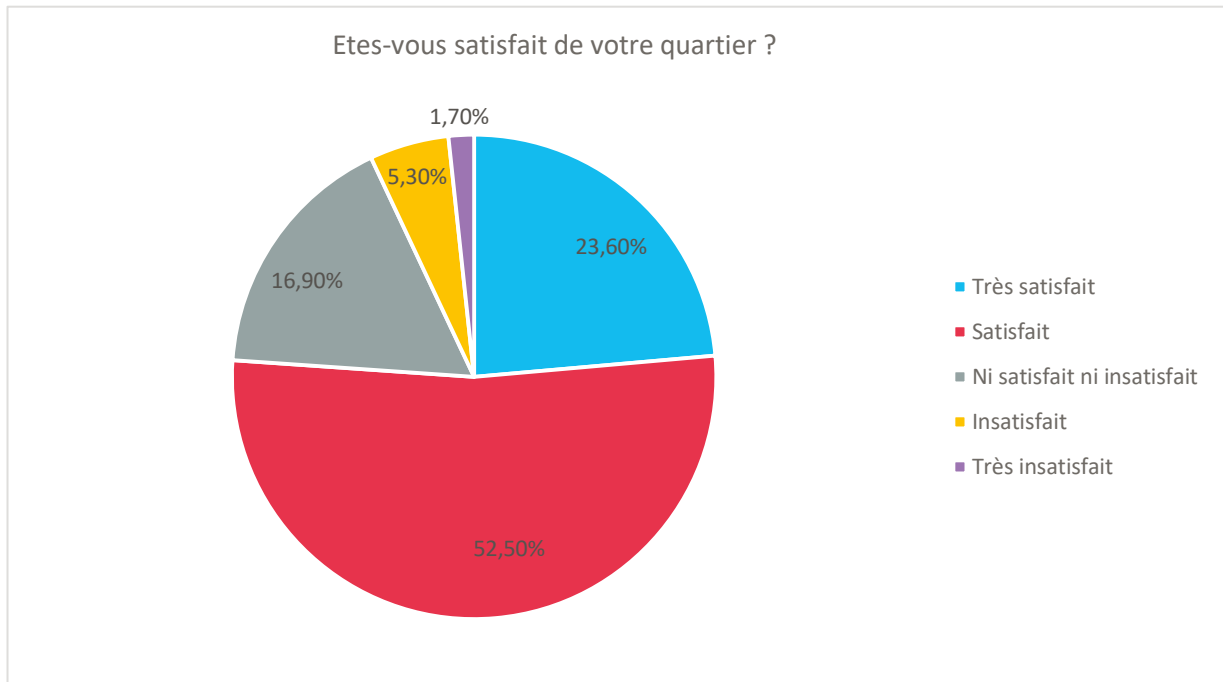
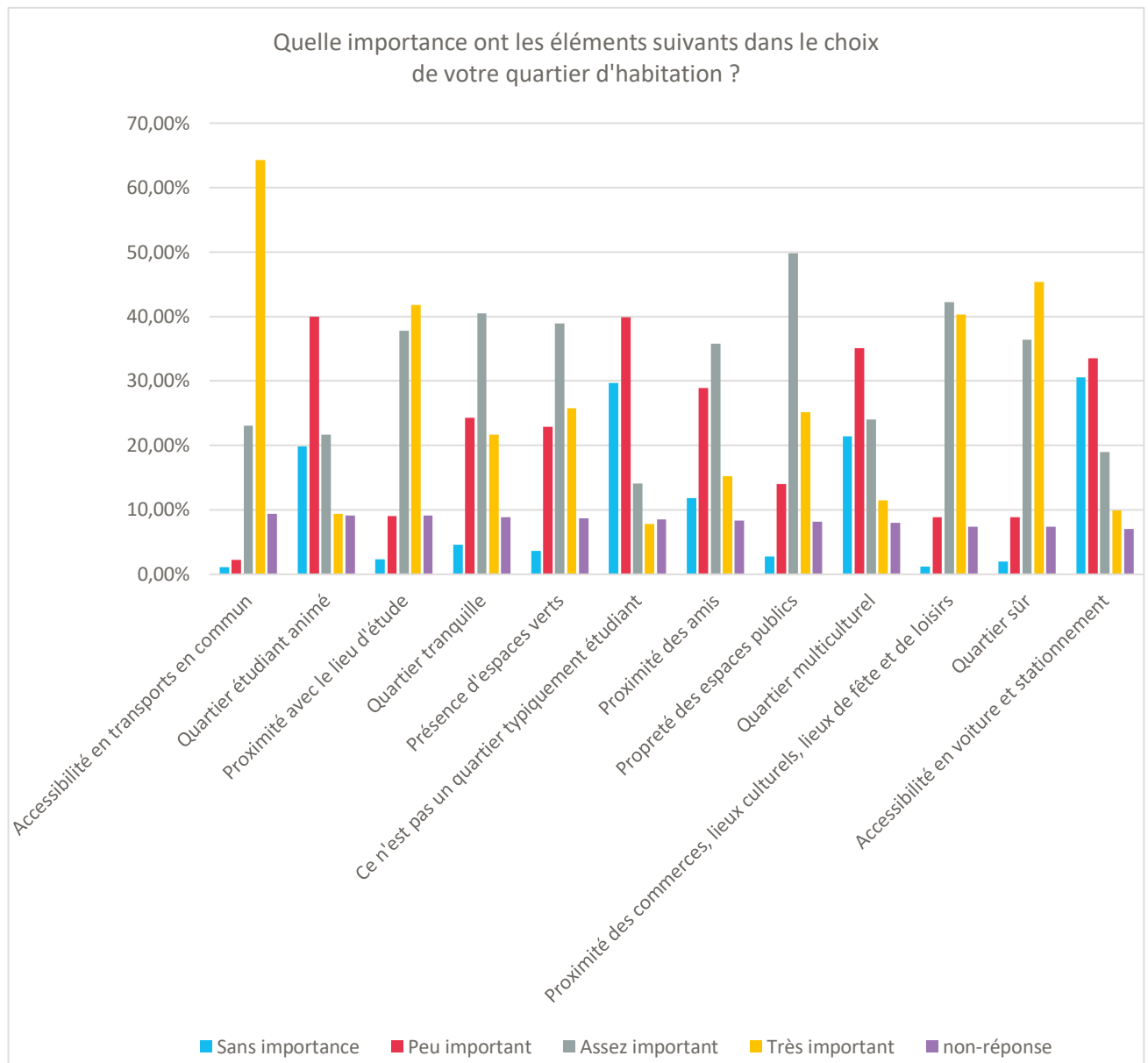


FIGURE 42: ÉLÉMENTS DE CHOIX DE QUARTIER D'HABITATION



Les éléments évoqués¹¹ pour choisir un quartier sont multiples. Les étudiants estiment l'accessibilité en transport en commun, la proximité avec le lieu d'étude, mais aussi la présence de commerces, de lieux culturels et lieux de fêtes et de loisirs comme très importants.

Un quartier sûr et tranquille, la propreté des espaces publics et la présence d'espaces verts sont également estimés importants.

¹¹ Il s'agissait d'une question avec trois réponses possibles. Les «non-réponses» reflète le pourcentage d'étudiants n'ayant pas choisi cet élément comme critère important dans leur choix de quartier.

4.6. ACTIVITÉS SPORTIVES

Fréquence des activités sportives

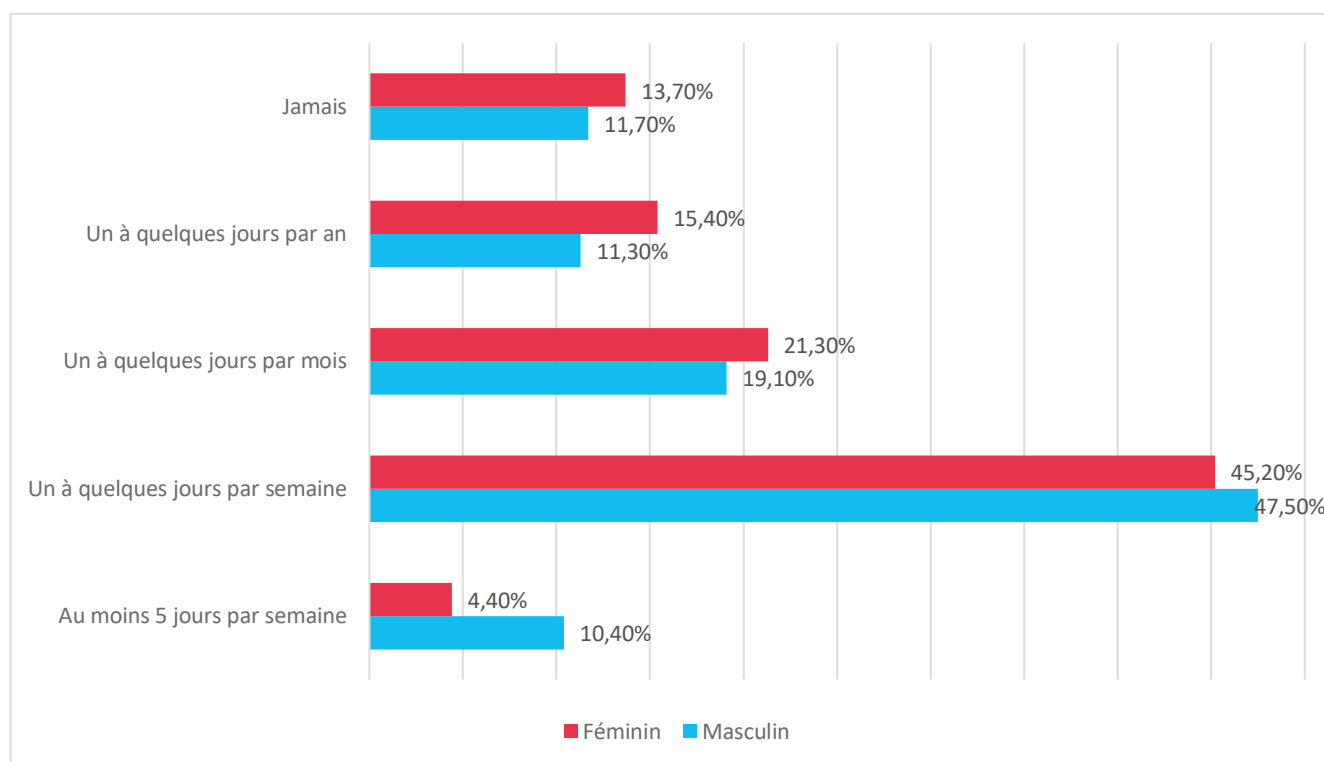
73,5% des étudiants interrogés pratiquent du sport entre « un à quelques jours par mois » à « au moins cinq jours par semaine »

Sur la totalité des répondants (4.643), 46,2% des étudiants font du sport une fois à quelques jours par semaine (presque autant d'hommes que de femmes). 20,3% des étudiants font du sport une fois à quelques jours par mois. Les étudiants universitaires sont proportionnellement un peu plus nombreux (49,2%) à pratiquer un sport par rapport à ceux des Hautes Écoles (42%), ces dernières ne disposant pas, pour la plupart d'entre elles, d'infrastructures sportives propres.

Les raisons pour lesquelles 26,4% des étudiants ne font que très rarement (un à quelques jours par an) ou jamais du sport sont les suivantes : manque de temps (62,6%), coût trop élevé (26,7%), n'aime pas le sport (26,2%) et manque de connaissance de l'offre sportive à Bruxelles (18,2%).

Les étudiants pratiquant du sport au moins 5 jours par semaine sont peu nombreux, puisqu'ils représentent moins de 10% de l'échantillon.

FIGURE 43: PRATIQUES SPORTIVES - FRÉQUENCE SELON LE GENRE



Types d'équipements sportifs

Parmi les étudiants qui fréquentent régulièrement (de 5 jours par semaine à quelques jours par mois) des infrastructures sportives, 37,8% préfèrent la salle de fitness, ce qui représente une proportion relativement importante. Pour un peu plus de 20% d'entre eux, l'espace choisi est la piscine ainsi que les

lieux publics extérieurs aménagés. Moins de 5% vont en salle d'escalade, stade d'athlétisme et pratiquent du squash ou du tennis en terrain couvert.

18,2% des étudiants ont répondu utiliser un autre lieu qu'un équipement sportif (chez soi, dans un parc, jogging dans la rue).

Le principal équipement sportif fréquenté par les étudiants est la salle de fitness. Ce pourcentage pourrait sans doute être revu à la hausse car dans les réponses autres (18,2% pour le « type de lieu »), de nombreux étudiants ont écrit « Basic Fit ». Cette donnée peut être confirmée également par le taux de fréquence important « des infrastructures privées sans lien avec l'IES », qui font 37,6% des « équipements sportifs fréquentés en RBC ». A noter que l'équipement lié à l'établissement d'enseignement supérieur (33,5%) et l'infrastructure communale publique (25,1%) figurent également parmi les infrastructures les plus utilisées.

91% des étudiants qui font du sport fréquentent un ou plusieurs équipements de la Région bruxelloise

En effet, parmi les 73,5% qui affirment pratiquer du sport de manière régulière, soit 3414 réponses, ils sont 3121 à fréquenter une infrastructure sportive dans la Région bruxelloise. Nous remarquons encore que 27% des étudiants qui répondent faire du sport n'habitent pas la Région.

FIGURE 44 : CHOIX DU TYPE DE LIEUX OU FAIRE DU SPORT

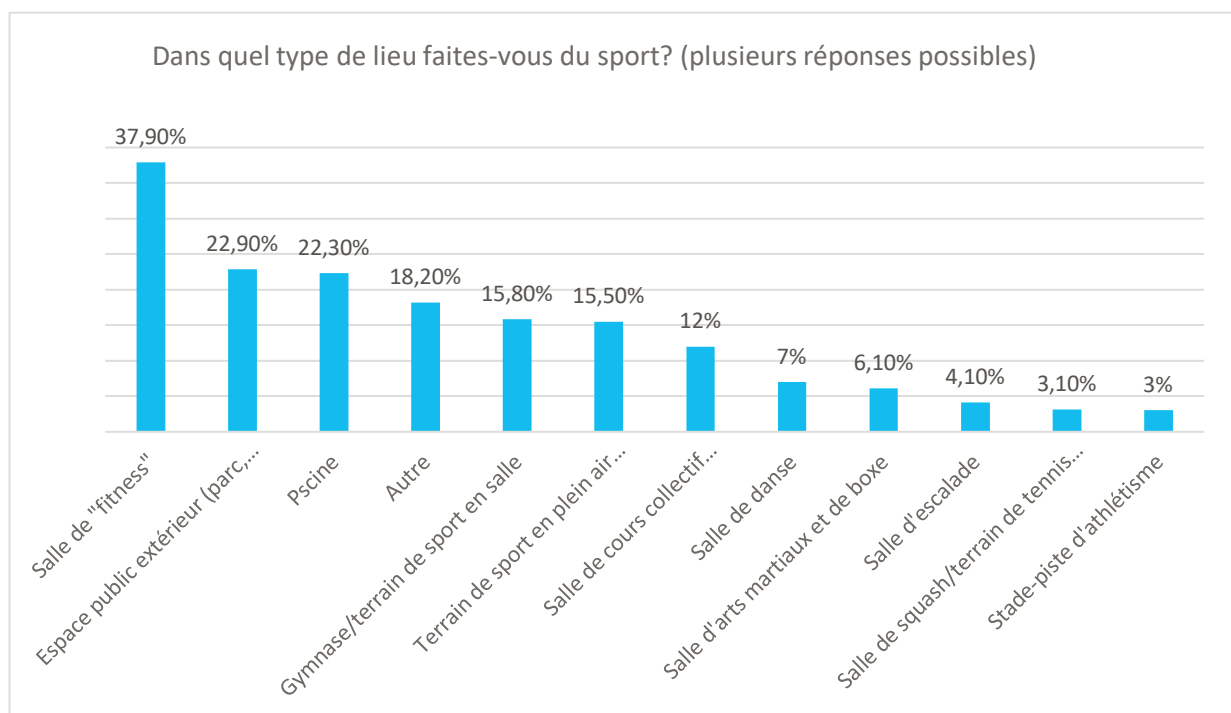
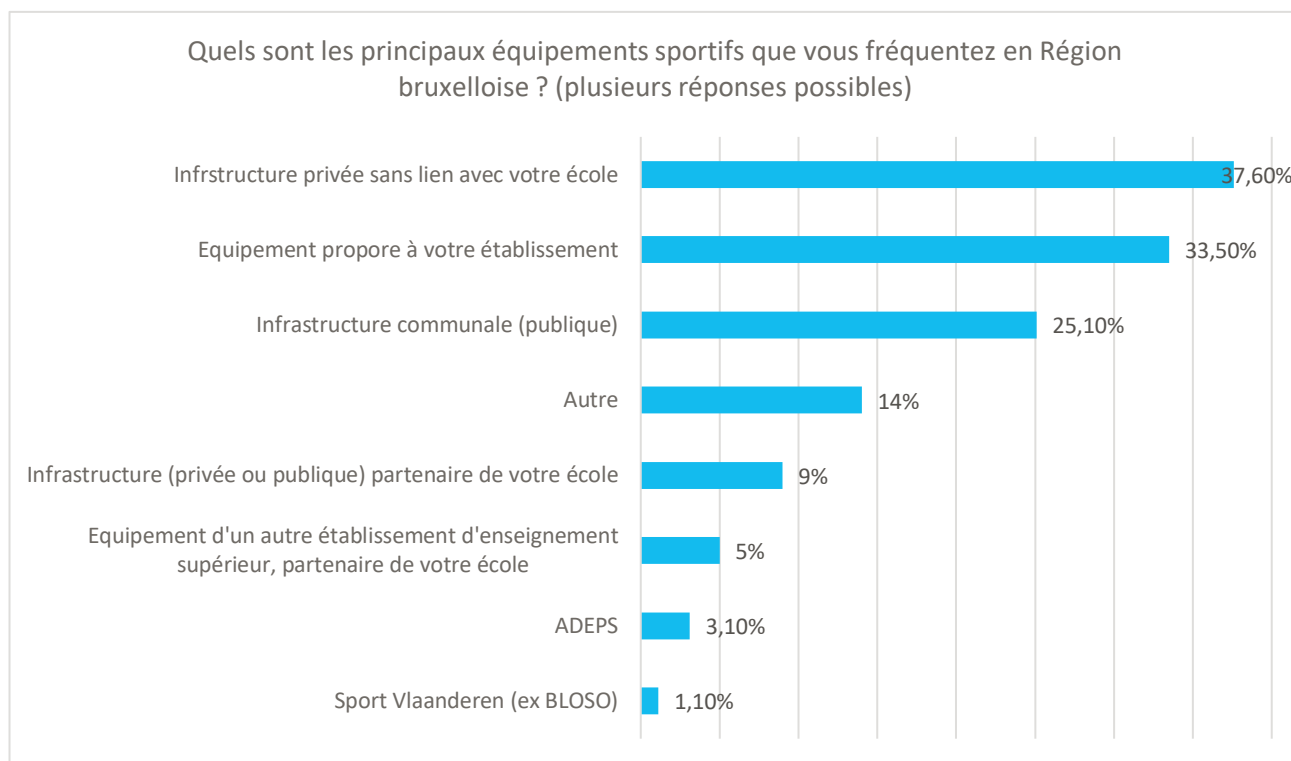


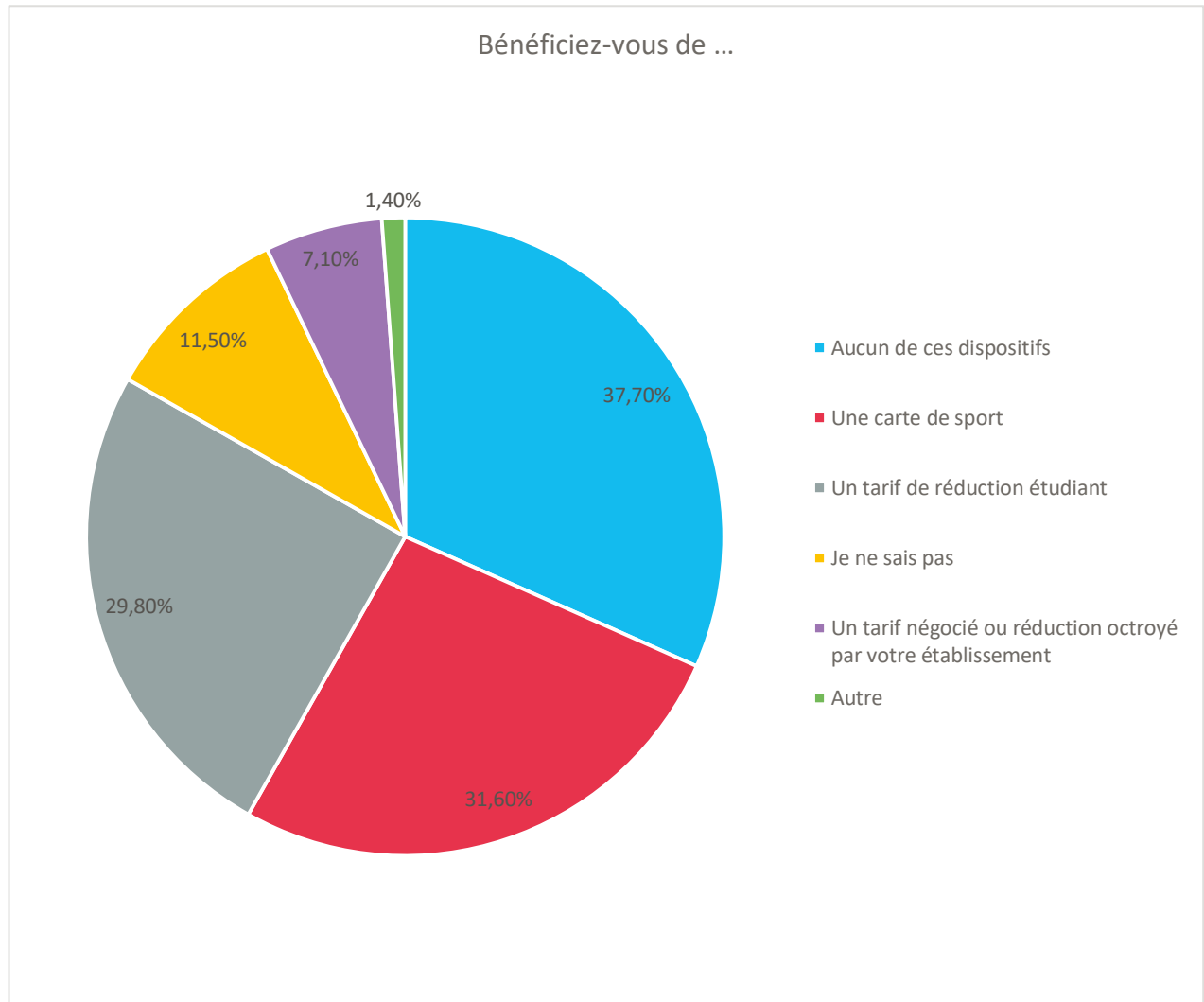
FIGURE 45 : ÉQUIPEMENTS SPORTIFS LES PLUS FRÉQUENTÉS



Accessibilité des équipements sportifs et réductions

31,6 % bénéficient d'une carte de sport et 29,8% ont un tarif de réduction grâce à leur statut d'étudiant. On notera que 37,7% ne bénéficient d'aucun tarif de réduction.

FIGURE 46 : DISPOSITIFS DE RÉDUCTION

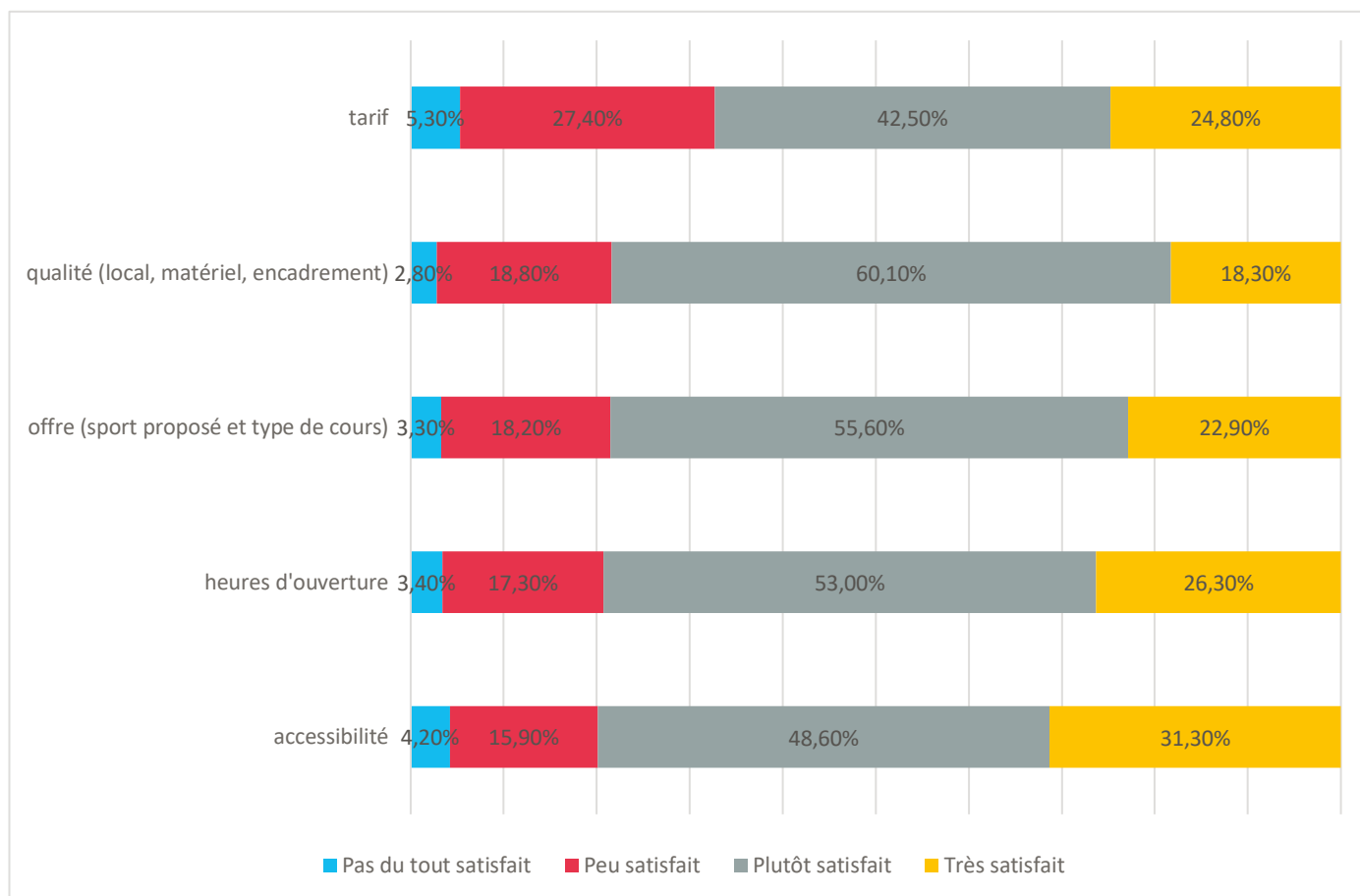


Satisfaction des équipements sportifs

60,2% des étudiants sont plutôt satisfaits des infrastructures sportives mises à leur disposition.

La majorité des étudiants sont satisfaits de l'espace sportif qu'ils fréquentent, à tous les niveaux (accessibilité, heures d'ouverture, offre, qualité et tarif). Si la qualité des équipements semble pour 60,1% plutôt satisfaisante il est à noter que le tarif est source d'insatisfaction pour 32,7% des répondants.

FIGURE 47 : SATISFACTION

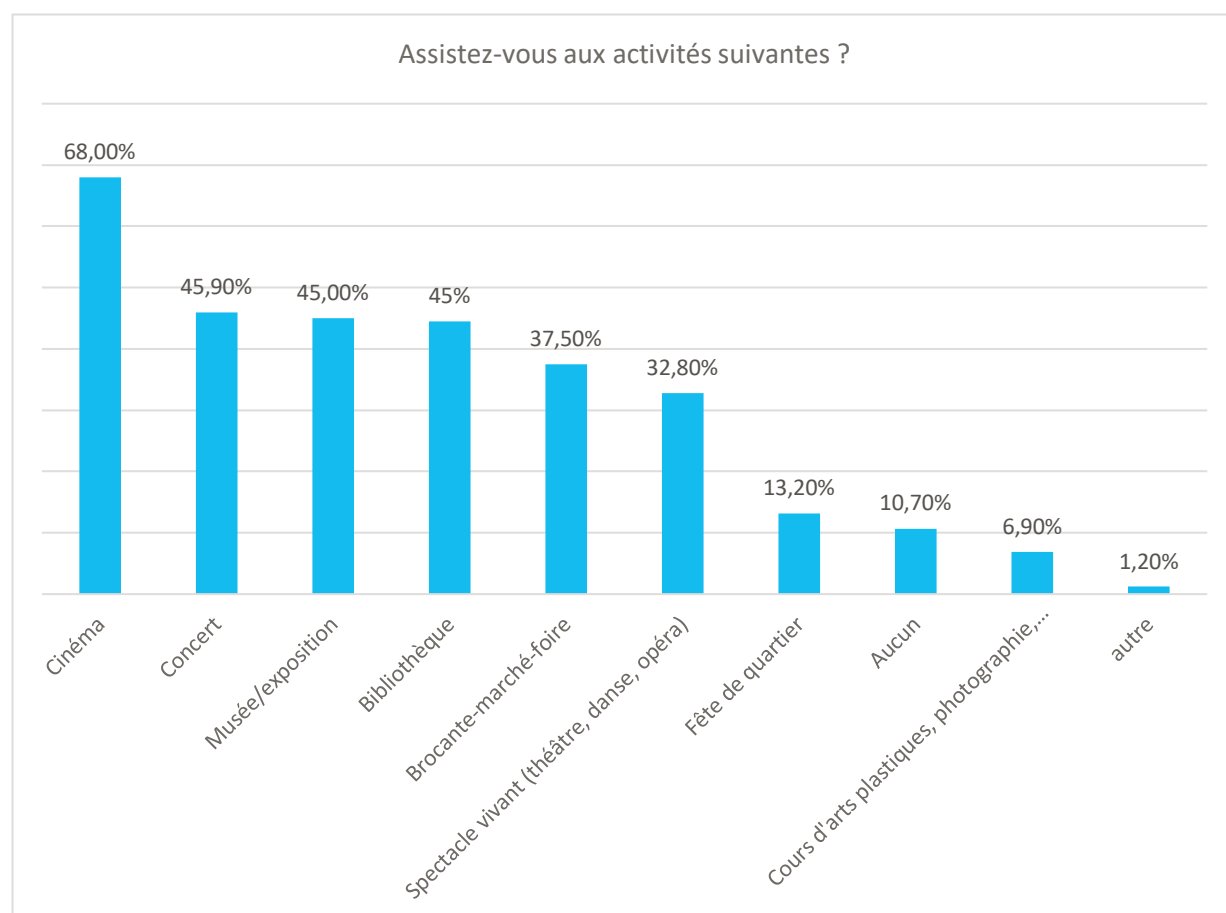


4.7. ACTIVITÉS CULTURELLES

Les étudiants contribuent à l'animation et à la vie culturelle de la Région par leur participation à une grande variété d'évènements culturels ou festifs.

Types d'activités

FIGURE 48 : PARTICIPATION



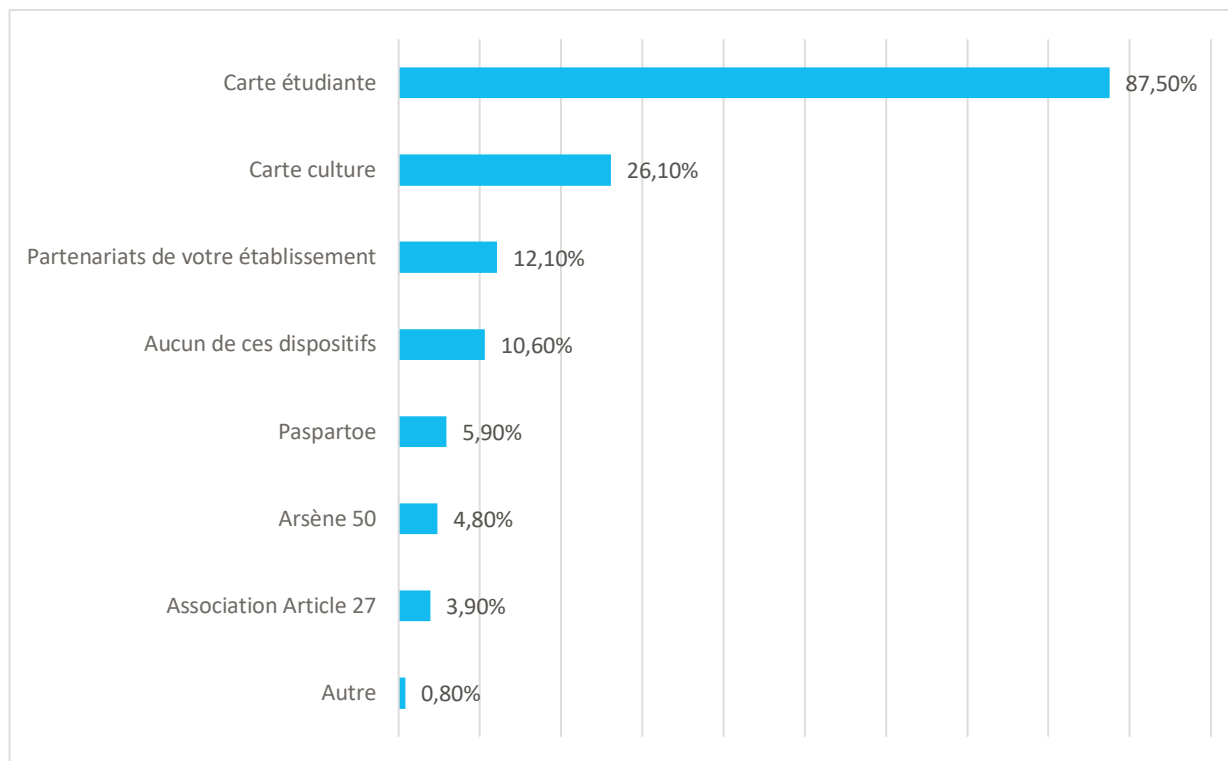
Une grande majorité des étudiants va au cinéma (près de 70%) et participe surtout à des activités culturelles telles que concerts, visites de musées, bibliothèques, festivals, évènements ou brocantes, foires, marchés. Environ 33% des étudiants assistent à des spectacles vivants. Seulement 10% affirme ne participer à aucune activité culturelle et environ 7% suit un cours d'art.

Les étudiants des écoles d'arts sont plus nombreux à visiter une exposition ou un musée (82%) et 18% de ceux-ci participent à des cours d'arts plastiques.

Accessibilité

Ils sont 87,5% à connaître le dispositif de réduction ‘carte étudiante’, qui est le plus répandu, pour assister à des activités artistiques /culturelles, suivi par la carte culture 26%. 10% ne connaît aucun des dispositifs mentionnés.

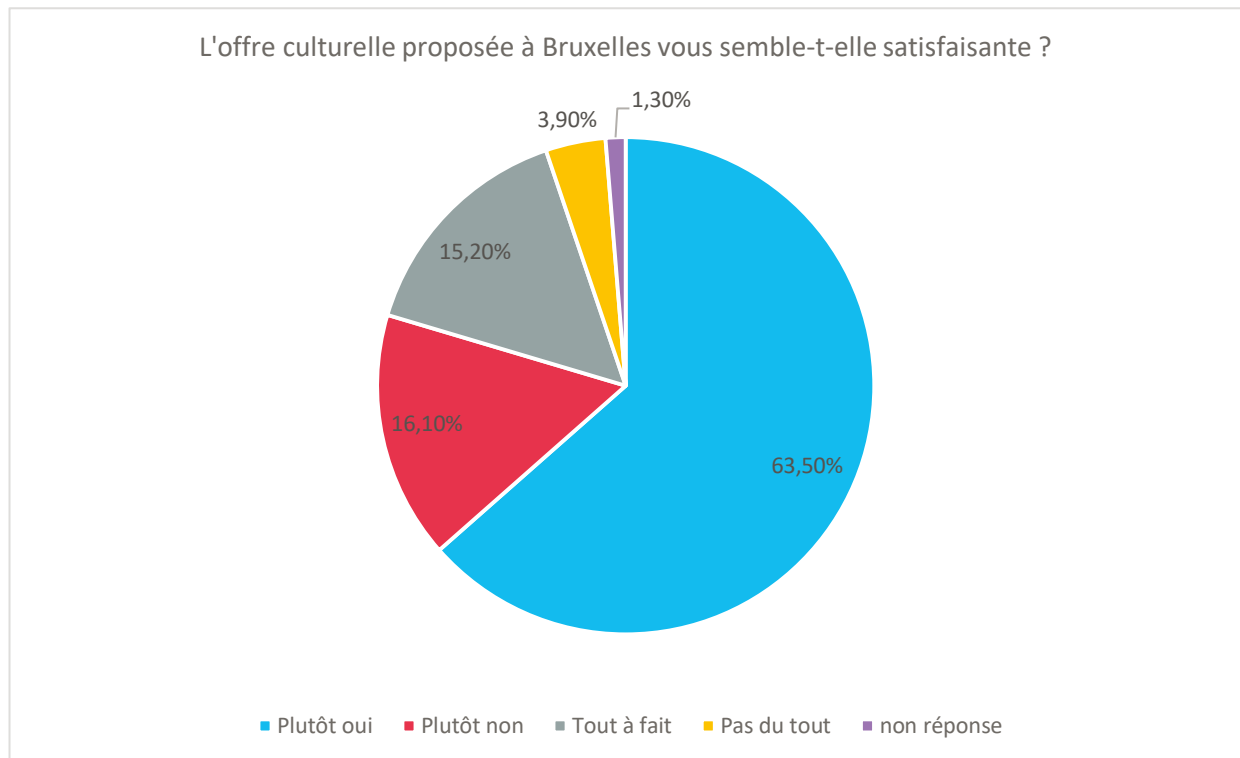
FIGURE 49 : CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS DE RÉDUCTION



Satisfaction de l'offre culturelle

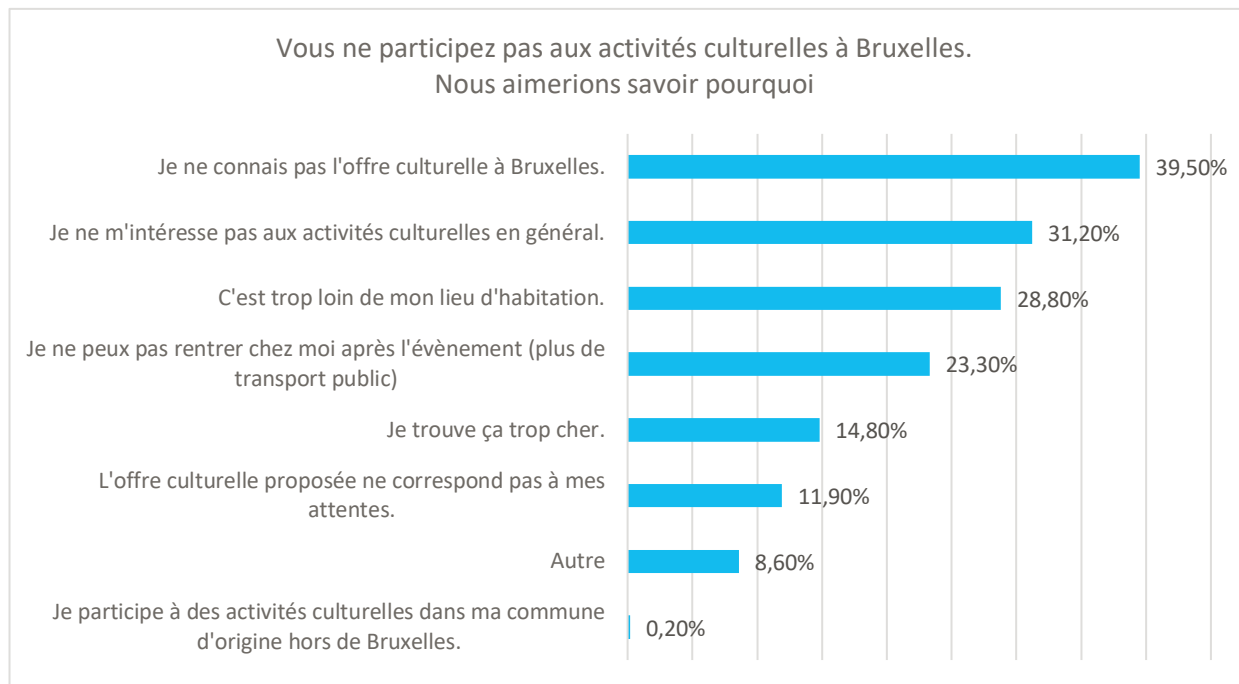
L'offre culturelle proposée en Région de Bruxelles-Capitale semble plutôt, ou totalement, satisfaisante pour 80% des étudiants. 15,2% des étudiants interrogés trouve que l'offre proposée n'est pas satisfaisante et 4% pas du tout satisfaisante.

FIGURE 50 : SATISFACTION



Les raisons de non-participation aux activités culturelles sont diverses ; presque 40% ne connaît pas l'offre proposée, 31% n'est pas intéressée par la culture de manière générale, 28% dit que ces activités se déroulent trop loin de leur lieu d'habitation et 23% dit de ne pas pouvoir rentrer à la maison après l'évènement. Seulement 15% trouve l'offre culturelle trop chère.

FIGURE 51 : RAISONS DE NON-PARTICIPATION



12% des étudiants des Écoles Supérieures des Arts organisent un évènement culturel, 75% même plus d'une fois par an. Ces activités sont organisées majoritairement dans une salle privée (associative, cinéma, restaurant, galerie, musée, studio, théâtre, ...) ou une salle mise à disposition par l'établissement (38%). Ces activités peuvent aussi prendre place sur l'espace public (24%), ou dans des salles communales (24%).

Pour 60% de ces activités il s'agit d'expositions, de concerts ou de spectacles vivants (37%), de projections (18,8%) ou d'animations pour jeunes ou enfants (18,8%).

Par ailleurs certains étudiants sont membres actifs d'une organisation :

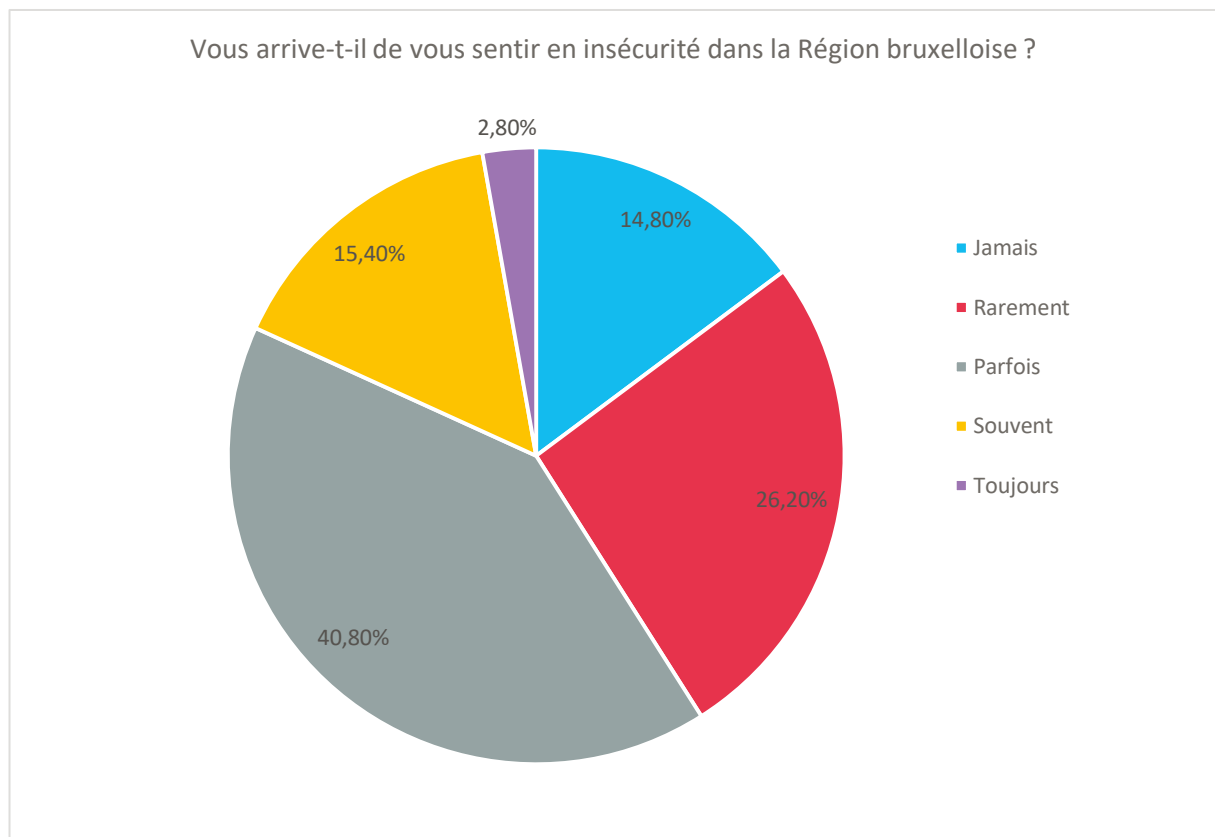
- > En Région bruxelloise et liée à l'établissement (conseil d'étudiant (+/-10%), syndicat (1%)) ;
- > Il semble que nombre d'étudiants continuent à fréquenter leurs lieux de résidences d'origine et les organisations comme les clubs sportifs (11%), mouvements de jeunesse (10%), dans lesquelles ils étaient engagés avant leurs études notamment le weekend (55% des étudiants habitant dans un logement étudiant rentrent 'à la maison' le weekend).

4.8. SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

41% des étudiants interrogés se sentent parfois en insécurité. Ce taux n'a pratiquement pas changé depuis la première enquête (43%). Aujourd'hui il est de 48% chez les femmes, dont 19% se sentent souvent en insécurité. Les hommes sont 31,4% à se sentir parfois en insécurité, 10% ayant répondu « souvent ».

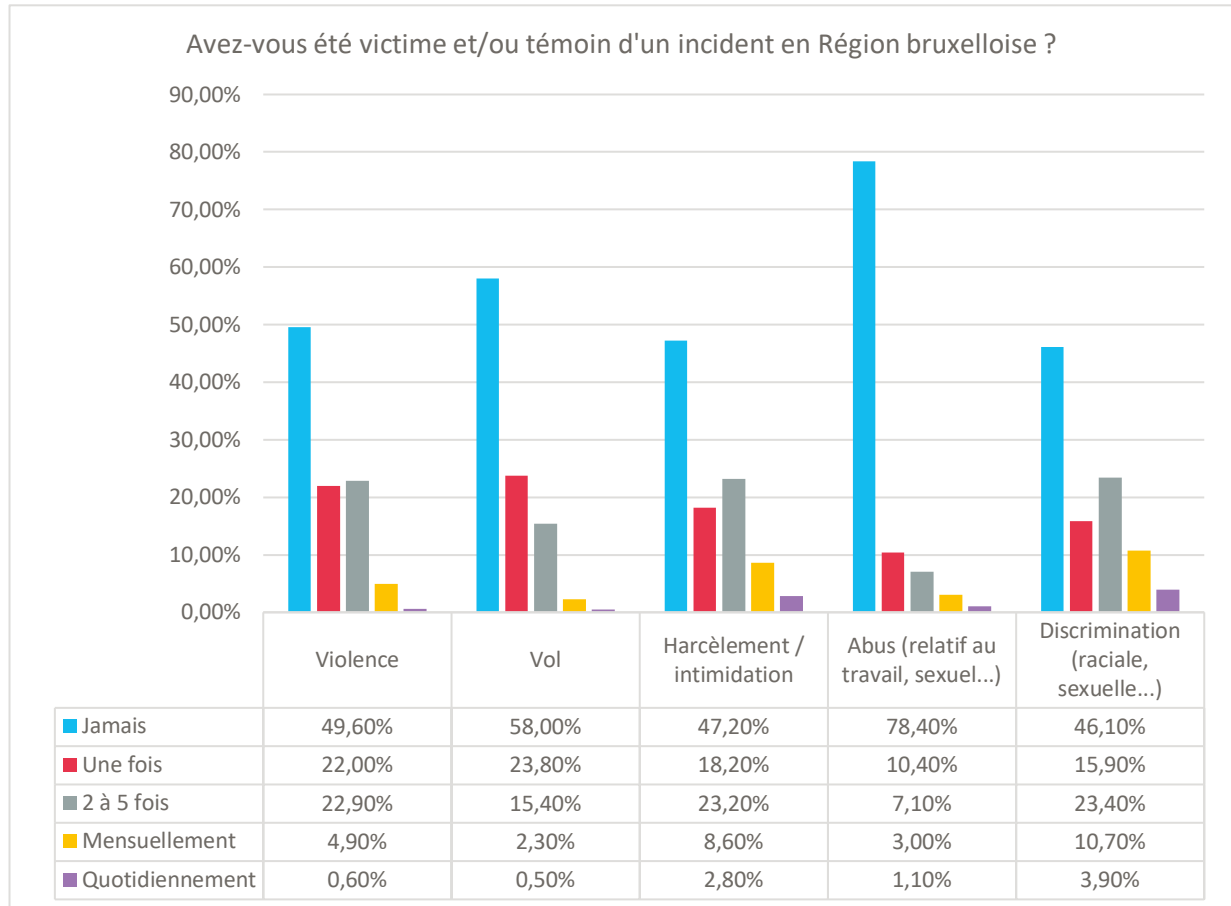
Les étudiants internationaux sont 36% à se sentir parfois en insécurité, les Belges 43%.

FIGURE 52 : INCIDENCE



Sur l'ensemble du panel, si la moitié n'a jamais été victime ou témoin d'un incident de violence, l'on constate que **mensuellement ils sont presque 11% à être victime ou témoin d'une discrimination raciale ou sexuelle.**

FIGURE 53 : INCIDENT



Sentiment d'insécurité selon le genre

L'écart qui nous semble le plus important selon le critère du genre concerne la question du harcèlement/intimidation. Les femmes sont 10,6% à le signaler comme un incident mensuel, voire 3,8% au quotidien tandis que les répondants masculins sont 5,9% pour la périodicité mensuelle et 1,4% au quotidien.

Sentiment d'insécurité : précisions

56 % du panel a répondu à cette question écrite non obligatoire, un taux de réponse qui peut en soi déjà interpeler : l'étudiant interrogé souhaite exprimer et détailler son sentiment d'insécurité.

L'analyse de trois nuages de mots, selon les 3 langues du questionnaire, nous montre que de manière plus marquée, l'étudiant a exprimé un sentiment d'insécurité concernant :

- Le soir, la nuit, les endroits sombres
- Le fait d'être seul(e)
- (le fait d'être) une femme
- Les transports
- Les sans-abris (pour les anglophones)

Quelques phrases qui illustrent ces résultats :

« A certaines heures, je ne me sens pas à l'aise quand je marche seul dans la rue. »

“ ‘S nachts als vrouw alleen.”

“Alleen als ik 's avonds alleen in het donker naar huis moet.”

“Brussel is een grote stad.”

“In de avond op weg naar huis.”

“Niet meer dan in een andere grote stad.”

« Ça dépend des quartiers et de l'heure. »

« Comme dans toutes les villes, qu'on finit tard le soir, qu'il fait noir et qu'on doit rejoindre le parking. »

« Dans les transports et dans la rue, le soir surtout. »

« En tant que femme, l'insécurité est une réalité quotidienne. »

“Bruxelles est une ville très touristique, avec beaucoup de pickpockets et parfois des personnes agressives verbalement. »

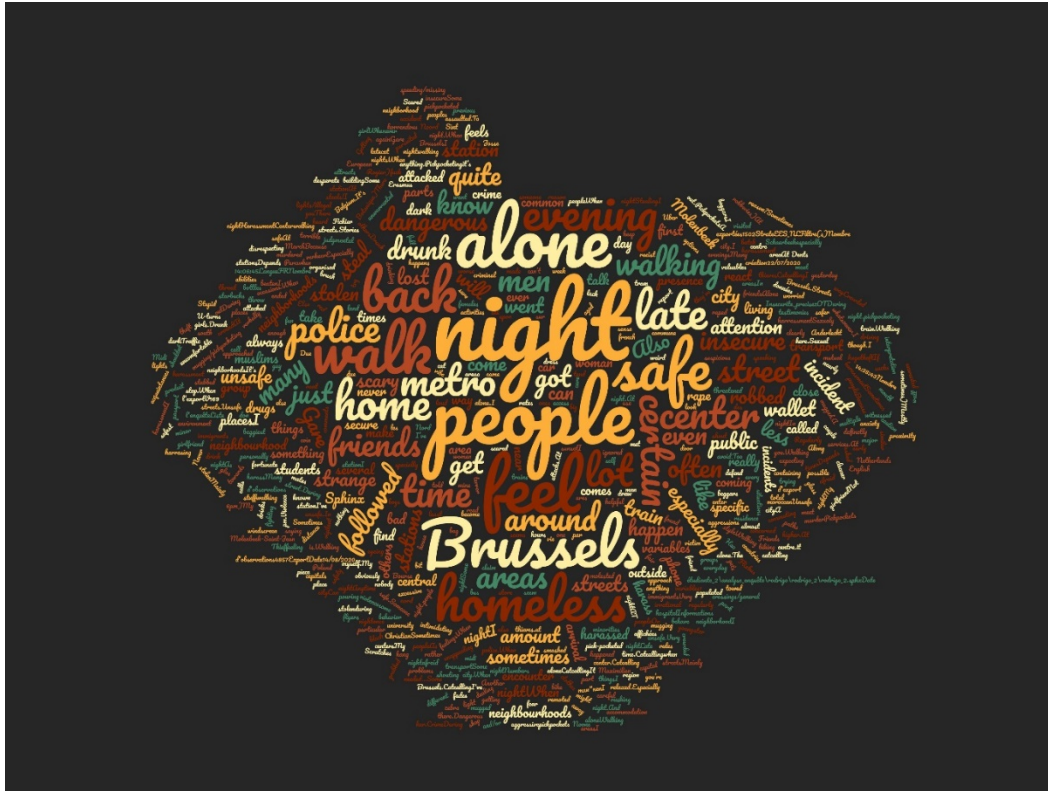
« Harcèlement, regards drague »

« Many homeless people and harassment. »

« Quand je rentre tard et seule. »

« C'est très sécurisé en général, mais en centre-ville il y a parfois des gens agressifs. »





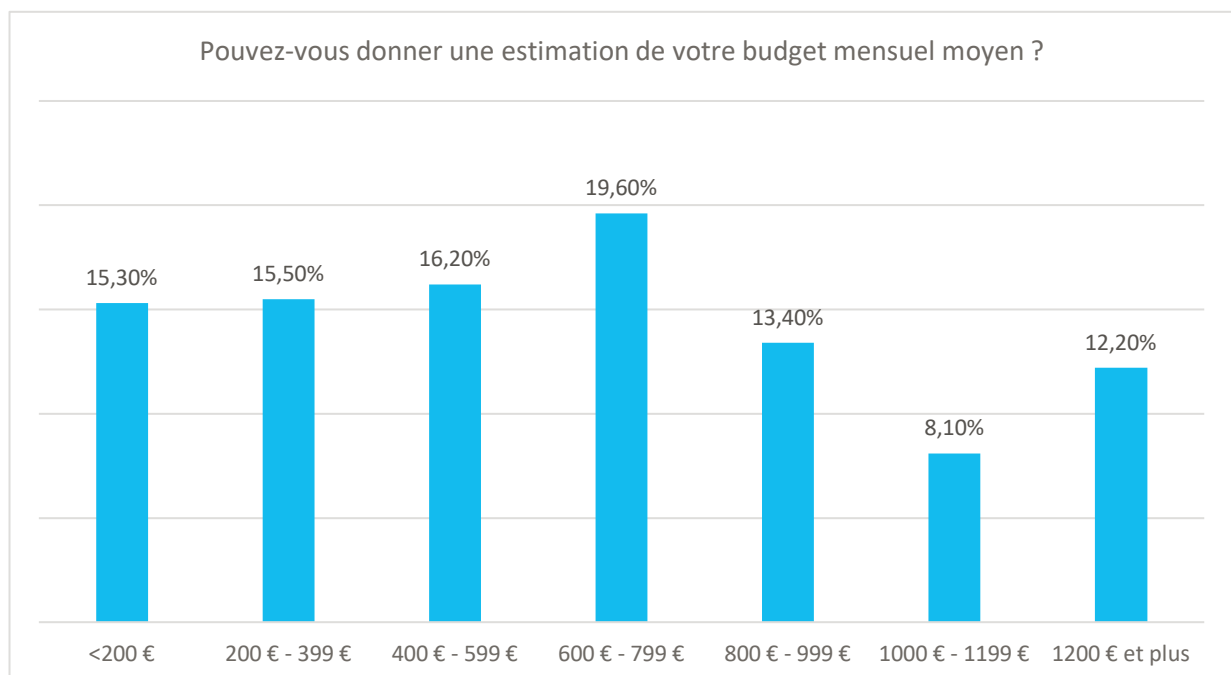
4.9. BUDGET ET CONSOMMATION

Budget

En moyenne le budget (mensuel) d'un étudiant s'élève à 676 €. Le budget mensuel moyen comprend l'ensemble des frais qu'un étudiant pourrait faire:

- le loyer et les charges,
- l'alimentation,
- les sorties et les loisirs,
- les transport en commun,
- la télécommunication,
- les habillement,
- les frais scolaires,
- ...

FIGURE 54 : BUDGET MENSUEL MOYEN D'UN ÉTUDIANT (EN EURO)



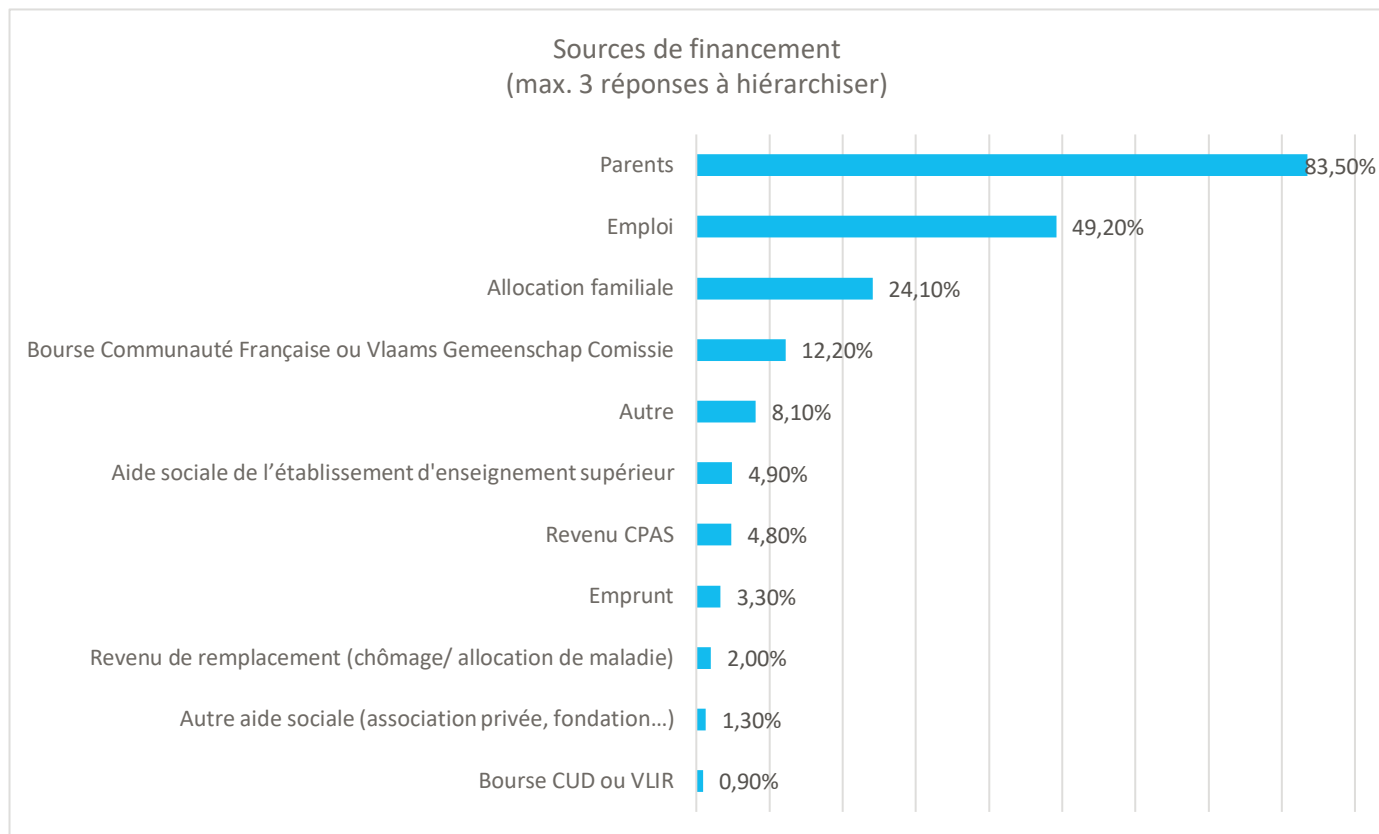
On peut constater que 30% des étudiants ayant répondu au questionnaire ont un budget mensuel moyen en dessous de 400 €. 30% des étudiants ont un budget moyen au-dessus de 800 € par mois

Les étudiants de l'enseignement supérieur artistique consacrent en moyenne 100 € de leur budget mensuel à des fournitures artistiques. Presque 60% de ces étudiants consacre entre 40 € et 142 € par mois aux fournitures artistiques, 47% moins de 62 € et 53% plus de 62 € par mois.

Sources de financements des études

Les principales sources de financement sont les parents et un emploi. L'allocation familiale et les bourses sont également des sources importantes.

FIGURE 55 : SOURCES DE FINANCEMENT



4.10. EMPLOI

Si le taux d'emploi est l'un des indicateurs pour mesurer la force vive que représentent les étudiants en Région bruxelloise, il indique également le besoin d'un complément budgétaire, parfois voire souvent indispensable, pour la subsistance des étudiants. Notre première enquête avait constaté un taux de 33% des étudiants qui travaillent.

44,6% des étudiants interrogés travaillent en même temps qu'ils font leurs études. On estime donc qu'environ 42.300 étudiants travaillent. Ce chiffre de 44,6% représente une augmentation de 11,6% par rapport à la première enquête. Certes, depuis lors, le cadre légal du travail étudiant a changé. Depuis janvier 2017, une nouvelle réglementation fédérale est entrée en vigueur, pour autoriser notamment, une plus grande répartition du travail étudiant sur toute l'année, plutôt que concentrée pendant les vacances. Ce contexte, néanmoins, ne pourrait pas répondre tout seul à l'augmentation du nombre d'étudiants ayant recours à un job. L'on peut supposer ici une plus grande pression financière sur les étudiants, de manière générale, la thématique de la précarité des étudiants étant, par ailleurs, centrale dans l'enquête BDO-SONECOM de 2018¹², concentrée sur la Fédération Wallonie-Bruxelles. Aussi, cette étude fait référence, entre autres, au consortium Eurostudent¹³ selon lequel dans les pays européens, un peu plus de la moitié des étudiants travaillent durant leurs études. Autre source (et autre méthode de récolte de réponses), une enquête de cette année 2020 de la Fédération des Étudiants Francophones, mentionne également que 50% des étudiants qui travaillent en même temps qu'ils font leurs études¹⁴.

¹² L'« Étude sur les conditions de vie des étudiants de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Rapport final » fait état (p. 51, voir tableau ci-dessous) de 72% des étudiants inscrits dans le réseau francophone en Région bruxelloise ayant un emploi (périodicité variable). Selon nos résultats, les étudiants des institutions francophones sont 41,7 % à travailler – soit une différence de 30% qui pourrait s'expliquer également par l'échantillon et l'approche méthodologique différente, et qui montre la complexité de l'approche de ces thématiques et de cette population.

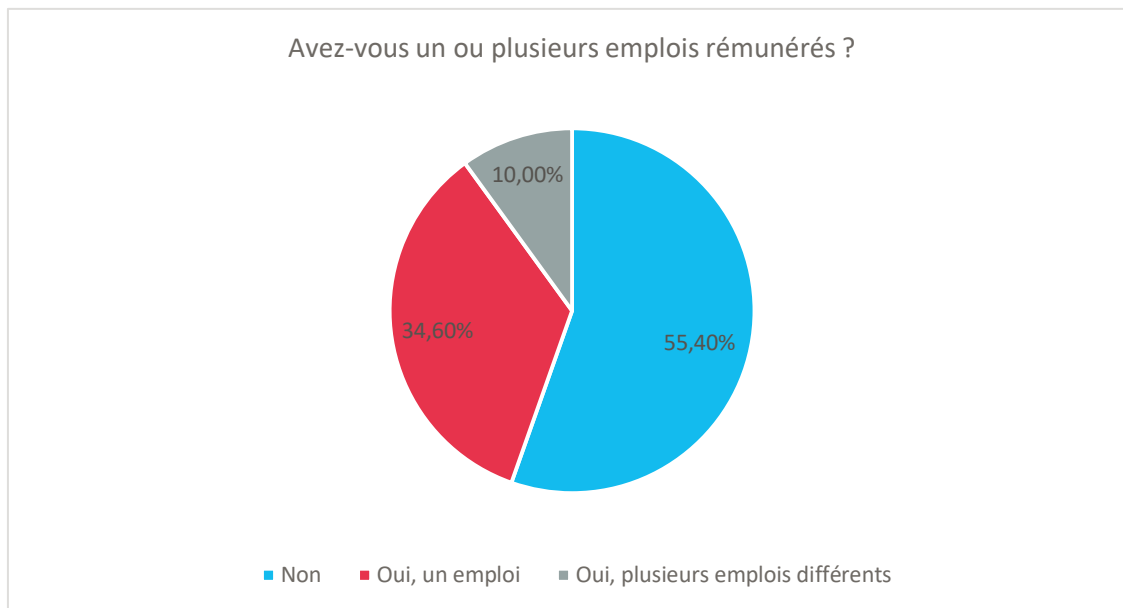
Tableau : Répartition de la fréquence de l'exercice d'un job étudiant par Province.

Exercice ou non d'un job Région/Province	Non	Oui		
		Toute l'année	Année scolaire	Congés scolaires
Région flamande	19%	46,8%	7,8%	26,4%
Région de Bruxelles-Capitale	28%	36,9%	20,3%	14,7%
Brabant wallon	27,1%	45,2%	14,0%	13,7%
Hainaut	36,5%	36,2%	7,2%	20,2%
Liège	28,6%	36,9%	10,7%	23,8%
Luxembourg	12%	35,9%	12,8%	39,4%
Namur	24,2%	40,3%	11,2%	24,2%
Hors Belgique	33,9%	18,6%	6,6%	41%

¹³ BDO-SONECOM, p.179

¹⁴ « L'impact des mesures contre le Covid-19 sur les étudiants de la Fédération Wallonie-Bruxelles », p.19

FIGURE 56 : EMPLOI ÉTUDIANT



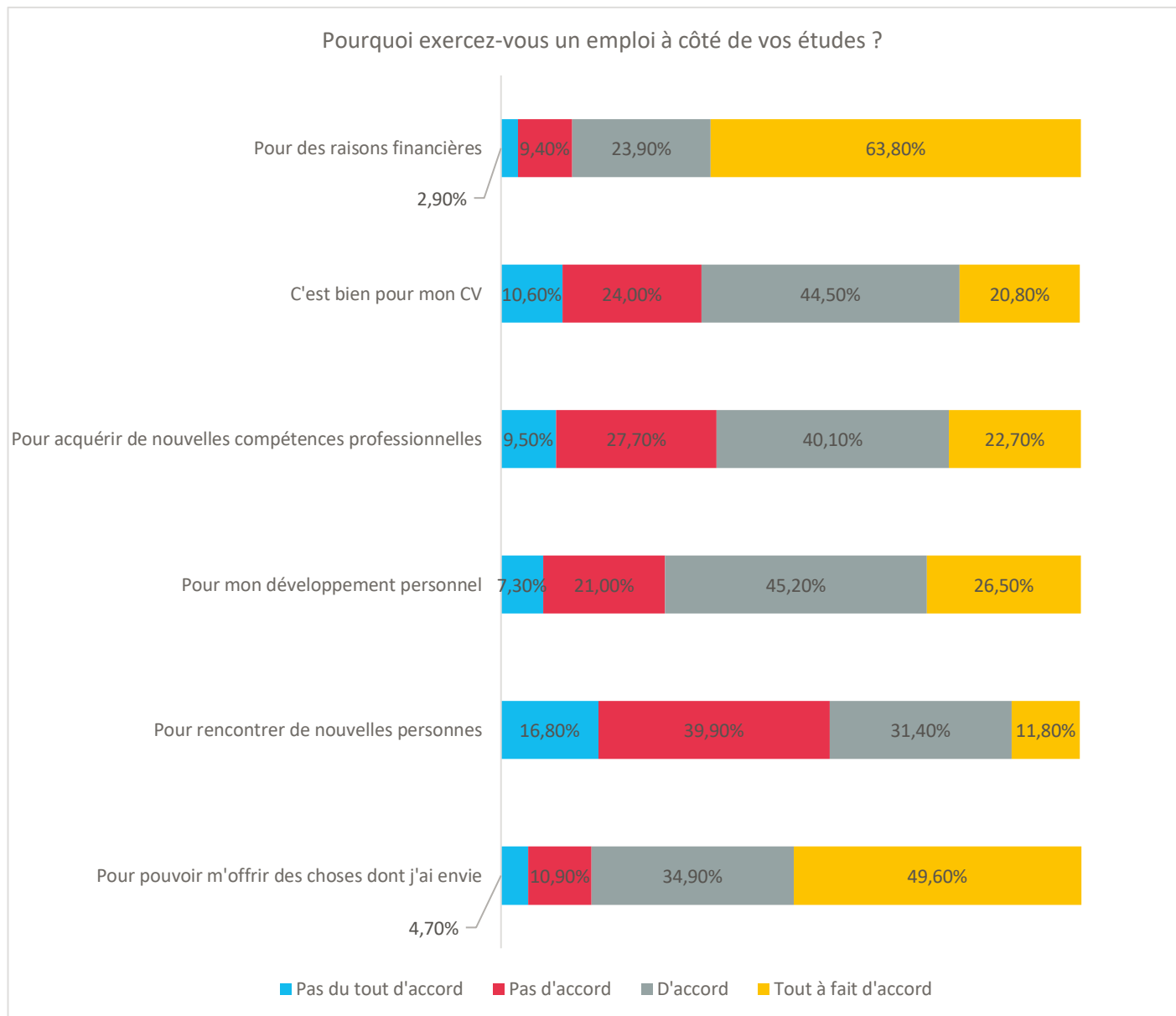
Raisons pour combiner travail et études

Si une large majorité de presque 88% évoque des raisons financières pour travailler, ils sont 65% à s'accorder sur le fait que cela peut être positif pour leur CV. Parmi les étudiants qui travaillent, 34% pensent que cela constitue un obstacle à la poursuite de leurs études. Les étudiants inscrits dans le réseau néerlandophone sont 28% à le penser, contre 38% parmi ceux émanant du réseau francophone¹⁵.

Le tableau ci-dessous explicite toutes les nuances des réponses :

¹⁵ A titre comparatif, l'enquête BDO Sonocom indique (p. 52) que 27,3% des étudiants pratiquant une activité rémunérée considèrent que celle-ci a un impact négatif sur leurs études.

FIGURE 57 : RAISONS POUR TRAVAILLER



Lieu de travail

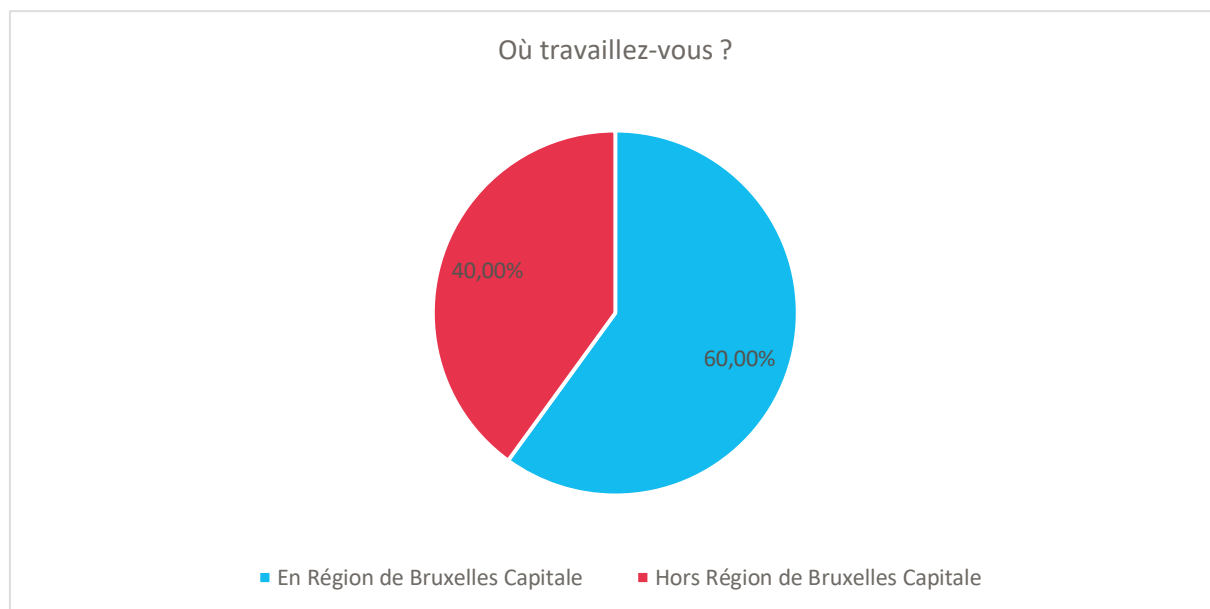
60% exercent leur travail en Région de Bruxelles-Capitale. Environ 25.400 étudiants travaillent sur le territoire bruxellois si l'on extrapole les chiffres à l'ensemble des étudiants de la Région¹⁶.

La proportion est différente selon le type d'enseignement : un peu plus de 50% pour les étudiants inscrits dans les Hautes Écoles ; 63,3% pour ceux inscrits dans les Universités.

Les étudiants inscrits dans les institutions néerlandophones (tous réseaux confondus) sont 39% à travailler en RBC, tandis que ceux appartenant au réseau francophone totalisent presque 74%.

Parmi ceux qui travaillent à la Région, ils sont 32% à habiter ailleurs : autrement dit, 68% des étudiants qui travaillent à la Région habitent la Région ; inversement, ceux qui habitent Bruxelles sont 27,4% à travailler dans une autre région.

FIGURE 58 : LIEU DE TRAVAIL

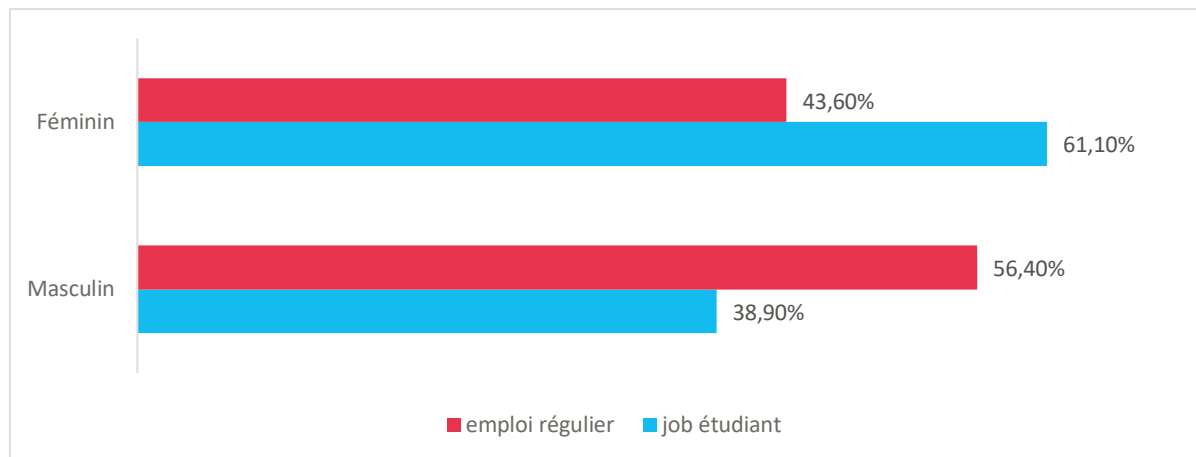


¹⁶ L'extrapolation peut arriver à 27.800 étudiants pour une population-mère de 104.000 étudiants (toutes IES comprises, hors Promotion sociale).

Type de contrat et temps de travail

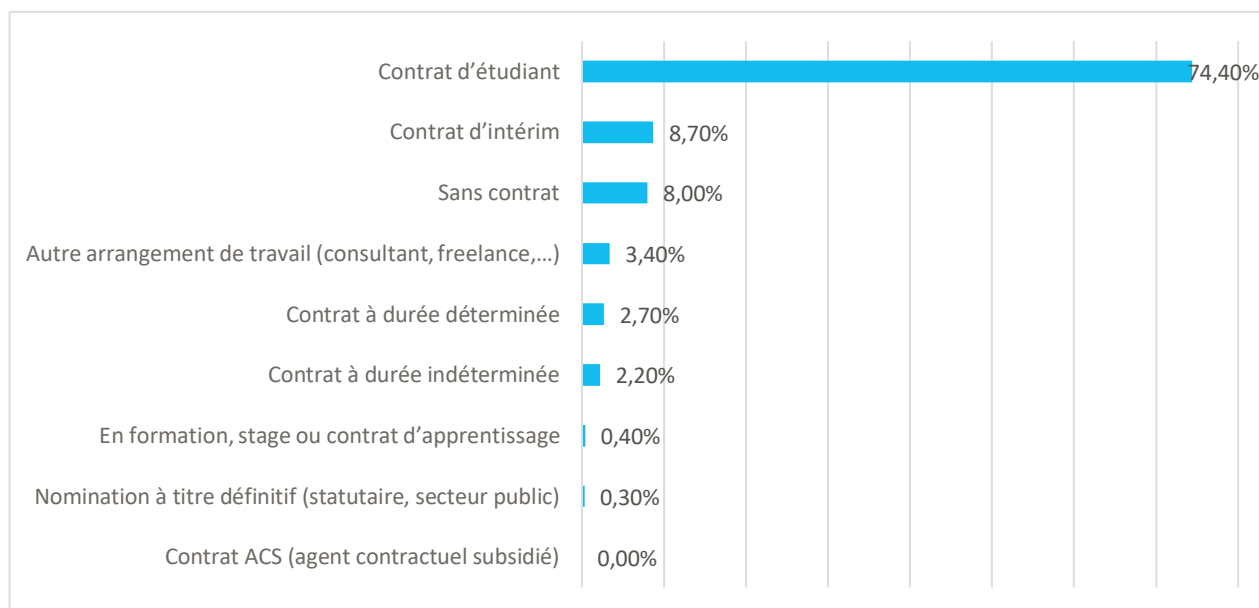
85,6% des étudiants qui travaillent exercent un job étudiant ; 14,4% ont un emploi régulier. Des écarts selon le genre sont vérifiés, notamment le fait que les femmes sont 61 % à exercer un job étudiant et les hommes plus nombreux (56,4%) parmi ceux qui ont un emploi régulier.

FIGURE 59 : RÉPARTITION ENTRE JOB ET EMPLOI RÉGULIER SELON GENRE



Les nouvelles règles pour l’engagement d’un étudiant semblent ne pas avoir changé la période pour l’exercice d’un job : l’on vérifie que **64,5% des jobistes travaillent toute l’année**, contre 61% lors de l’enquête précédente. 14,6% travaillent pendant les vacances ; 74,4% d’entre eux bénéficient d’un contrat d’étudiant tandis que **8% déclarent travailler sans contrat**.

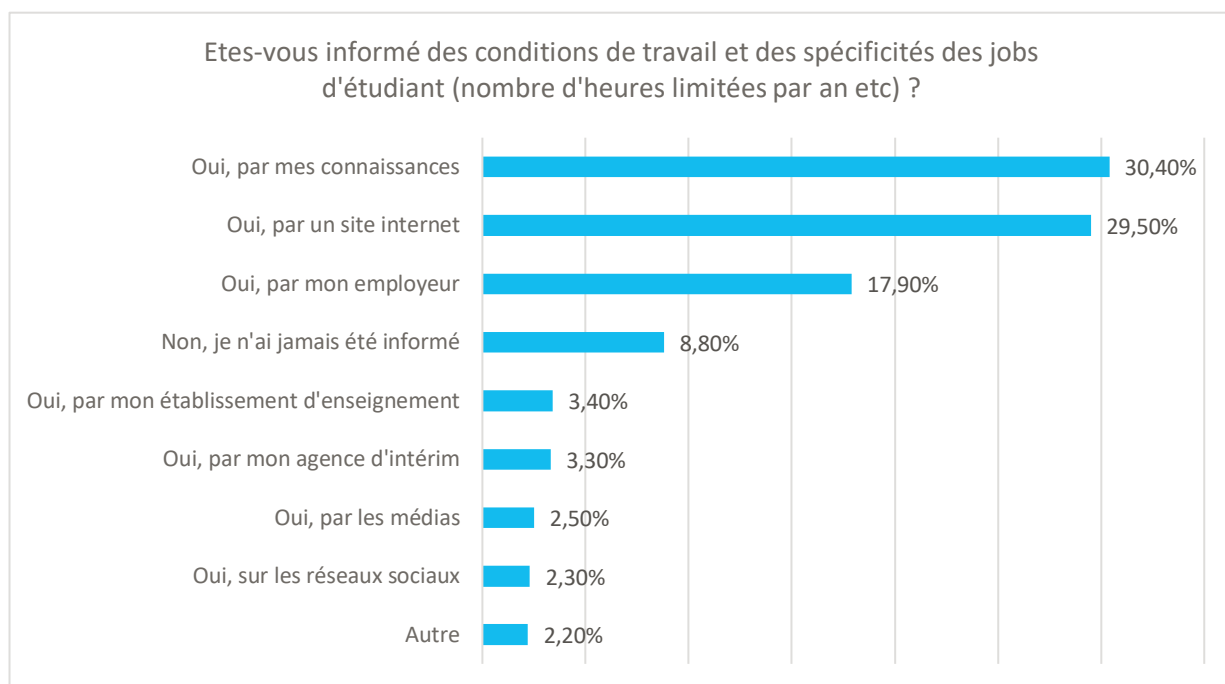
FIGURE 60 : TYPE DE CONTRAT



Le temps de travail des jobistes est inférieur à 15 heures par semaine, pour 67,6% d'entre eux. Ils sont 10% à déclarer exercer un temps plein.

Une faible partie (presque 9%) de ces étudiants travailleurs disent ne pas connaître les spécificités liées au « job étudiant » (nombre d'heures par an). Les connaissances, amis, famille, et les sites internet spécialisés sont les principales sources d'information pour ceux qui sont au courant des règles.

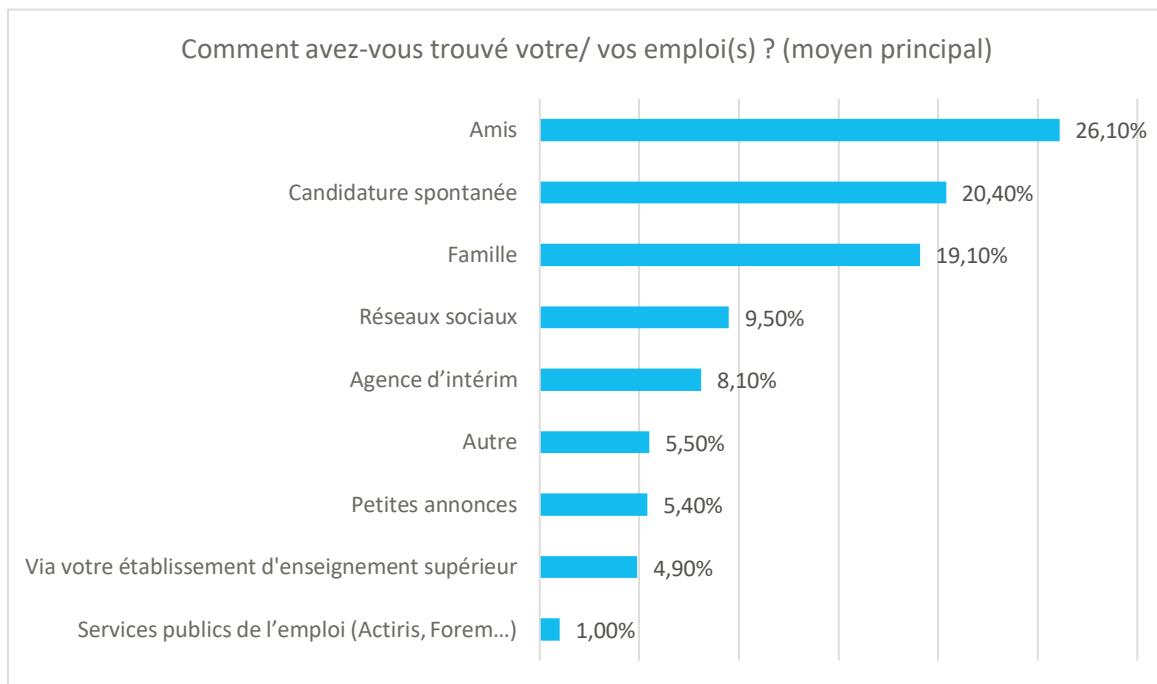
FIGURE 61 : CONNAISSANCE DES SPÉCIFICITÉS DU CONTRAT



Les principales fonctions exercées par les étudiants sont : vendeur, serveur, caissier, magasinier ou babysitteur. Néanmoins, l'on constate une grande diversité d'emplois exercés par les étudiants, comme assistant administratif, infirmier ou aide-soignant, technicien de surface...

Trouver un job n'est pas difficile pour un étudiant : seulement 21,5% disent avoir rencontré des problèmes dans leur recherche. Amis, famille et réseaux sociaux – soit des moyens plutôt informels – sont cités par 55% des jobistes comme sources pour trouver un poste ; les candidatures spontanées sont 20,4% tandis que les services des établissements ne représentent que 4,9% des réponses.

FIGURE 62 : MOYENS DE RECHERCHE



4.11. LE REGARD DES ÉTUDIANTS SUR LEUR VIE EN RÉGION BRUXELLOISE

Des questions spécifiques de l'enquête nous permettent d'avoir un regard qualitatif des interrogés sur leur vie étudiante à Bruxelles, dont une notamment sur la manière de l'améliorer, en termes des canaux de communication. La dernière question est une sorte de « baromètre de satisfaction générale » puisque tournée vers l'avenir et leur souhait de rester ou pas à Bruxelles une fois les études terminées.

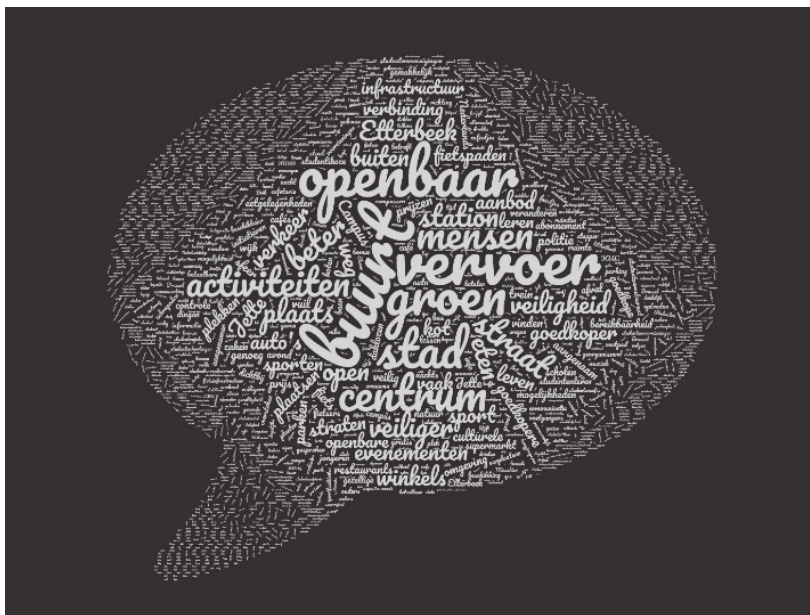
Tips : comment améliorer la vie étudiante

Une question écrite et non obligatoire invitait l'étudiant à faire ses recommandations afin d'améliorer la vie étudiante en Région bruxelloise. 57,1% du panel a répondu à cette question ouverte. De manière générale, l'étudiant interrogé a donné des suggestions concernant :

- Les transports en commun
- La sécurité (surtout les néerlandophones et francophones)
- Les activités – culturelles, sportives
- Les réductions pour étudiants, la vie chère
- Le logement (surtout les francophones et anglophones)

Nous avons fait appel ici, comme pour le sentiment d'insécurité, aux nuages de mots par langue de saisie des réponses. Les mots communs et les différences selon les sensibilités linguistiques sont visibles dans les images suivantes.

Améliorer la vie étudiante : nuages de mots



English

Cheaper public transport for students.

More discounts for students.

More activities for students.

To make all the events available in Facebook and that there is a page that has a calendar.

Nederlands

Gratis openbaar vervoer.

Ik vind het eigenlijk goed zoals het is.

Brussel zal voor mij altijd gelijk zijn criminaliteit en onveiligheid.

Meer activiteiten georganiseerd op en door de campus.

Meer groen, minder vuil.

Français

Un accès au logement plus simple.

Une augmentation des aides aux étudiants.

J'aimerais que Bruxelles soit une ville plus propre.

Une suppression de l'âge maximal pour les réductions étudiantes. J'aurais 26 ans pour ma deuxième année de master, le tarif de mon abonnement STIB, train ou certains lieux culturels sera 10 fois plus cher, alors que je serais toujours aussi pauvre.

Sécurité, accessibilité aux logements.

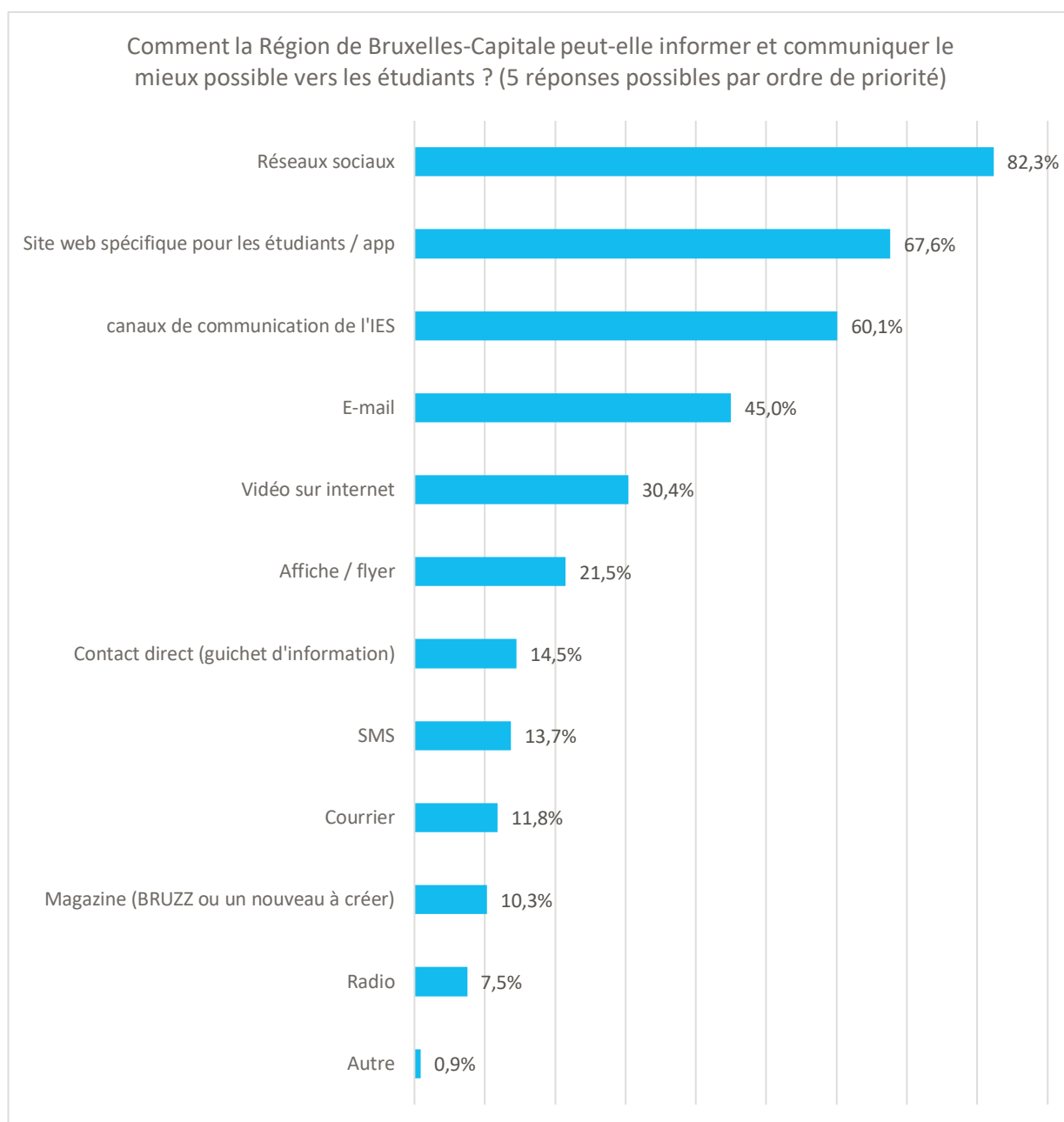
Rendre l'accès à l'information plus facile pour les étudiants internationaux.

Les transports en commun plus accessibles, plus de pistes cyclables.

Comment mieux informer les étudiants

Dans un souci d'améliorer la communication avec les actuels et futurs étudiants, il a été également demandé à l'ensemble du panel comment la Région pourrait mieux communiquer avec eux. Les étudiants souhaitent être informés par la Région de Bruxelles-Capitale via différents canaux ; 82% via les réseaux sociaux, 67% via un site web spécifique pour les étudiants, 60% via les canaux de communication de son établissement.

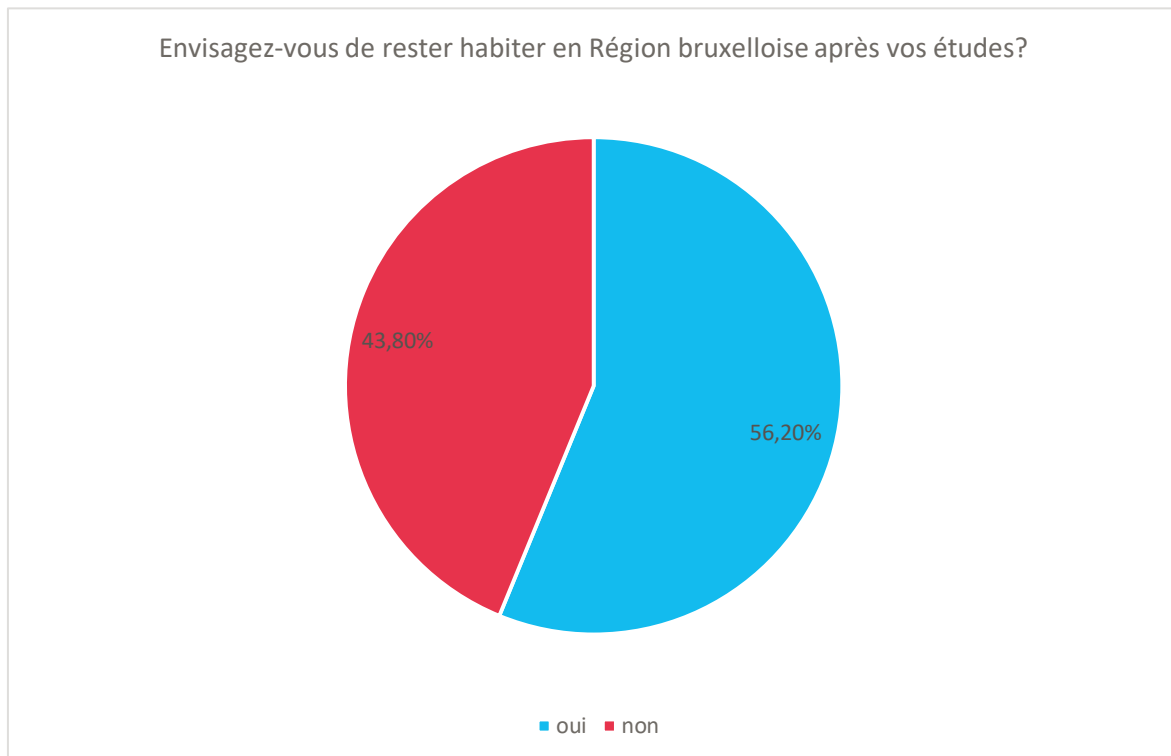
FIGURE 63 : MIEUX INFORMER - OUTILS DE COMMUNICATION PRÉFÉRÉS



Et après, rester ou pas à Bruxelles ?

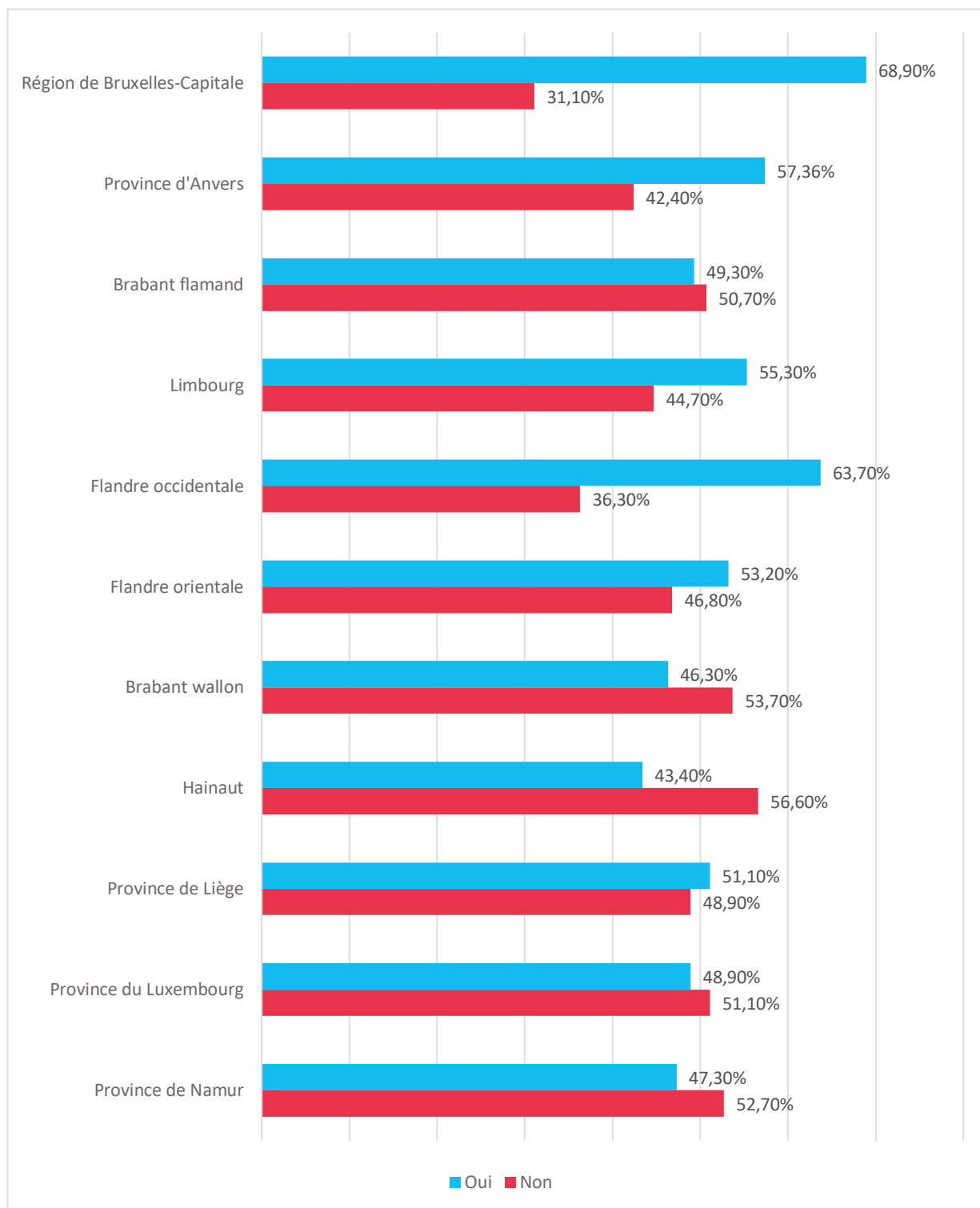
56% des interrogés envisagent de rester habiter en Région bruxelloise après leurs études. Ce score représente une augmentation de 5% par rapport à l'enquête précédente. Les raisons évoquées par les étudiants sont multiples : si certains trouvent la ville plus agréable, avec une bonne ambiance ou plus de possibilités pour une carrière professionnelle, d'autres préfèrent la campagne, ou trouvent la Région trop sale, chère, dangereuse, ... Pour certains, Bruxelles étant leur ville natale, ils aimeraient rester dans la Région.

FIGURE 64 : SATISFACTION GÉNÉRALE - RESTER OU PAS EN RÉGION BRUXELLOISE APRÈS SES ÉTUDES



Étant donné le taux élevé de répondants qui n'habitaient pas à Bruxelles avant leurs études (67,5%), il est intéressant d'analyser cette réponse sous l'angle du lieu d'origine. Pour les résidents d'autres provinces belges, il est à noter que le souhait de rester à Bruxelles est élevé chez les originaires de la Flandre occidentale (63,7%). Notons également que 31,1% des Bruxellois, déjà résidents de la Région avant leurs études, souhaitent partir à la fin de leur parcours académique. Les étudiants internationaux sont partagés sur la question.

FIGURE 65 : SATISFACTION GÉNÉRALE - RESTER OU PAS EN RÉGION BRUXELLOISE - SELON LIEU D'ORIGINE



5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Avec peu de recherches, de données spécifiques, d'analyses démographiques ou sociologiques, la connaissance de la vie étudiante bruxelloise et de ses particularités reste un chantier à approfondir. Pourtant, la Région de Bruxelles-Capitale est sans doute la principale ville du pays à concentrer autant d'institutions, étudiants et professionnels de l'enseignement supérieur. Son attractivité internationale est également importante. Cette deuxième enquête « Panorama de la vie étudiante » contribue à pallier ce manque de connaissance et représente un pas supplémentaire vers la constitution de ce qu'on pourrait appeler un « Observatoire de la Vie étudiante bruxelloise ».

Un an et demi après la mise en place d'une Cellule Vie Étudiante (CVE) au sein de perspective.brussels, l'enquête vient compléter la compréhension des principaux enjeux et besoins des étudiants. Certains de ces enjeux et besoins ont déjà été traduits dans le premier Plan d'action quinquennal (2020-2025) de la CVE (mise en place d'un site internet régional, facilitation de l'accès aux salles d'étude, diagnostic pour la mise en œuvre d'un monitoring logement...).

Ce plan d'action, approuvé par le Gouvernement régional, est toujours en attente de l'octroi de crédits spécifiques nécessaires à sa mise en œuvre. Les conclusions et recommandations de cette deuxième enquête fixent, nous l'espérons, le cap encore plus loin, afin de préserver le rôle clé de Bruxelles et surtout d'améliorer la dynamique de la vie étudiante bruxelloise. De quoi alimenter la réflexion et l'action, et aider ainsi à construire la ville étudiante de demain.

5.1. ATTRACTIVITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Principaux constats

> **67,5% des étudiants interrogés n'habitaient pas la Région avant leurs études.**

Cette donnée a des implications importantes pour une politique d'accès aux études supérieures et, in fine, pour la résilience de la jeunesse bruxelloise. Pourquoi le jeune Bruxellois n'est-il pas plus présent dans les Institutions d'Enseignement Supérieur de sa ville ? La réponse à cette question est sans doute complexe et demande une analyse plus fine de la démographie, de l'attractivité nationale et internationale de la Région, des conditions sociales et financières, etc.

> Bruxelles, ville d'accueil : l'immigration estudiantine s'avère importante, avec **20% d'étudiants internationaux**, et conforte le **besoin d'une prise en compte particulière de l'information et de la communication envers ce public qui afflue vers la capitale.**

> **56% des interrogés souhaitent rester en Région bruxelloise après leurs études**, soit 5% de plus que lors de l'enquête précédente.



Recommandations

- > La réalisation d'une étude spécifique pour mieux connaître la situation de l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes Bruxellois, ainsi qu'un état des lieux précis de leur présence dans les IES bruxelloises.
- > Contribuer à une meilleure préparation et à un meilleur accueil des étudiants belges et internationaux permettrait d'encadrer l'arrivée des nouveaux étudiants. **L'expérience de la vzw Brik**, qui a mis en place des dispositifs et des événements comme le festival « Brussel Brost », **devrait être mise à profit pour l'ensemble des (futurs) étudiants bruxellois, indépendamment de leur réseau (francophone, néerlandophone), et ce en collaboration avec la nouvelle Cellule Vie Étudiante de la Région.**
- > Afin de stabiliser ou d'augmenter la proportion d'étudiants souhaitant rester en Région bruxelloise après leurs études, la Région devra poursuivre ses efforts pour garantir la qualité de vie dans ses différents quartiers.

5.2. COMMUNICATION RÉGIONALE

Principaux constats

- > Plusieurs données indiquent le besoin d'une communication intégrée et harmonisée (multilingue, territorialisée, multi-réseaux) pour informer les étudiants, notamment sur les thématiques suivantes :
 - **le logement** - 37% des étudiants locataires ont rencontré des difficultés à trouver un logement (47% parmi les étudiants internationaux) ;
 - **les démarches administratives** - 67,3 % des étudiants internationaux auraient souhaité avoir plus d'informations concernant les démarches administratives ; un tiers des étudiants internationaux interrogés n'ont reçu aucune information à ce sujet avant leur arrivée ;
 - **l'offre culturelle** - près de 40% des étudiants ne participent pas aux activités culturelles et ne connaissent pas l'offre proposée.

Recommandations

- > Les résultats de l'enquête montrent qu'il est **recommandé de renforcer et d'harmoniser la communication sur différents aspects de la vie étudiante, en faisant appel notamment à des outils tels que site internet, applications mobiles, mailings et événements.**

5.3. ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

L'enquête 2019/2020 a approfondi la connaissance de la population étudiante internationale présente en Région de Bruxelles-Capitale, sujet qui n'était pas abordé dans la première enquête.

Principaux constats

- > Bruxelles bénéficie d'une solide réputation auprès des étudiants internationaux grâce à la qualité de l'enseignement, aux formations spécifiques mais également à l'attractivité que la Région exerce en tant que telle.
- > La langue française (70% des étudiants) et certaines conditions d'admission propres à l'enseignement supérieur en Belgique attirent une grande majorité des étudiants internationaux.
- > L'accès au logement est plus difficile pour les étudiants venant d'autres pays. Par ailleurs, ils subissent plus d'abus sur le marché du logement.
- > Les communes jouent un rôle important dans les démarches administratives des étudiants internationaux et ces démarches sont source d'insatisfaction.
- > La très grande majorité des étudiants internationaux souhaitent être informés via les réseaux sociaux, un site internet ou des événements. On relève également un manque d'information (en matière de logement, de procédures, de cadre de vie...).

Recommandations

- > **La mise en place d'un dispositif d'accueil régional**, structurel et de qualité pour chaque étudiant, afin de pallier ce manque : la moitié seulement des étudiants internationaux ont bénéficié d'un accueil organisé (brochures, journée spécifique, welcome pack...). Ce dispositif peut se matérialiser par une **journée d'accueil, des séances d'information et/ou des packs de bienvenue régionaux**, entre autres ; ces éléments doivent être **couplés à une politique d'information des futurs étudiants internationaux, volontaire et concertée**.
- > Un **encadrement spécifique concernant le logement**, déjà présent dans certaines Institutions d'Enseignement Supérieur, devrait améliorer la recherche et l'installation des étudiants en ville.
- > **La facilitation des démarches administratives au sein des communes** (harmonisation du temps de traitement, clarté dans la communication) est un outil primordial pour améliorer l'installation et la satisfaction des étudiants internationaux.
- > Dans ce sens, l'enquête renforce le **besoin de mise en œuvre du Plan d'action de la Cellule Vie Étudiante régionale**, qui comprend déjà certains des éléments évoqués ici.



5.4. LOGEMENT

Principaux constats

- > Parmi les dispositifs mis en place lors de la législature précédente avec le Plan Logement Étudiant, nous pouvons mettre en avant le bon fonctionnement et la bonne utilisation du bail étudiant, ce contrat ayant rencontré un certain succès. Néanmoins d'autres dispositifs comme le label logement, Plateforme Logement Étudiant ou Mykot restent méconnus de beaucoup d'étudiants (46%). Aussi, plus de 37% des étudiants locataires interrogés ont connu des difficultés pour trouver un logement.
- > Le succès de la colocation (27% des logements étudiants, 46% de taux de préférence en tant que « logement idéal ») laisse entendre que les étudiants prennent une part importante dans le secteur du marché immobilier familial.
- > **Le coût du logement étudiant bruxellois reste un frein critique à son accessibilité** : parmi les étudiants qui éprouvent des difficultés à trouver un logement, 80% signalent la problématique du prix trop élevé ; le rapport qualité/prix est également problématique pour 24,5% des étudiants.

Recommandations

- > **Renforcer les outils qui facilitent l'information et l'accès au logement étudiant, ainsi que la communication sur ces outils.**
- > **Une politique du logement étudiant devrait veiller**, d'une part, **à renforcer la typologie recherchée par les étudiants**, qui reflète un mode de vie dans un esprit de communauté (espaces communs, colocation, résidences étudiantes...) et, d'autre part, à respecter un équilibre avec l'accessibilité aux logements familiaux pour les ménages bruxellois.
- > **Un travail concerté entre la Région, les communes et les IES devrait veiller à faciliter l'accès au logement étudiant abordable et de qualité**, tout en restant vigilant face à la spéculation immobilière sur ce marché spécifique qui devient un investissement ou « asset » important proposé par des promoteurs.
- > **La mise en place d'un monitoring du logement étudiant, déjà prévu dans le Plan Logement Étudiant et confirmé dans le Plan d'action de la Cellule Vie Étudiante, permettra une analyse plus fine et précise de ce marché stratégique, important pour la Région.** Si ce monitoring doit pouvoir établir dans un premier temps un état des lieux de l'offre existante, pour améliorer les politiques en matière de logements étudiants, il ne sera effectivement possible que si des données plus complètes et exhaustives sont disponibles, comme l'adresse du logement étudiant au moment de l'inscription à l'institution d'enseignement supérieur.



5.5. BUDGET ET EMPLOI

Principaux constats

- > **Le coût élevé de la vie à Bruxelles est pointé comme problématique** ou source d'inquiétude par les étudiants - qui demandent davantage de réductions liées à leur statut (recommandations). Et 45% des étudiants internationaux sont insatisfaits du coût de la vie en Région bruxelloise.
- > **De plus en plus d'étudiants travaillent parallèlement à leurs études**, afin de compléter leur budget mensuel : +11,6% par rapport à l'enquête 2013-2015. Si l'emploi étudiant représente une force significative dans la dynamique de la ville, il a aussi un impact sur la réussite des études.
- > Ce constat s'ajoute à un contexte qui mérite d'être étudié, car il rend l'accès aux études supérieures plus difficile pour certains Bruxellois, mais impacte aussi l'accès au logement étudiant.
- > La crise sanitaire aura certainement un impact sur le travail étudiant, ne serait-ce que par la nature des emplois exercés.

Recommandations

- > **Afin de pallier l'augmentation de la précarité estudiantine, la mise en place d'une allocation régionale spécifique pour les étudiants du supérieur devrait être étudiée.**
- > Il serait nécessaire d'investiguer plus en détail les impacts de la pandémie actuelle sur la vie étudiante, afin de **prendre des mesures appropriées aux défis auxquels les jobistes sont confrontés en raison de la crise sanitaire.**

5.6. MOBILITÉ ET VIE DE QUARTIER

Principaux constats

- > **Les étudiants utilisent largement les transports en commun** (près de 60% d'entre eux utilisent les services de la STIB cinq fois par semaine). Pour les personnes interrogées, les transports en commun constituent le meilleur moyen de se déplacer. **Les étudiants font également usage, de manière importante, de la mobilité active. 68% se déplacent quotidiennement à pied, tandis que seuls 8% utilisent le vélo.**
- > Les étudiants sont **globalement satisfaits de leur quartier** ; 50% en sont satisfaits et 25% très satisfaits.



Recommandations

- > Le bon fonctionnement des transports en commun, y compris le soir et après minuit, doit rester un point d'attention pour les pouvoirs publics.
- > L'utilisation du vélo peut être encouragée par la mise en place de pistes cyclables mieux balisées et plus sûres.
- > Les campus, ainsi que les environnements scolaires en général, doivent être aménagés comme des espaces de vie de qualité, où les déplacements faisant appel aux mobilités douce et active sont encouragés et agréables.

